

Jean Bernabé

La dérive identitariste

BERN S3 1v

BERN 53 21

NS 821008

BERN S3 2v

DU MÊME AUTEUR

ESSAIS

Approche cognitive du créole martiniquais. Ranboulzay 1/Révolution1.
L'Harmattan, 2015

Prolégomènes à une charte des créoles, K.ÉDITIONS, 2013

Obidjoul, Approche écologique et cognitive au service du mieux lire - écrire le créole, Editions Le Teneur, 2013

Précis de syntaxe créole, Ibis Rouge/Presses Universitaires Créoles, 2003

La Graphie créole, Ibis Rouge, 2001

La Fable créole, Ibis Rouge, 2001

Eloge de la Créolité, en collaboration avec P. Chamoiseau et R.Confiant,
Gallimard, 1989

Fondas kréyol-la, grammaire créole, L'Harmattan, 1983

Fondal-Natal, grammaire basilectale approchée des créoles guadeloupéen et martiniquais, L'Harmattan, 1983

FICTION

Dépi avan Zélam, dépi avan Akad (nouvelle en créole), dans *Ô Ayiti o*, K. Editions, 2012.

Chimenn (nouvelle en créole), dans *Drive. L'errance ensorcelée*, textes réunis par G. Létang), HC Éditions, 2009

Litanie pour le Nègre fondamental (roman), Mémoire d'encrier, 2008.

La Malgeste des mornes (roman), Écriture, 2006

Partage des ancêtres (roman), Écriture, 2004.

Le Bailleur d'étincelle (roman), Écriture, 2002.

Matinoia (oratorio dramatique en créole), revue *Europe*, n° 612, 1980

DU MÊME AUTEUR

ESSAIS

- Approche cognitive du procès créatif : fondements théoriques et méthodologiques
L'Harmattan, 2012
- Fondements d'une théorie des créances, K. EDITIONS, 2011
- Quelques approches théoriques et cognitives du procès de création littéraire - Essais de
critique littéraire, Lausanne, 2011
- Le procès de création littéraire, Les Éditions Universitaires de Lausanne, 2007
- La création littéraire, Les Éditions, 2001
- La création littéraire, Les Éditions, 2001
- Éloge de la Créolité en collaboration avec P. Chamoiseau et J.-C. Confiant,
L'Harmattan, 1999
- Le procès de création littéraire, L'Harmattan, 1993
- Le procès de création littéraire : aspects théoriques et méthodologiques
en linguistique, L'Harmattan, 1983

FICTION

- Éloge de la Créolité (nouvelle en créole), dans O. Guyot, K. Éditions,
2012
- Le procès de création littéraire (nouvelle en créole), dans O. Guyot, K. Éditions,
2009
- Le procès de création littéraire (nouvelle), Mémoires de création, 2008
- Le procès de création littéraire (nouvelle), Éditions, 2008
- Le procès de création littéraire (nouvelle), Éditions, 2004
- Le procès de création littéraire (nouvelle), Éditions, 2003
- Le procès de création littéraire (nouvelle), Éditions, n° 612, 1990

Sommaire

Préface (à ajouter)

Préliminaires : Une réflexion préalable au service d'une indispensable clarification

Chapitre 1 : La notion d'identité, incohérences et opérations de clarification

Chapitre 2 : Analyse d'un processus cognitif

Chapitre 3 : Inaliénable, l'identité n'est jamais menacée

Chapitre 4 : *l'Eloge de la Créolité revisitée* : clair-obscur et luminescence

Chapitre 5 : Aspects cognitifs de la transhumance humaine

Chapitre 6 : Les avatars de la domination coloniale et la formation des spécificités guadeloupéenne, guyanaise et martiniquaise

Conclusion

Postfaces

Références bibliographiques

20 23 4908

BERNS3 4v

Sommaire

Préface (à ajouter)

Préface : Les réflexions préliminaires au service d'une pédagogie
classique

Chapitre 1 : La notion d'identité, inséparabilité et opérations de justification

Chapitre 2 : Analyse d'un processus cognitif

Chapitre 3 : Intelligibilité, l'identité et son sens

Chapitre 4 : L'époché de la logique versée : état-objet et jugement

Chapitre 5 : Analyse cognitive de la transmission humaine

Chapitre 6 : Les savoirs de la dimension existentielle et la fonction des spéculations
généralisées, générales et particulières

Conclusion

Bibliographie

Index des bibliographies

Préliminaires

Réflexion préalable au service d'une indispensable clarification

I/ *Objet et enjeux de la clarification*

- *Penser la notion d'identité*

Le présent essai se fixe comme objet central l'analyse du concept d'identité en rapport avec son champ pertinent d'application. Issu par suffixation du latin « idem », le vocable en question, particulièrement galvaudé, se situe mal par rapport à ses dérivés et autres affiliés : identique, identifier, identification, identifiable, identitaire, identitarisme. Le fonctionnement de toute langue comportant forcément des dérives sémantiques imputables aux mécanismes de la cognition, il s'avère indispensable de chercher derrière la paille des mots le grain des choses. Un effort de rationalité s'impose en pareille entreprise pour éviter des pièges dont les effets sémantiques ne peuvent qu'engendrer confusions, voire catastrophes dans le contexte sociologique et géopolitique de la mondialisation.

- *Le périmètre d'application de la notion d'identité*

Les déclarations et positionnements des militants sincèrement progressistes témoignent habituellement d'une incontestable volonté de combattre l'identitarisme, idéologie revendiquant pour les peuples une identité censée leur garantir une permanence à travers les siècles. La question se pose de savoir si les peuples sont légitimement concernés par cette notion. Une réponse affirmative ne peut qu'exonérer de toute condamnation la volonté de protéger ladite identité contre d'autres, jugées intrusives et dangereuses. En cas de réponse négative, l'identitarisme, s'apparentant dès lors à un fantasme, est en revanche de nature à susciter doute et contestation. Parvenir à trancher raisonnablement cette question suppose, en lieu et place d'une posture moralisatrice, une démarche conceptuelle, qui, loin de se complaire dans une vertueuse réprobation des conséquences, s'applique à une recherche déterminée des causes.

- *Le cogito cartésien et le RSI de Lacan*

Ce qui est, **est** et ce qui n'est pas, **n'est pas**, telle est la définition objective de l'ontologie. Le « cogito, ergo sum » (je pense, donc je suis) de Descartes initie un rationalisme de nature anthropocentrique parce que fondé sur l'auto-conscience du sujet pensant (autrement dit, de la **personne**). Non seulement l'ontologie ne se limite pas à l'humain, mais encore l'être humain pense tout en étant aussi « pensé » par son inconscient à travers divers vecteurs, dont le plus important est constitué par la langue. Quant au contenu du cogito, il doit nécessairement être mis en rapport avec le concept recouvert par l'acronyme RSI¹ proposé par le psychanalyste freudien Lacan (1966, 1978). Psychanalyste particulièrement ouvert à la linguistique saussurienne, ce dernier investit le langage notamment dans sa dimension symbolique. Il revisite les structures anthropologiques de l'imaginaire², titre éponyme d'un ouvrage de Gilbert Durand (1960). Lacan situant l'ontologie dans le triple registre du Réel, du Symbolique et de l'Imaginaire, sa démarche rend centrale la problématique de la représentation et justifie par là-même une réflexion sur ce que je dénomme « carré conceptuel ».

Les trois éléments du RSI sont inscrits dans un nœud borroméen, lieu de convergence de trois anneaux solidaires, ce qui implique qu'aucun d'eux ne peut être détaché des autres sans qu'il en soit de même de ces derniers, d'où l'absence de hiérarchie entre eux. Cela dit, chacun de ces registres comporte sa spécificité. Le Réel diffère des deux autres en ce sens qu'il n'est pas toujours atteignable. Il nous échappe en permanence, sous l'effet de métamorphoses générées par les registres complémentaires. En fait, impacté par le Symbolique et l'Imaginaire, le Réel n'est pas donné, mais il est constitué à travers l'auto-conscience, au même titre d'ailleurs que chacun d'entre nous en tant que sujet³. Le Symbolique est lié au langage, sans lequel la réalité extralinguistique n'est pas envisageable. L'Imaginaire est en

¹Réel/Symbolique/Imaginaire

² Il importe de noter que le rapport lacanien à l'imaginaire préfigure d'une certaine manière l'inflexion de la linguistique saussurienne, de nature essentiellement structurale, vers la démarche propre à la grammaire cognitive. Précisons que le présent essai s'appuiera plus sur les versants linguistique et anthropologique du RSI que sur le versant psychanalytique.

³ On retrouve là les implications du cogito cartésien.

rapport avec l'ensemble des représentations de toutes sortes auxquelles nous nous livrons et il n'est d'ailleurs pas exclu qu'il emprunte l'allure du Réel. C'est dire que la trilogie RSI, dans son indéfectible « nouage⁴ » est en rapport avec l'ontologie dans sa complexité.

II/ Le carré conceptuel, une novation opportune

- *Ontologie et paires oppositionnelles*

La notion ci-dessous développée de carré conceptuel, censée innovante notamment par son ambition clarificatrice, recouvre deux couples antagoniques abordés dans une précédente publication (Bernabé, 2014), à savoir « concret vs abstrait » et « matériel vs immatériel ». Ces paires oppositionnelles faisant l'objet de bien des approximations et confusions tant dans les cogitations que dans les formulations les plus courantes, il convient d'en cadrer la conceptualisation.

- *Un cas de figure emblématique : le statut conceptuel du divin*

Ce qui est matériel ou immatériel peut être aussi bien concret qu'abstrait. À cet égard, une question s'impose d'emblée : les divinités sont-elles concrètes ou abstraites, matérielles ou immatérielles ? Variable, la réponse dépend du système de représentation inhérent aux religions concernées. Dans les visions propres à l'Antiquité gréco-romaine, par exemple, les dieux étaient tout à fait matériels et concrets, bref des êtres semblables, mais supérieurs en toute chose aux humains, ainsi que le rappelle Onians (1999). Il en va différemment pour les adeptes de la religion chrétienne, selon lesquels Dieu est concret, parce qu'il est une Personne avec qui le croyant entre dans une communication intime. Mais il est tantôt immatériel, s'agissant de Dieu le Père, tantôt matériel, en ce qui concerne le Christ, en raison de son incarnation. Quant au dieu des philosophes des Lumières, le Grand Architecte, il est en revanche tout à la fois immatériel et abstrait, une pure vue de l'esprit.

- *Qu'est-ce donc que le concret ?*

Comme l'explique fort judicieusement Michel Maffesoli (2010), le concret, c'est, vu sous l'angle étymologique, « ce qui croît

⁴. Selon la terminologie utilisée par Lacan, lui-même et inspirée par le concept opératoire de nœud borroméen.

avec » (le verbe « croître », venant du latin « crescere » et de la préposition « avec », renvoyant au latin « cum »). De ce point de vue, ce qui « croît avec » croît en l'occurrence dans un environnement humain, voire humanisé. Sur ce fondement qui ne semble pas qu'étymologique, se trouve donc être concret ce qui correspond pour nous, humains, à une donnée perceptible dans notre environnement physique ou mental et dont, par conséquent, la « concrétude » ou encore la « concrétion », « croissant » avec nous, dans notre entour, nous est pour ainsi dire « con-temporain ». Si, pour un physicien comme pour chacun d'entre nous autres profanes, une pierre, un morceau de bois ou de métal constituent des objets concrets, il n'en reste pas moins vrai que les atomes dont ils sont composés ont longtemps relevé de l'abstraction.

• *Définition de l'abstrait*

Résultat d'une élaboration mentale, l'abstrait n'est pas un donné, mais un construit. C'est au terme d'une opération mise en œuvre à partir de la réalité concrète (du latin « abstrahere » signifiant « tirer hors de ») que, par exemple, la notion d'atome, réalité constitutive de la matière dans sa concrétude, fut établie. Quand le philosophe grec Démocrite fit l'hypothèse, d'inspiration matérialiste, de l'existence des atomes, il posait ces derniers comme des réalités matérielles, quoiqu'elles demeuraient encore de pures abstractions. Cela dit, si pour la succession des générations jusqu'à une époque récente l'atome a été une réalité abstraite, il devient une réalité de plus en plus concrète pour nos générations à qui les progrès des sciences et de la technologie (on peut se référer notamment à la mise en œuvre des accélérateurs de particules) rendent pour ainsi dire, sinon tangibles, du moins imaginables ou visibles, les composantes ultimes de la matière. Autrement dit, l'atome est en train de devenir une réalité concrète parce que de plus en plus communément vécue, fût-ce à travers la phobie des destructions atomiques. C'est donc une donnée à laquelle notre génération croit (du verbe « croire »), parce qu'elle a crû (du verbe « croître ») avec elle et qu'elle en est donc « contemporaine ». Un autre exemple s'impose : le génome des êtres vivants, lequel correspond à une réalité matérielle, a également correspondu à une réalité abstraite, pensée par une minorité des savants et ce, jusqu'à ce qu'aient été mises au point les techniques procédant à son séquençage. Aujourd'hui, comme l'atome, d'abstrait qu'il était à travers l'intervention de la pensée humaine, le génome, réalité tout aussi matérielle, est devenu concret. Qui plus est, il fait aujourd'hui l'objet d'un usage privilégié par la justice comme élément de preuve à charge ou à décharge.

III/ Extension du carré conceptuel

- *Le virtuel et l'actuel*

À ce point de notre analyse, il apparaît que la notion d'immatérialité appliquée, par exemple, à Internet n'est pas pertinente puisque le fonctionnement de cet outil de communication repose sur des ondes électromagnétiques, lesquelles, à travers leurs structures matérielles, transmettent du concret ou de l'abstrait. L'attribut pertinent d'Internet est donc la **virtualité** et non pas l'immatérialité. Internet est aussi matériel, en tant que support, que le téléphone ou une lettre placée sur le circuit postal. Le virtuel et l'actuel sont deux modes du réel. Le propre d'Internet est de permettre d'actualiser le virtuel et de virtualiser le réel, en relayant l'abstrait ou le concret contenu dans la réalité du monde.

- *La dialectique concret-abstrait*

De même que l'abstraction est une opération réalisée à partir du concret, de même, ses produits conceptuels peuvent, à l'inverse, être réifiés. Tel est le point de vue développé par le linguiste cognitiviste Lapaire (2006, 2008) dans une recherche portant sur « réification, ception et perception ». Pour lui, l'esprit humain se joue des catégories ontologiques en s'aidant de la « machine à réifier » qu'est le langage. Cela dit, si la relation reliant le matériel et l'immatériel est figée, en revanche, celle reliant le concret et l'abstrait s'inscrit dans une véritable dialectique. C'est précisément cette dialectique-là qui rend possible tant l'essentialisation abstraite des réalités concrètes que la concrétisation des données abstraites. Cette clarification faite, la problématique de l'identité peut être posée. Nul doute que le concept de carré conceptuel soit important pour la compréhension des mécanismes à l'œuvre dans la construction de l'essentialisme, source directe de l'identitarisme.

machine à réifier
jeu de langage
le x

L'existence de deux catégories
 • La vérité et l'erreur
 À ce point de notre analyse, il apparaît que la notion
 d'immutabilité appliquée par exemple à l'entité n'est pas
 pertinente puisque le fonctionnement de cet être de
 connaissance repose sur des codes développementaux,
 susceptibles à l'échelle de son existence matérielle, d'être en
 contact avec l'extérieur. L'entité véritablement immuable est donc la
 virtualité et non pas l'individualité. L'entité est ainsi virtuelle, en
 son rapport, que la réalisation est une autre chose que la virtualité
 potentielle. La virtualité est l'entité sans forme, le réel, le propre
 d'un être est de permettre à l'entité de se réaliser et de virtualiser
 le réel, en réalisant l'entité que la connaissance virtuelle de la réalité
 du monde.

La distinction entre vérité et erreur
 Le thème de l'entité est une notion fondamentale à partir de
 laquelle, de même, les notions de connaissance, de vérité,
 de réel, etc. sont à définir. Tel est le point de vue développé par le langage
 cognitif de Laporte (2006, 2008) dans une recherche portant sur
 « l'entité, l'entité et le langage ». Pour lui, l'entité véritable est
 une des catégories cognitives et s'inscrit de la « machine à
 parler » du langage. Cela dit, si la relation entre le matériel
 et l'immatériel est égale, en revanche, celle entre le concept et
 l'entité s'inscrit dans une véritable dialectique. C'est
 précisément cette dialectique qui rend possible tout
 l'investissement dialectique des entités conceptuelles que la
 construction des données réelles. C'est véritablement dans la
 production de l'entité que le réel est possible. Tel est le
 concept de cette entité qui intervient dans la construction
 des entités à l'échelle de la construction de l'entité véritable.
 nous dit de l'entité.

de l'entité
le X

BERN S37v

Chapitre 1

La notion d'identité : incohérences et opération de clarification

I. De l'embrouillamini lexical au binôme ricoeurien

- *Un imbroglio étymologique crucial au sein de la langue française*

Il se trouve que le schème lexical propre au mot latin « idem », substrat étymologique du terme « identité » est concurrencé, envahi même au sein de la langue française par celui attaché au mot « ipse », comme en atteste la combinaison superlative du bas-latin « metipsimus⁵ », littéralement « moi en personne » et étymon du mot français « même ». Il y a un grand paradoxe attaché au fait que le terme « même » trouve là son origine, puisque sa valeur sémantique courante implique non pas la spécificité incluse dans l'étymon « ipse », mais une totale communauté de traits unifiant d'une certaine manière des réalités distinctes⁶. La traduction française du mot latin « ipse » renvoyant à une tout autre notion, celle correspondant au « soi », c'est-à-dire à la spécificité, on en conclut qu'il s'est alors produit un véritable chassé-croisé entre diverses dénominations, phénomène générant à jet continu une confusion pour le moins déconcertante entre les deux séries sémantiques concernées. Cette collision étymologique – qui est aussi une manière de collusion – constitue probablement une des causes majeures de l'embrouillamini affectant le concept d'identité

⁵. Étymologie fournie par le lexicographe Félix Gaffiot (1934), éminent latiniste, dans son *Dictionnaire latin-français*. La forme superlative « metipsimus » résulte d'une aphérèse de « egometipsimus », dans laquelle « egomet » est une variante en latin populaire (pourvue du suffixe « -met ») du pronom sujet de première personne du singulier « ego ». La conjonction de « met » et d'« ipsimus » constitue une redondance de la notion liée au pronom « ipse », renvoyant à la notion de spécificité. Le sens de « metipsimus » pouvant donc se traduire par « moi en personne », la production du mot « même » à partir de cet étymon révèle très clairement la confusion des paradigmes « idem » et « ipse ».

⁶. À titre d'exemple, si je déclare à mon interlocuteur qu'il me sort toujours les « mêmes » arguments, l'adjectif en question caractérise des réalités plurielles, unifiables par leur invariance (les arguments en question ne changent pas). Par contre, si je dis de deux personnes qu'elles travaillent dans la « même » entreprise, la réalité évoquée est unique, mais en réalité sujette à duplication, puisqu'elle concerne deux personnes pouvant parler chacune de son entreprise. Le sémantisme du terme « même », impliquant la notion de similitude, s'avère unificateur.

dans la compétence et la performance des locuteurs francophones. S'agissant du lexique français concerné par ce processus, on conçoit dès lors la nécessité, quitte à recourir à des néologismes, de le revisiter pour mieux en cadrer l'emploi. La néologie lexicale constitue assurément un recours particulièrement utile, car elle correspond à une salutaire volonté de s'affranchir de structures inappropriées du lexique, en vue de mieux exprimer la réalité du monde.

- *Langues française et anglaise logées à la même enseigne*

Dans le français courant, le mot « identité » n'étant pas concurrencé par des créations néologiques ayant pour mission d'en assainir l'emploi, confine, comme signalé précédemment, à un véritable imbroglio. La langue anglaise n'est pas logée à meilleure enseigne. En effet, si le vocable « sameness » comporte une certaine originalité, il présente en revanche une triple signification, source de confusion : a) le fait d'être pareil à ; b) la ressemblance ; c) l'uniformité, la monotonie. Il est certain que le mot anglais « selfhood » (le fait d'« être soi et pas un autre ») présente, au regard du sémantisme concerné, une pertinence morphologique supérieure à celle de son équivalent français, « spécificité ». Cela dit, l'ambiguïté de la notion portée par le mot « identité » et son équivalent anglais « identity » peut aussi s'expliquer par le fait que l'emploi de ces termes relatifs à une entité unique prend le pas dans le langage ordinaire sur celui mettant en relation plusieurs entités, comme, par exemple, divers objets présentant exactement les mêmes caractéristiques, parce que par exemple fabriqués en série : des voitures, des ordinateurs etc.

- *L'influence probable des langues dominantes au niveau planétaire*

Expression d'une véritable dérive, le processus en question n'est peut-être pas présent de la même manière dans toutes les langues du monde. Il conviendrait de les tester à cet égard, car la conception de l'identité apparemment à l'œuvre sur l'ensemble la planète semble indiquer qu'on a affaire à un accident universel, dont les modalités sont sinon identiques, du moins similaires. En l'absence d'une investigation portant sur l'ensemble des langues du monde en vue d'expliquer l'universalité de la conception de l'identité, on peut raisonnablement invoquer comme cause l'influence des langues extra-territorialisées et hyper-centrales. Ce fut jusqu'au début du XXème siècle le cas du français, relayé depuis par l'anglais. Si, à une époque donnée, le français a rayonné

sur toute l'Europe et sur l'empire colonial de la France, c'est l'anglais qui aujourd'hui impacte le monde entier⁷. Dans son ouvrage intitulé *Pour une écologie des langues du monde*, Louis-Jean Calvet (1999) présente une galaxie des langues comportant quatre niveaux :

Niveau 1 : une langue hyper-centrale (l'anglais). Les locuteurs qui l'ont pour langue première présentent une tendance marquée au monolinguisme.

Niveau 2 : une dizaine de langues super-centrales (allemand, arabe, chinois, espagnol, français, hindi, japonais swahili, malais, portugais, russe, etc.) dont les locuteurs qui les ont pour langue première, présentent une tendance soit au monolinguisme soit au bilinguisme avec une langue de même niveau (bilinguisme horizontal) ou avec une langue de niveau 1 (bilinguisme vertical).

Niveau 3 : cent à deux cents langues centrales (arménien, bambara, quichua, tchèque, wolof, etc.), dont les locuteurs présentent une tendance au bilinguisme avec une langue de niveau 2 (bilinguisme vertical).

Niveau 4 : quatre à cinq mille langues périphériques (les langues créoles en font partie), dont les locuteurs présentent une tendance au plurilinguisme horizontal et vertical.

Les pratiques des classes dirigeantes (politiques et économiques) des divers pays constituent à ce jour le véhicule de l'influence de l'anglais à travers le monde.

• *Le binôme clarificateur*

Les remarques qui précèdent mettent en perspective le fait que la notion même d'identité est tout aussi complexe que celles portées par les vocables lexicalement et sémantiquement connexes ou affiliés. Si au terme de cette première approche, le clivage sémantique entre l'adjectif « identique » et le substantif « identité » est mis en perspective, seule une totale clarification pourra dissoudre la confusion les affectant dans les énoncés courants. Le philosophe Ricoeur (1990) a posé de façon rigoureuse et décisive les bases du concept d'identité. Sa terminologie, initiée sous la forme d'un binôme, remonte respectivement aux termes « ipse » et « idem » du latin classique. Elle repose précisément sur la création de deux néologismes : l'**ipséité**⁸ (le fait « d'« être soi »

⁷Il convient de signaler que le caractère hyper-central d'une langue ne tient pas au nombre de ses locuteurs vernaculaires. Le chinois, quoiqu'étant la langue comportant le plus grand nombre de locuteurs vernaculaires, n'est pas pour le moment une langue hyper-centrale. C'est l'anglais qui permet à la Chine de participer efficacement à la mondialisation.

⁸. Néologisme issu du latin « ipse ».

et pas un autre, c'est-à-dire la spécificité⁹) et la **mêmeté**¹⁰ (le fait de « rester soi », c'est-à-dire l'invariance), comme en témoigne la citation suivante :

« Le problème de l'identité personnelle constitue à mes yeux le lieu privilégié de la confrontation entre les deux usages majeurs du concept d'identité que j'ai maintes fois évoqués sans jamais les thématiser véritablement. Je rappelle les termes de la confrontation : d'un côté l'identité comme mêmeté (latin : idem ; anglais : sameness ; allemand : Gleichheit) ; de l'autre, l'identité comme ipséité (latin : ipse ; anglais selfhood ; allemand Selbstheit). L'ipséité, ai-je maintes fois affirmé, n'est pas la mêmeté. Et c'est parce que cette distinction majeure est méconnue – la deuxième section les vérifiera – que les solutions apportées au problème de l'identité personnelle ignorant la dimension narrative échouent. Si cette différence est si essentielle, pourquoi, demandera-t-on, ne l'avoir pas traitée thématiquement plus tôt, alors que son fantôme n'a cessé de hanter les analyses antérieures ? Pour la raison précise qu'elle n'est élevée au rang problématique que lorsque passent au premier plan ses implications temporelles. C'est avec la question de la permanence dans le temps que la confrontation entre nos deux versions de l'identité fait pour la première fois problème ». (p. 140)

L'ipséité est évolutive, comme en attestent tant l'être humain (soumis à des modifications concrètes dans son corps et sa psyché) que d'autres entités de toute sorte, dégradables¹¹ à bien des égards. La mêmeté, véritable abstraction, n'entretient en revanche aucun rapport avec la réalité concrète (psychosomatique ou simplement matérielle). Véritable forme sans contenu adjacent, elle est à elle-même son propre contenu et relève à ce titre de l'**abstrait** et du

⁹. Compte tenu de l'importance que revêt ce terme dans le présent ouvrage, son emploi alternera avec celui de ses synonymes « singularité » et « particularité », dans le but d'éviter une accumulation excessive du même mot.

¹⁰Dérivé de l'adjectif « même », qui, comme cela a été indiqué précédemment, provient du bas-latin « metipsimus », dans un amalgame avec le paradigme « ipse ». La terminologie néologique mise en œuvre par le philosophe Ricoeur les distingue de façon très nette. Dans le présent ouvrage, l'emploi de ce mot alternera avec celui de son synonyme « invariance », dans le but d'éviter une accumulation excessive du même terme.

¹¹. L'horizon de la « dégradabilité » est la disparition.

transcendantal, tandis que l'ipséité relève de l'immanent et la **concrétude**.

- *Du binôme clarificateur au binôme ontologique*

Il importe de signaler que Ricoeur ne va pas jusqu'à assigner un statut ontologique au binôme qu'il a initié. Or il m'apparaît que sans cette extension, il n'est pas possible de comprendre les controverses métaphysiques opposant idéalistes et matérialistes d'un côté, et de l'autre, monistes et dualistes. Si ipséité et mêmeité peuvent en revanche être considérées comme les deux faces d'une **médaille** constituée par l'être¹², ces controverses se réduisent alors à une question de point de vue. Le monisme, concernant le caractère transcendantal de l'invariance, fonde l'idéalisme, tandis que l'ipséité, en raison de sa spécificité évolutive, est compatible avec la notion de matérialisme.

II. *Qu'est-ce donc que l'identité ?*

- *L'identification de l'identifiable*

Rappelons que le mot « identité » s'utilise dans le langage courant pour définir différentes notions, dont deux particulièrement : celles d'invariance d'une entité et de communauté de traits propres à plusieurs entités distinctes. La particularité attachée à chaque être humain l'est aussi à toute autre réalité individuée, quels que soient la nature et le mode (naturel ou artefactuel) de cette individuation. La communauté totale de traits, quant à elle, se distingue de la notion de ressemblance, que définit le rapport entre des réalités quelconques ne présentant que partiellement des caractéristiques identiques, suffisamment nombreuses et apparentes, ce dernier adjectif impliquant une appréciation faite à partir d'une vision extérieure. Il convient toutefois d'indiquer qu'également distincts les uns des autres et détenant une singularité, les organismes biologiques ne peuvent, à la différence des artefacts, être considérés comme identiques, même dans le cas de jumeaux. Considérons deux êtres humains, Pierre et Paul. Même s'ils sont des jumeaux homozygotes, ils ne sauraient être considérés comme identiques. Ils peuvent en revanche présenter une plus ou moins grande ressemblance.

¹². Que je dénomme « médaille ontologique ».

• *Le codage de l'identifiable*

Tous les registres de l'ontologie (à savoir le Réel, le Symbolique et l'Imaginaire) peuvent faire l'objet d'une individuation. Deux objets fabriqués à la chaîne, qualifiés d'**identiques** parce que présentant les mêmes caractéristiques, restent néanmoins distincts et gardent leur spécificité. Déchirez une feuille de papier en deux parties égales, chacune des deux moitiés, identique à l'autre, en reste également distincte. Tout grain de riz est distinct d'un autre et même s'il est fractionné, chacune de ses fractions garde aussi sa singularité. Humaine ou non, toute entité peut être identifiable¹³, par le truchement d'un code, qu'il s'agisse de véhicules, d'ordinateurs, de décrets ou encore de principes. On l'aura compris, cette opération de codage ne concerne pas du tout l'invariance, mais bien la spécificité dans son caractère évolutif représenté par l'ipséité ricœurienne. En témoigne le fait qu'on n'a pas la même carte d'identité à vingt ans et à quatre-vingts ans.

• *La carte d'identité*

La carte dite d'**identité**, pouvant être attribuée et accolée à toutes les individualités, n'est en réalité qu'une carte d'**identification**¹⁴. Dans le langage courant, une évidente confusion se manifeste dès lors entre « identité » et « identification ». Identifier une réalité ou lui attribuer une identité sont en effet deux actions aboutissant à des résultats sémantiques radicalement différents. Une fracture apparaît entre naturel et artéfactuel, et un clivage se profile entre humain et non-humain. Pour ce qui est de l'adjectif « identitaire », si répandu de nos jours, comment peut-on raisonnablement le positionner, au regard de sa matrice lexicale « identité », surtout quand on note qu'à ce jour son dérivé, « identitarisme » demeure un néologisme toujours pas enregistré dans la dictionnaire officielle de la langue française ?

• *L'exercice de traduction, un exemple éclairant*

La problématique de la traduction présente un grand intérêt en ce qui concerne l'emploi de l'adjectif « identique ». Tout en sachant que « traduire, c'est trahir », tout traducteur a l'ambition

¹³. Elle s'accompagne forcément d'une particularité et d'une invariance ontologique, mais seuls les humains détiennent une identité, ainsi qu'on le précisera ci-dessous.

¹⁴. Si quelqu'un me vole ma carte d'identité, je suis dépossédé jusqu'à nouvel ordre d'un instrument d'identification sociale, mais je ne perds pas pour autant mon identité, qui est de toute façon inaliénable, car liée à ma seule personne.

de faire en sorte que le texte-cible rende compte au mieux du contenu du texte-source. Si, au plan du signifiant, les deux textes en question sont forcément différents, au plan du signifié, ils sont amenés à avoir un degré plus ou moins élevé de ressemblance, car ils ne peuvent pas toujours être totalement identiques. Dans le cas d'une totale homologie, serait-il pour autant judicieux d'assimiler cette dernière à une identité attachée à chacun d'eux ? Si cette assimilation était établie, le lien sémantique entre l'adjectif « identique » et le substantif « identité » serait de toute évidence biaisé.

• *L'invariance, réalité universelle et omnitemporelle*

Malgré leur disparition de ce monde, les êtres humains vivants gardent leur mêmété, cette dernière devenant alors extrinsèque, car pensée de l'extérieur. Quant à mon chien ou mon chat (êtres dépourvus d'identité), même morts, ils gardent aussi une invariance qui ne peut que demeurer extrinsèque, comme du temps de leur vivant. Quant à un objet inanimé (par exemple une table en bois, pourrie et jetée à la déchetterie, puis brûlée), il gardera aussi sa mêmété extrinsèque, à condition toutefois de faire l'objet d'une représentation¹⁵, même si, au-delà de sa concrétude spécifique, il se trouve physiquement altéré, voire anéanti. Cela dit, il convient de noter que si les entités ne gardaient pas leur invariance extrinsèque, les sciences telles que l'archéologie et la paléontologie, qui ont pour vocation de produire à travers une représentation la reconstruction de réalités passées, n'auraient pas pu être opératoires. Il en va de même des productions non matérielles de notre psychisme, lesquelles détiennent également une mêmété. Sont concernés un rêve ou un cauchemar (y compris une de leurs scènes), un fantasme, un désir, un souhait, une espérance, un mensonge, un concept, une déclaration (y compris un de ses mots), un déni. Bref, toute réalité ontologique peut à l'infini faire l'objet d'une représentation individuée, sans quoi la psychanalyse perdrait tout fondement.

• *De la mêmété à l'identité : émergence d'un clivage*

Il apparaît donc que toutes les entités ne relèvent pas du même ordre ontologique. Humains et non humains présentent des différences cruciales, la plus déterminante étant constituée,

¹⁵Le processus de représentation est celui par lequel une entité est présentée une seconde fois, phénomène explicitable par la formulation graphique suivante : re-présentation.

redisons-le, par l'**auto-conscience**, reliée à la faculté de cognition. Fondatrice de la **personne**, cette conscience d'être soi et pas un autre (définition de l'ipséité) est, en rapport avec la « médaille ontologique », à laquelle se trouve également associée l'invariance. Si la mêmété des animaux, des objets inanimés ou des réalités abstraites est extrinsèque, parce que relevant d'une représentation¹⁶ effectuable exclusivement par un être pensant, il n'en va pas de même d'une personne vivante. Si je considère un de mes semblables encore en vie, de toute évidence, il ne m'appartient pas de lui attribuer une identité puisqu'il en est naturellement détenteur.

• *La mort comme horizon de l'identité*

Si, véritable **abstraction**, l'**identité** se définit donc comme la **mêmété intrinsèque** d'une **personne**, une question s'impose : envisageons le cas d'un sujet humain ne pouvant penser pour des raisons d'ordre pathologique. Puisqu'il ne parvient pas à activer la conscience d'être soi, quel est alors son statut ontologique ? Cesse-t-il d'être une personne ? Certainement pas, car cette exception, tout en le situant dans l'« être-là » (le « dasein », selon la philosophie existentialiste d'Heidegger), ne l'exclut pas de l'espèce humaine¹⁷, détentrice de la capacité d'auto-conscience. Il en va de même d'un bébé, qui, quoique n'ayant pas encore accès à la pensée, n'en est pas moins pourvu tout à la fois d'une identité¹⁸ et d'une ipséité¹⁹, cette dernière caractéristique étant reliée à la conscience de soi. Par contre, un fœtus non abouti ne peut bénéficier de la médaille ontologique que de façon virtuelle. L'identité a pour fondement exclusif l'humanité dans sa double modalité individuelle et vivante. De tout cela il ressort que son horizon est la non-existence, dont l'expression emblématique est

¹⁶. Le clivage existant dans les représentations peut expliquer l'opposition séparant identitaristes et non identitaristes, lesquels ont des représentations divergentes des communautés humaines, sans pour autant être au clair avec la notion d'identité.

¹⁷. Le concept de trinité humaine (individu/société/espèce) initié par Edgar Morin (2001) trouve ici une de ses applications. S'il est hors de question de confondre ces trois entités, il importe en revanche de comprendre le lien qui les unit et qui n'est autre précisément que l'Humanité, considérée dans sa dimension générique.

¹⁸. Par contre, un fœtus humain a une identité virtuelle, laquelle, s'il est avorté, ne sera jamais actualisée.

¹⁹. C'est précisément cette caractéristique-là qui est reliée à l'auto-conscience.

la mort²⁰. L'identité que détenaient Hugo et Shakespeare de leur vivant a disparu avec leur personne. D'**intrinsèque** qu'elle était, elle est devenue **extrinsèque**, c'est-à-dire pensable de l'extérieur. Appliquée au christianisme, cette remarque met en lumière la croyance selon laquelle le Christ, quoique mort crucifié, recouvre son identité, une fois ressuscité. Par voie de conséquence, le rapport que les fidèles entretiennent avec lui n'est pas de l'ordre de la représentation abstraite et extrinsèque, mais relève du concret.

→ c'est à dire
concrètement
illusoire

• *L'invariance : de l'abstraction à la réification*

L'identité étant ce qui ne varie pas²¹, il n'est pas aberrant de penser que la notion d'âme, propre aux religions notamment monothéistes, est liée à celle d'invariance intrinsèque. Pour ces religions, l'âme est immortelle, précisément parce que, contrairement au point de vue de Heidegger (1927) sur la finitude humaine, elle n'a pas la mort comme horizon. Rappelons que, conformément au contenu du carré conceptuel précédemment analysé, l'âme, quoique de nature immatérielle, est pour les croyants une réalité concrète, reliée à la divinité vécue également comme concrète, quoique tout aussi immatérielle. L'interrogation suivante du poète romantique Lamartine est à cet égard particulièrement suggestive et prémonitoire de la nécessité d'une clarification du concept d'identité tel que relié à celui d'« âme » : « Objets inanimés, avez-vous donc une âme, qui s'attache à la nôtre et la force d'aimer²² ? ». La « force d'aimer » dont il est question dans la pensée de Lamartine relève, bien entendu, non pas de la mêmété abstraite, fondatrice chez l'être humain de l'identité²³, mais de l'ipséité, facette de la « médaille ontologique » ouverte par nature et par définition à la concrétude,

²⁰. Reliée à l'« être-là » (le dasein), la mort renvoie à la question de la finitude traitée par Heidegger (1927) dans un texte intitulé *Etre et temps*.

²¹. Le binôme particulièrement novateur concerne la mêmété et l'ipséité). Si la mêmété se définit comme ce qui ne change pas, elle doit constituer la seule et unique composante concernée par l'identité. Une approche cognitive, inspirée en partie par les travaux prémonitoires de Ricoeur sur la métaphore, est mise en œuvre dans le présent essai avec pour mission de valider ce point de vue.

²². Enoncé figurant dans le poème « Milly, la terre natale » du recueil intitulé *Harmonies poétiques et religieuses*, publié en 1830.

²³. L'identité étant la caractéristique abstraite et intrinsèque d'un individu présentant le statut ontologique de personne, toute réification, source de concrétude et tout transfert métaphorique appliqué aux communautés ne peut qu'aboutir à un biais particulièrement préjudiciable au fonctionnement de ces dernières.

et représentée ici par la « force d'aimer ». Lamartine, de toute évidence, confond les deux faces de l'être (constituées par l'invariance et la spécificité), ce en quoi il ne se distingue pas des autres locuteurs.

• *Clôture-ouverture*

S'agissant de la personne, l'invariance se relie à la clôture et l'ipséité à l'ouverture. Autant la personnalité individuelle est, conformément à la nature et la fonction du cerveau, compatible avec l'ouverture au monde, autant un groupe, par nature et définition doué de particularité, mais privé de cet organe²⁴, n'est pas spécifiquement habilité en soi à produire cette ouverture. S'il est vrai que cette dernière constitue une compétence de la **personne**, ce n'est pas du tout dans le cadre de la mêmété, mais bien dans celui de l'ipséité²⁵ qu'elle opère. Elle n'est d'ailleurs possible que parce l'être humain, sauf pathologie, est capable de prendre de la distance par rapport à soi et au monde. Il n'existe pas à ce jour de cerveau collectif et il serait faux de croire que les réseaux sociaux modernes installés par Internet sont en mesure d'en créer un²⁶. Aussi, revendiquer une identité pour une communauté ne peut-il que contribuer à renforcer la fermeture de cette dernière, dépourvue à titre collectif de l'organe en question.

H hon
pouvoir
/ donc

• *Conséquence du fait qu'une communauté ne peut avoir le statut de personne*

Un peuple ne peut donc faire l'objet d'une individuation que s'il relève d'une représentation, opération d'abstraction qui le confine forcément à un statut idéologique et lui confère un caractère extrinsèque. Une communauté constitue certes, insistons-y, une réalité concrète, mais, privée de l'auto-conscience constitutive de la personne et ne pouvant de ce fait détenir une identité, celle qui peut leur être conférée est assimilable non

²⁴. L'emploi assez courant de la notion d'intelligence collective correspond à une métaphore et doit être assumée comme telle par ses utilisateurs. Métaphore mais aussi raccourci de langage, car l'intelligence est strictement individuelle. Cela dit, son produit peut faire l'objet de confrontations et/ou de partage.

²⁵. Cette remarque se trouve être en phase avec le titre de l'ouvrage de Ricoeur (1990) intitulé « *Soi-même comme un autre* ».

²⁶. Les adeptes de la philosophie dite transhumaniste appellent de leur vœu un progrès technologique apte à créer un cerveau collectif pourvoyant l'homme, devenu bionique, de moyens électroniques lui permettant d'entrer directement et mentalement en contact avec ses semblables. Mais pour l'heure cela n'est encore qu'un souhait – peut-être même une utopie –, pris en compte par les chercheurs d'avant-garde de la Silicon Valley, en Californie.

seulement à un artefact, mais aussi à un pur fantasme. Attribuer une identité, réalité abstraite, à une entité (humaine ou non) dépendante d'une représentation relève d'une entreprise de réification de l'abstrait, selon l'analyse initiée par le linguiste cognitiviste Lapaire (2006, 2008).

- *Problématique métaphysique et technologique de la mise en réseau numérique*

L'idée de la clôture-ouverture de l'être humain s'inscrit au cœur de la philosophie de Leibnitz, notamment dans sa « Monadologie », écrite en français en 1714 et publiée à titre posthume par divers éditeurs²⁷. Pour Leibnitz, les individus sont à la fois indépendants et liés les uns aux autres par une réalité transcendante, qu'il appelle Dieu et que d'autres, dans une optique non religieuse, qualifient de « réseau », ce qui d'une certaine manière fait de ce philosophe l'ancêtre lointain des réseaux sociaux modernes opérant sur Internet et propres à mettre en relation les individus de la planète, sans pour autant effacer leur individualité. Si à ce jour les cerveaux humains ne peuvent être mis en réseau à la manière des ordinateurs, il existe en revanche un véritable **effet de mise en réseau** des données construites par chacun d'eux et transférées, selon les logiques de la communication, dans un contenant psychique propre à abriter les idéologies. Seul le statut d'individu peut permettre d'échapper à la pression communautariste. Seul l'organe-support de l'intellection, en raison de son caractère individuel, est habilité à déclencher l'esprit critique propre à extirper l'être humain des idéologies mortifères. Une communauté, en tant que telle, n'a en revanche aucun moyen de s'en affranchir.

- *Personne vs personnage*

Evoquons de nouveau Victor Hugo²⁸. En tant que personne, il a de son vivant relevé d'une mêmeté intrinsèque, constitutive de son identité. Cela dit, imaginons un film dédié à sa biographie. Tout

²⁷. On se référera ici à celle publiée en 1881 par les éditions Désiré Nolen.

²⁸. Il convient de rappeler que le signifiant « Victor Hugo » n'est rien d'autre que l'identificateur social de la personne concernée. L'anthroponymie n'est pas l'identité. À preuve, quand une femme acquière par le mariage le patronyme de son mari elle ne change pas pour autant d'identité. C'est seulement son ipséité qui s'en trouve concernée. Je crois opportun de citer à cet égard la déclaration d'une femme qui, lors d'un débat au sein d'un séminaire de recherche, a avoué que le fait d'avoir changé son patronyme pour celui de son mari était vécu par elle comme une « aliénation identitaire ». Je suis intervenu pour lui faire remarquer que cette aliénation était de l'ordre du psychologique et concernait son ipséité (forcément évolutive), mais qu'elle n'entretenait aucun rapport avec son identité, laquelle relevait de l'invariance.

personnage²⁹ se substituant à sa **personne** par le truchement d'un acteur historique deviendrait un artefact relevant d'une invariance forcément extrinsèque, quoique mise en relation avec l'identité d'un être ayant réellement existé. La mêmeté de ce Victor Hugo-là serait alors du même ordre que celle des fictions correspondant, par exemple, à Othello de Shakespeare, au Misanthrope de Molière ou encore au Cid de Corneille. C'est donc uniquement en raison d'une illusion provoquée par l'analogie unissant deux individus (à savoir le réel et le fictif) que le second semblerait détenir aux yeux des spectateurs dudit film une identité. En d'autres termes, même si un être vivant est mis en scène dans une pièce, le personnage qui le représente demeure un artefact.

Corneille
Molière
Diderot

- *Peut-on être soi et quelqu'un d'autre ?*

Quand Flaubert s'identifie à Madame Bovary (« Madame Bovary, c'est moi »), il se livre à une métaphore qui revêt une fonction purement symbolique. Il en va de même en ce qui concerne cette autre formule symbolique « Je suis Charlie », relative aux attentats de janvier 2015 perpétrés au local du journal *Charlie Hebdo*. Symbolique, parce que le nommé « Charlie » n'est pas une personne, mais un journal (autrement dit un artefact) et que l'identité, strictement individuelle et par là-même inaliénable, ne peut passer de Charlie à une autre individualité. Cette démarche symbolique concerne la spécificité et non l'identité de ceux qui se réclament de ce nom. C'est donc la singularité même du journal qui se trouve concernée par ce désir d'assimilation. Le souci de solidarité, alimenté par l'émotion, apparaît clairement et légitimement à l'origine de ce transfert de nature métaphorique, même si une distinction fondamentale doit être établie entre les objets (naturels ou relevant de l'artefact, matériels ou immatériels, abstraits ou concrets) et les êtres humains. Quant à la célèbre formule de Rimbaud « Je est un autre », elle exprime une conception hostile à l'égoïsme. Pour Rimbaud, la démarche poétique doit ouvrir le poète à l'Autre, conception qui ne saurait impliquer on ne sait quelle aliénation de l'identité. Dans ce cas, c'est encore et seulement l'ipséité qui peut faire l'objet de cette aliénation censément féconde préconisée par et pour le poète, de façon volontairement paradoxale et provocatrice.

- *Identité et théorie des ensembles*

Les données de la théorie mathématique des ensembles peuvent nous permettre à travers l'exemple suivant de repérer le

²⁹. À ne pas confondre avec l'acteur jouant le rôle du personnage en question.

mécanisme à l'œuvre dans le transfert qui s'opère de l'individu au groupe. Un singleton³⁰ (un doigt, par exemple) appartient à un ensemble (une main), qui en tant que sous-ensemble, peut fonctionner comme singleton d'un ensemble plus vaste (par exemple, un groupe de mains levées lors d'une manifestation). Il se trouve que, s'agissant des êtres humains, la translation de l'individu (représenté par le doigt d'une main) à une communauté (représentée par la main) est toujours possible. Ce qui, au contraire est totalement impropre, c'est l'assimilation d'une communauté, fût-elle individualisée, à une personne. La réalité du fonctionnement neuronal de l'organe individuel qu'est notre cerveau ne peut en effet valider pareille démarche. Même représentée comme individuée, une communauté ne saurait donc être assimilée à une personne et son invariance ne peut être qu'extrinsèque, c'est-à-dire soumise à une représentation sujette elle-même à des clivages interindividuels. Toutes les personnes sont des individus, mais tous les individus ne sont pas des personnes.

• *Identité et psychosociologie*

La psychologie des foules, titre éponyme de l'ouvrage de Lebon (1895), confirme la nature strictement individuelle du cerveau et, par voie de conséquence, l'inexistence d'un organe mental collectif. Pour Lebon, les réactions unanimes et stéréotypées d'une foule procèdent de ce que, au même moment, dans un même lieu, une même information est transmise à chaque membre de ladite foule, créant de ce fait des réactions identiques. Ce phénomène ne peut être littéralement qualifié de psychologique – puisque la psyché est individuelle –, mais de psychosociologique. Il découle de la mise en réseau non pas de cerveaux, mais uniquement des contenus qui leur sont apportés dans cette conjoncture communautaire induisant par là-même une matrice idéologique³¹ commune. L'émotion partagée peut être à l'origine du syndrome de la pensée unique, laquelle génère une illusion d'invariance, insidieusement ajoutée, dans un binôme pervers, à la

³⁰. Représentant l'individu par opposition à l'ensemble.

³¹. À titre d'exemple, les confrontations des équipes dans un match de football de la coupe du monde nous révèlent comment l'idéologie soutenant le désir de victoire peut animer les supporters d'une équipe, donnant lieu à des réactions de fusion de ces derniers au plan émotionnel. Du point de vue cognitif, le corps n'est pas séparé de l'esprit, mais pour autant cela n'implique pas, sauf au titre d'une métaphore sans pertinence véritable, l'existence d'un cerveau collectif qui serait attribué au groupe réuni au même endroit avec les mêmes attentes émotionnelles.

spécificité. Compte tenu de l'absence d'un organe collectif, les membres de toute communauté, s'ils n'utilisent pas les capacités critiques de leur cerveau, peuvent, redisons-le, devenir captifs des idéologies, notamment de celles, délétères, dont ressortissent l'essentialisme et ses dérivés idéologiques.

Chapitre 2

Analyse d'un processus cognitif

- *Avertissement au lecteur*

Tout ce qui va à l'encontre des idées reçues peut être choquant, voire révoltant aux yeux de ceux qui, blottis dans le cocon de leurs *a priori*, ne cherchent pas à s'en émanciper. Nul doute, qu'en raison de son caractère crucial, la notion d'identité constitue un exemple emblématique des thèmes pouvant faire l'objet de violents désaccords. Toute tentative de déconstruction - - puis de reconstruction -- de cette notion est condamnée à susciter des réactions négatives inspirées par l'entêtement ou le déni. Je suis parfaitement conscient des effets que pourra produire le présent essai sur bien des lecteurs et sur ceux qui, ne l'ayant pas lu, en prendront connaissance de façon partielle et biaisée à partir de commentaires liés à une mésinterprétation voulue ou involontaire. D'où mon souci pédagogique de compenser les difficultés terminologiques par une accumulation de sous-titres propres à rendre mon propos plus accessible aux lecteurs non impliqués dans le domaine des sciences du langage. Le recours, dans ce texte, à la démarche mise en œuvre par la grammaire cognitive associe l'être d'Homo sapiens à son parcours topologique sur la Terre. Il n'y a pas meilleure connexion avec la formule initiée par le philosophe Heidegger³² (158 : 173), selon laquelle « l'Homme *est* pour autant qu'il habite ». Il en résulte que la formation des **peuples** est fondamentalement liée à la migration, processus à travers lequel se produit le **peuplement** de la planète. En témoigne la problématique actuelle dans laquelle se trouve tragiquement empêtrée l'Europe, au terme d'un effet boomerang de la colonisation initiée par elle. Source de l'identitarisme, la dérive cognitive n'est pas une maladie, mais un fléau. Elle ne devient morbide que si les humains persistent à se détourner d'une approche rationnelle de ce phénomène. Je rends d'ores et déjà

³². Cette citation d'Heidegger (prélevée sur sa conférence prononcée au mois d'août 1951 à Darmstadt sous le titre « Bâtir habiter penser », et publiée en 1958 aux Editions Gallimard, dans l'ouvrage intitulé *Essais et conférences*) converge avec la présente analyse, consacrée en partie aux aspects cognitifs de la topologie.

hommage à tous les lecteurs qui, refusant de souscrire à la pensée unique, sont disposés à s'engager dans une approche tout à la fois critique et pertinente de ce texte.

• *Le rôle cognitif fondamental de la métaphore*

Les travaux décisifs des linguistes Lakoff et Johnson (1980) ont impulsé le courant de la grammaire cognitive en démontrant que la métaphore constitue avec la métonymie le fondement essentiel de notre cognition. Se ramenant au transfert de traits sémantiques d'un domaine-source vers un domaine-cible, le mécanisme de la métaphorisation peut se révéler fécond parce qu'adéquat, ou au contraire désastreux, parce qu'inapproprié. Une opération cognitive particulièrement fréquente consiste en l'extension induite du concept d'identité du domaine-source que constitue l'individu³³ au domaine-cible représenté par les peuples. Il s'agit d'une métaphorisation de type structurel³⁴. L'opération en question s'avère précisément mortifère parce que propre à générer des dérives³⁵ confinant à l'essentialisme source de maux divers : identitarisme, communautarisme, xénophobie, nationalisme étroit, totalitarisme, intégrisme, sectarisme, radicalisme. Il convient de signaler que les travaux de Ricoeur sur l'identité avaient également été accompagnés de recherches sur la métaphore³⁶, qu'il considérait de manière prémonitoire comme reliée à la cognition. Il est de ceux qui ont compris très tôt que la métaphore n'est pas seulement un ornement rhétorique, un élément cosmétique du langage, mais une réalité matricielle. Cela l'a amené à distinguer deux grands types de métaphore : les vives et les mortes. Les premières participent de la créativité d'un langage « en tension permanente », tandis que les secondes constituent des clichés, dépourvus donc de toute tension. À titre d'exemple, l'expression

³³. La formule « identité personnelle » souvent utilisée par Ricoeur m'apparaît comme redondante, dans la mesure où l'identité, telle qu'il la définit, ne peut être que personnelle. Il s'avère par là-même que nul n'est à l'abri des pièges lexico-sémantiques générés par le terme identité.

³⁴. Les cognitivistes Lakoff et Johnson repèrent trois types de métaphorisation : structurelle, conceptuelle et d'orientation.

³⁵. La cognition est sujette à des dérives comme le décrit l'ouvrage dirigé par Jamet (2008) sous le titre *Dérives de la métaphore*.

³⁶. Se reporter à cet égard à son ouvrage intitulé *La métaphore vive* (Ricoeur, 1975).

« pied de la table » est d'origine métaphorique, puisque le pied est un organe propre aux animaux, mais aujourd'hui, cette expression est un cliché, une métaphore morte. Dès lors, on peut également considérer comme morte la métaphore qui transfère l'identité de l'individu aux groupes. C'est précisément cette mort, autrement dit l'absence de tension langagière au sein de la compétence linguistique des locuteurs qui occulte aux yeux de ces derniers l'éventuelle nocivité d'un transfert métaphorique, dont ils n'ont précisément pas conscience. S'agissant de la problématique de l'identité, objet d'une dérive cognitive, on imagine aisément la difficulté qu'il peut y avoir à promouvoir à cet égard la conscientisation des locuteurs.

• *Identité vs appartenance*

Réalité transcendante, l'identité a pour support exclusif la personne³⁷. Chaque être humain, tout en étant soi-même, est forcément autre pour autrui. L'identité, redisons-le, est close par définition et par nature, puisque liée à une unique entité, tandis que la spécificité est ouverte, se reliant par là-même à l'altérité et au changement. Faces de la même « médaille ontologique », ces deux caractéristiques sont inséparables et relèvent d'une orientation ayant comme source le JE. Quant au « NOUS », ensemble de ceux parmi lesquels se trouve celui qui dit « JE » (c'est-à-dire un groupe), il crée la possibilité pour plusieurs personnes (plusieurs « JE ») de dire « NOUS », même si chacun s'exprime à titre individuel, avec la bouche qui lui est propre et en manifestant par là sa participation, quelles qu'en soient les modalités, à ce groupe. Cette démarche définit en réalité une **identification**³⁸ audit groupe. Il s'agit là non pas d'une essence, mais d'un processus psychologique impliquant une logique d'**appartenance**³⁹ et non pas d'**identité**.

³⁷. L'identité constitue un absolu. Tout comme la latéralisation (gauche et droite) d'une personne, elle ne saurait s'inscrire dans la relativité telle qu'illustrée par les objets. Une maison peut se situer à la gauche ou à la droite d'une personne, mais n'a pas en soi de gauche ou de droite.

³⁸. Cette identification est, redisons-le, de nature à générer une appartenance à ce groupe, mais n'exprime en aucun cas une identité dudit groupe.

³⁹. Appartenance doublement orientée : ou bien mon pays m'appartient (source de la xénophobie) ou bien j'appartiens à mon pays (source de l'internationalisme vertueux).

• *Spécificité ethnoculturelle vs identité*

Au lieu d'une prétendue identité dominicaine, haïtienne ou cubaine, existe une évidente **particularité ethnoculturelle** dominicaine, haïtienne ou cubaine, se dégageant des traits communs décelables respectivement à un moment donné en chaque Dominicain, Haïtien ou Cubain. La spécificité collective dans laquelle s'inscrivent les personnes concernées n'est nullement immuable puisqu'elle évolue dans le temps. Voir en la dominicanité, l'haïtianité et la cubanité non pas des singularités en mouvement (ipséité), mais des réalités à tout jamais closes parce que immuables (autrement dit inspirées par l'identitarisme) est de nature à interdire a priori tout projet d'unification à terme d'une Caraïbe insulaire, dans laquelle chacun des différents territoires, tout en participant à une spécificité commune, ressortirait néanmoins à une diversité, que le processus d'hybridation⁴⁰ culturelle n'effacerait pas forcément. Il en va de même de l'union Européenne. Si chacune des nations qui constituent l'Europe -- et l'Europe elle-même -- étaient pourvues d'une identité, cela supposerait l'existence d'une double identité, ce qui est incompatible avec la notion même d'identité, laquelle correspond exclusivement à l'unique. Constituant une des causes principales des conflits qui agitent l'Europe, l'identitarisme est aussi à l'origine d'un risque plus général à l'échelle de la planète : les ressortissants d'un pays donné ne pourront jamais s'identifier à celui d'un autre et, en cas de migration, y revendiquer une quelconque légitimité. Autrement dit, tout migrant restera à tout jamais un étranger au pays-cible, au motif de son irréductible appartenance à son pays-source. Une telle idéologie de l'enfermement dans les origines confine de toute évidence à la xénophobie, corrélat, rappelons-le, de l'ethnocentrisme.

• *La Tchécoslovaquie, un exemple emblématique de spécificité en mouvement*

Linéaire ou cyclique, l'histoire est par définition évolutive. Il en résulte que tous les peuples se transforment au cours des siècles, processus qui se réalise à des rythmes divers⁴¹, notamment à travers des contacts avec d'autres ou des modifications de

⁴⁰. Il y a lieu de rappeler à cet égard la différence établie précédemment entre hybridation et créolisation.

⁴¹. Quand, pour des raisons liées à sa gouvernance totalitaire, un peuple connaît une évolution lente et peu visible, cette situation ne peut que favoriser l'illusion de son immutabilité et par voie de conséquence, d'une permanence improprement qualifiée d'identitaire.

frontières territoriales. En conséquence, toute communauté humaine est soumise au risque de **dislocation**, phénomène produisant une nouvelle **individuation**. Le cas de la Tchécoslovaquie est très éclairant. Ce pays avait une particularité assortie, comme toute entité, d'une invariance en l'occurrence extrinsèque, parce qu'issue de la représentation ayant généré son individuation. Par contre, en tant que réalité concrète et spécifique, il a connu une scission ayant abouti à deux nations pourvues chacune d'une spécificité prolongeant assurément celle des deux régions existant précédemment au sein d'une configuration plus vaste. L'Histoire aura sévèrement contredit les tenants d'une prétendue « identité tchécoslovaque ». Rien ne nous assure que les nouvelles frontières de chacune de ces deux nations ne changeront plus jamais. En bref, les peuples ont une particularité, une singularité, une spécificité, une ipséité (les synonymes ne manquent pas !), relevant d'une mêmeté, mais ne détiennent aucunement une identité.

• *La validation lexicographique de l'identitarisme*

Le rôle du dictionnaire est de valider les significations attestées dans la pratique d'une langue. L'édition de 1993 du *Petit Robert (Dictionnaire de la langue française)* à la page 1258, indique quatre significations du terme « identité », reproduites ci-dessous :

IDENTITE [idâтите] n. f. -1370 ; bas lat. *identitas* de *idem* « le même » **1.** Caractère de deux objets de pensée identiques. *Identité qualitative* ou *spécifique* → **similitude**. *L'identité d'une chose avec une autre, d'une chose et d'une autre. Identité de vue. Identité de goût entre deux êtres.* « Cette ressemblance était une identité qui me donnait le frisson » (Baudelaire). *Les profondes identités d'esprit, les ressemblances fraternelles de pensée* » (Bourget). → **Communauté**. **2.** Caractère de ce qui est un → unité. *Identité de l'étoile du soir et de l'étoile du matin* (c.à.d Vénus). **3.** PSYCHOL. *Identité personnelle*, caractère de ce qui demeure identique à soi-même. *Problème psychologique de l'identité du moi. Crise de l'identité.* – *Identité culturelle* : ensemble de traits culturels propres à un groupe ethnique (langue, religion, art, etc.) qui leur confèrent son individualité ; sentiment d'appartenance d'un individu à ce groupe → **acculturation, déculturation**. – PAR EXT. → **permanence**. Le fait pour une personne d'être tel individu et de pouvoir être légalement reconnue pour tel sans nulle confusion grâce aux éléments (état civil, signalement) qui l'individualisent. *Décliner son identité. Etablir l'identité de*

quelqu'un. → **identifier**. Usurpation d'identité. LOC. *Pièce d'identité* : pièce officielle prouvant l'identité d'une personne → **papier**. Carte, photo d'identité. – Relevé d'identité bancaire. – PAR EXT. *Identité judiciaire* : service de la police judiciaire chargée spécialement de la recherche et de l'établissement de l'identité des malfaiteurs. → **sommier**. 4. LOG. Relation entre deux termes identiques, formule énonçant cette relation. Principe d'identité : « *ce qui est, est ; ce qui n'est pas, n'est pas* ». MATH. Égalité qui demeure vraie quelles que soient les valeurs attribuées aux termes qui la constituent. *Fonction identité* : fonction prenant, quelle que soit celle-ci, la même valeur que la variable. CONTR. Altérité, contraste, différence.

Commentaire de cet article : Il apparaît que non seulement ces définitions n'échappent pas à la confusion précédemment signalée, mais encore que, faute de recourir à la nécessaire distinction établie par les néologismes « mêmété » et « ipséité » de Ricoeur, elles ne peuvent qu'alimenter et entretenir l'identitarisme dans sa dimension culturelle. Les cultures ont une particularité, une individualité en perpétuelle évolution selon des rythmes variables, mais en aucune façon une identité, puisque non seulement elles évoluent, mais encore elles ne sont pas assimilables à des personnes. Il est donc indispensable, à l'instar du philosophe Ricoeur, de s'affranchir, grâce précisément à des néologismes, de l'impérialisme de la langue et notamment de sa lexicographie.

• *Cognition et parcours topologique*

Nul doute que le transfert de nature cognitive opéré de l'individu au groupe (autrement dit de la **personne** à la **communauté**) soit relié au parcours effectué depuis les origines par Homo dit sapiens (en réalité plutôt « demens⁴² »), dans sa dimension existentielle inhérente aux données d'ordre topologique concernant sa transhumance depuis son lieu d'émergence, situé en Afrique selon les paléontologues. Différents développements ultérieurs du présent essai évoqueront les schèmes cognitifs liés à cette transhumance visant à **peupler** la planète et, par là-même, à former les **peuples**. La confusion en question s'assortit de surcroît de fantasmes particulièrement préjudiciables à une appréciation saine des enjeux sociaux et sociétaux qui s'y trouvent impliqués. Toute représentation étant, en raison de son caractère individuel, sujette à clivages interindividuels, ne peut que générer des

⁴². Comme le suggère Edgar Morin (2001)

dissensions, ce qui nous situe au coeur même de notre problématique. La pensée de Ricoeur (1969) nous permet aussi de comprendre ces clivages, liés selon ce philosophe, à toute démarche herméneutique marquée précisément par le « conflit de interprétations », formulation éponyme de son ouvrage. De toute évidence, certains (les identitaristes) instrumentalisent les enjeux en question pour des raisons ethnocentriques à visée politicienne, tandis que d'autres (les anti-identitaristes) les jugeant pernicieux, les combattent à partir d'un positionnement, qui à ce jour n'a d'autre fondement que moralisateur.

II Exemples de domaines couramment soumis à l'essentialisation identitariste : la biologie, les langues, les religions, la politique

• **La biologie**

- Au plan biologique, l'individu, à travers l'ADN (Acide DésoxyriboNucléique) se relie à la réalité plus vaste du vivant. Chaque chromosome du noyau de la cellule contient une longue et unique molécule d'ADN. Cette molécule renferme l'ensemble des informations nécessaires au développement et au fonctionnement d'un organisme. Unique pour chacun, elle définit les caractères physiques et physiologiques d'un individu. Support de l'information génétique, elle constitue le génome des êtres vivants. Chaque être humain se trouve par là-même tout à la fois détenteur d'une singularité et inscrit dans une communauté biologique héréditaire et collatérale. Le traitement de l'ADN fossile remontant à deux millions d'années révèle le caractère évolutif du génome humain. Il en ressort que ce dernier, quoique constituant la marque de la spécificité individuelle, n'est pas immuable. Moyen d'identification des individus, sauf dans le cas des jumeaux homozygotes, il n'est en aucune façon un marqueur d'identité⁴³. L'identité n'est pas biologique, elle n'est pas non plus psychologique. Appliqué à la sexualité, ce concept n'a pas non plus de pertinence, ce domaine du réel ne concernant que la personnalité spécifique, soumise à évolution, des sujets dans leur

⁴³. Deux jumeaux homozygotes, quoique ayant un ADN identique (exception notoire à la faculté d'identification) sont pourtant des personnes différentes, ce qui indique que l'ADN n'est pas lié à l'identité. Pour être identiques les ADN de chacun de ces jumeaux n'en est pas moins spécifique, parce que lié à chacun des individus. Ce qui en réalité est identique, c'est la structure moléculaire.

dimension psychosomatique. La singularité d'une personnalité se forge à l'épreuve du temps, sans que pour autant l'identité propre à son individualité soit jamais mise en cause. À preuve, la schizophrénie, cette maladie psychique résultant du rapport psychologique clivé qu'une personne entretient avec soi-même, ce qui ne modifie en rien son identité, par définition et par nature inaliénable. Un individu schizophrène ne peut donc perdre son identité, indéfectiblement liée à son statut ontologique de personne vivante.

• *Les langues*

- il n'existe pas d'identité linguistique

Selon Benveniste (1966,1970), la langue est une abstraction concrétisée par la parole dans le cadre de l'activité d'énonciation. Se distinguant de l'anglais, du chinois et de tous les autres idiomes, la langue française détient comme toutes les autres sa particularité. Une vision essentialiste ne peut toutefois pas à juste titre assigner aux langues une identité. Elles ne relèvent chacune que de l'idiomaticité, autrement dit de la spécificité, caractéristique qui ne s'assortit nullement de l'immutabilité, puisque toute langue vivante, précisément parce qu'elle fait l'objet d'une énonciation, est soumise à une évolution diachronique. Il n'existe donc pas d'identité linguistique propre à légitimer quelque nationalisme étroit et chauvin soucieux de rejeter tout apport étranger, résultant du processus d'hybridation. Une certaine conception du franglais, telle que formulée par Etienne (1964) peut se comprendre comme protectrice du français perçu comme excessivement ouvert au lexique anglais, mais n'oublions pas que le franglais comporte aussi un versant anglais très marqué par l'influence du français. Remarquons tout simplement que d'une manière générale les anglophones ne manifestent aucune réaction de rejet des intrants français dans leur langue, car les locuteurs des langues hyperdominantes – et c'est le cas de l'anglais – ont plutôt tendance à considérer l'apport du lexique étranger comme un enrichissement et non une menace. Il ne saurait donc y avoir une « identité linguistique créole », qui serait opposée à une « identité linguistique française ». C'est par ailleurs la **personnalité** et non l'**identité** des individus qui se trouve concernée par le plurilinguisme.

- le cas des langues créoles

Contrairement à certaines idées reçues, la création des langues créoles n'émane pas des seuls esclaves. Elles résultent du contact, fût-il inégalitaire et tragique, de ces derniers avec les colons européens. Si elles ont construit leur singularité lexicale à partir des langues européennes, leurs structures syntaxiques et leur rhétorique relèvent d'une dynamique cognitive qui n'a pas ces dernières pour modèle et dans lesquelles l'héritage africain occupe une place pas facile à configurer, même si certaines thèses afrocentristes prétendent en indiquer la filiation de manière systématique. La décréolisation, phénomène encore méconnu voire nié, consiste en la réabsorption du créole par la langue pourvoyeuse, en l'occurrence le français, processus qui à terme induit aussi une déperdition collatérale de sa particularité syntaxique. Cela dit, travailler à l'extension de son périmètre d'emploi et au développement de sa créativité n'a pas vocation à l'opposer au français, sur une base chauvine, démarche qui serait autodestructrice pour les locuteurs, lesquels aujourd'hui ont la compétence des deux idiomes.

- idiomaticité et créativité des langues créoles

Pour ce qui est, par contre, des langues créoles, leur implication dans un écosystème où elles sont dépendantes de la langue lexicalement pourvoyeuse – en l'occurrence, le français – participe au phénomène dit de décréolisation. Il est dès lors question de préserver, voire de développer chez le locuteur créolo-francophone une relation saine entre ses deux langues maternelles, inextricablement liées, sans pour autant que l'une finisse par disparaître de son paysage. En bref, l'enjeu de la relation du créole et du français, très différent de celui qui caractérise par exemple celle du français et de l'anglais, ne saurait servir de ferment à on ne sait quel repli. Non pourvues d'identité, les langues ont une **spécificité** qui, en l'occurrence, a nom **idiomaticité**. Parce qu'elles sont en constante évolution, elles ne sauraient être un motif de repli. Il n'y a pas de guerre des langues

mais une guerre des communautés, instrumentalisant ces dernières⁴⁴.

- l'instrumentalisation des langues minoritaires

Dans un écosystème diglossique concernant une langue dite basse⁴⁵ (le basilecte) et une langue dite haute⁴⁶ (l'acrolecte), des conflits de nature non pas linguistique, mais sociale ont été générés par les violences et les injustices du processus colonisateur. Qualifiés à juste titre de langues régionales et minoritaires, les créoles, longtemps minorés et faisant souvent l'objet d'une appréciation ethniciste, offrent aux politiciens matière à conforter les tendances communautaristes à l'œuvre dans les sociétés concernées. Dès lors, la lutte pour la promotion de ces langues ne passe pas toujours par une approche scientifique, cette dernière étant plus volontiers occultée par des opérations de communication aux objectifs patrimonialistes mis au service d'intérêts purement tactiques. La mise en place d'Offices Régionaux des Langues (associant l'anglais et l'espagnol à l'écosystème français-créole) constituerait une entreprise modeste, mais bien plus efficace que la création, déjà réalisée en Haïti et envisagée dans les Petites Antilles, d'une académie créole. Cette dernière correspond à une entreprise inadéquate, tout à la fois mimétique et mégalomane. En effet, contrairement à l'Académie Française, créée par Richelieu en 1635 pour la conservation d'une langue considérée comme parvenue à son apogée, une académie créole ne pourrait que procéder à une piètre et autoritaire normalisation sur la base d'une dynamique dirigée vers l'abîme de la décréolisation, en raison du poids particulièrement élevé du français, car si toutes les langues sont égales en droit, elles n'ont pas le même poids. Cela étant dit, nos créoles sont des langues afro-romanes et leur proximité par rapport au français n'a rien d'aberrant. Tout est affaire de proportion.

⁴⁴. De même, il n'y a pas davantage de guerres des civilisations, mais des conflits entre des groupes.

⁴⁵. Parce que située en aval de l'écosystème sociolinguistique.

⁴⁶. Parce que située en amont de l'écosystème sociolinguistique.

- juridisme linguistique et démarches pragmatiques

La non-ratification par la France de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires peut apparaître comme contraire à l'idéal d'une vraie république, cette dernière fût-elle estimée indivisible. Il n'empêche que s'agissant des créoles, on ne peut y voir la source d'effets exclusivement négatifs. Tant que l'ensemble de la communauté linguistique créolophone n'aura pas pris conscience de la nécessité de mettre en œuvre les voies et moyens d'un redressement collectif des créoles⁴⁷ (action à gérer de manière progressive), leur exposition sur un marché plus vaste ne peut qu'accélérer la décréolisation. On peut tout dire en créole, mais cela à un prix : la francisation excessive, inscrite dans une logique de standardisation, phénomène à distinguer de la normalisation, laquelle relève d'un interventionnisme par rapport à la langue. Parvenir à sortir progressivement de la diglossie inégalitaire créole-français pour accéder à un plurilinguisme équilibré s'avère une entreprise difficile, mais réalisable sur le long terme dans un contexte où, redisons-le, l'anglais et l'espagnol doivent aussi être pris en considération, car ils ne peuvent qu'enrichir la personnalité des créolophones de la zone américano-caribéenne.

- *Les religions*

Nul doute que la notion de « peuple élu » du judaïsme, instituant une relation vécue comme privilégiée entre Jéhovah et son peuple, ait été de nature à représenter ce dernier comme un individu contractuellement installé dans un dialogue d'individu humain à individu divin. De ce glissement conceptuel découle la croyance que le peuple en question, malgré les vicissitudes de l'Histoire – et elles n'ont pas manqué ! – en transcende le cours dans une permanence propre à fonder une prétendue « identité », c'est-à-dire une entité inamovible, immuable, inchangeable, invariante. On ne peut vraiment comprendre le processus de colonisation en cours dont s'assortit le conflit israélo-palestinien, sans prendre la mesure de l'identitarisme, soutenu chez les croyants juifs orthodoxes par une profonde conviction liée à l'autochtonie⁴⁸ (conçue comme légitime) de leur peuple sur

⁴⁷Autrement dit « Ridjokman kréyol kantékant »

⁴⁸. Mot qui, renvoyant à la notion d'émergence à partir d'un sol donné, fera l'objet d'une analyse dans un prochain chapitre.

l'ensemble du territoire concerné. En bref, ils sont convaincus d'être les propriétaires d'une terre dont un destin diasporique les a coupés au cours d'une histoire particulièrement mouvementée, et tragique. Si le judaïsme fournit un exemple très éloquent de la confusion entre l'individu et le groupe, phénomène générateur de l'identitarisme, il n'est pas le seul à avoir produit pareille dérive. Partout dans le monde existe ce même amalgame, généré par des causes différentes, mais assurément similaires quant à leurs effets idéologiques. L'identitarisme comporte en soi un aspect quasi religieux. Dans les pays ayant subi une colonisation ~~ayant violemment porté atteinte~~ à leur singularité culturelle en leur imposant de douloureuses mutations, se produisent à vue d'œil l'émergence et le développement de cette idéologie. L'ardent et légitime désir de se débarrasser des effets rémanents du colonialisme tend à amener nombre de leaders politiques à produire de toutes pièces de leur pays une vision qualifiée d'identitaire -- en réalité arbitraire, fondée sur des représentations purement subjectives -- et à chercher à l'imposer par des voies diverses desquelles le totalitarisme est rarement absent. Toute représentation étant, rappelons-le, sujette à clivage, il arrive même que plusieurs schémas identitaires soient élaborés pour un même peuple, ce qui est contraire à la notion en question, laquelle, à moins de confiner à l'aberration, ne saurait être reliée la pluralité. Aux Antilles, afro-centristes et tenants de la créolité s'affrontent sans merci. S'il est indispensable pour un peuple de construire ou reconstruire sa spécificité culturelle naturellement soumise à évolution, l'authenticité de cette dernière ne saurait résulter de conceptions figées de nature fictionnelle. S'il importe que tout patrimoine ethnoculturel fasse l'objet d'une conservation et d'une revitalisation, un certain **patrimonialisme**, parce qu'inféodé à l'identitarisme, peut à terme s'avérer délétère, parce qu'instrumentalisé au service du repli orgueilleux sur soi. Il en résulte que toute révolution anticolonialiste et anti-néocolonialiste cohérente doit en priorité mettre en perspective l'élaboration d'une politique où la lutte contre l'exploitation de l'Homme par l'Homme l'emporte sur le fixisme passéiste. Quant aux ex-métropoles, elles ne sont pas préservées des idéologies ethnocentristes, impactées qu'elles sont notamment par l'effet-boomerang que constitue l'immigration, phénomène de nature à susciter des réactions xénophobes.

4

Halter totalitaire d

- **La politique**
- la notion de démocratie

Le terme « démocratie » est particulièrement révélateur de la dialectique dans laquelle s'inscrit le couple abstrait/concret inscrit dans « carré conceptuel », précédemment analysé. On assiste dans un premier temps à une **abstraction essentialiste** traduite par une expression générique (« la » démocratie) et dans un second temps, à une **réification substantialiste** se présentant sous une forme différente (« une » démocratie, parmi d'autres). La France est dite tout à la fois comporter et constituer « une » démocratie. C'est donc un mécanisme d'ordre métonymique⁴⁹ identifiant le contenant au contenu qui rend possible cette assertion. Un autre exemple, encore plus significatif de ce processus, est celui selon lequel l'Inde est couramment qualifié de « grande démocratie ». En quoi la démocratie de ce pays (où règnent tant d'injustices et de violences) peut-elle être considérée comme grande, si ce n'est, à travers un transfert tout à la fois métaphorique et métonymique (autrement dit **métaphonymique**⁵⁰), inspiré par l'immensité⁵¹ de son territoire ? Il en va de même pour l'expression « jeune démocratie » employée pour caractériser la Tunisie, postérieurement aux récentes révolutions arabes, dont elle a été l'initiatrice. Cet abus de langage vise en réalité à indiquer fort pertinemment que ce pays du Maghreb s'est inscrit de façon récente (d'où le terme « jeune ») dans une logique visant à incarner des idéaux démocratiques dans le concret de son organisation

⁴⁹. Le pouvoir se trouve relever de la métonymie, puisque ce ne sont jamais que des dictateurs, des oligarques ou des représentants (élus dans le cadre des pratiques dites démocratiques) qui l'exercent. L'ensemble du peuple ne peut pas exercer directement le pouvoir. De procurative, la conception de la démocratie, pour être efficace, devrait devenir participative. Cette mutation, que pourraient favoriser les pratiques numériques, rendrait d'autant plus nécessaire la loyauté des dirigeants et leur écoute permanente du pays, même si les attentes et demandes des citoyens sont diverses et contradictoires.

⁵⁰. Ce mot-valise créé par le cognitiviste Goossens (2003), constitué à partir de « métaphore » et de « métonymie », désigne la relation existant entre ces deux phénomènes. Selon Goossens, de nombreuses métaphores ont leurs racines dans des métonymies. Si nous prenons, par exemple, le terme « voile » pour désigner un bateau (la partie pour le tout), nous constatons qu'il s'agit là d'une métonymie, génératrice d'une métaphore. De même, l'expression « habiter Paris » est une métaphore résultant d'une mentalisation, puisque cela implique nécessairement qu'on réside dans un appartement, un hôtel particulier ou une chambre d'hôtel, situés à Paris (le tout pour la partie).

⁵¹. D'où l'adjectif « grande », dont l'impropriété est incontestable.

socio-politique. Quant à la cité antique d'Athènes, elle a certes inventé le concept de démocratie, mais contrairement au discours courant, on ne peut dire pour autant qu'elle était « une » démocratie. En effet, le périmètre démocratique s'y bornant aux seuls citoyens, l'exclusion des femmes, des métèques et des esclaves de la vie politique était de toute évidence antidémocratique. Il en va de même de la démocratie dite censitaire, laquelle ne prend en compte que les riches.

* Démocratie formelle et démocratie de fait

Les trois cas de figure précités nous indiquent que les processus successifs d'essentialisation et de réification de la notion de démocratie constituent de véritables dérives cognitives pouvant confiner à la fiction, au fantasme ou encore à l'utopie. Il convient de signaler que ces phénomènes sont en rapport avec la **démocratie formelle**, distincte de la **démocratie de fait**, laquelle, parce qu'elle implique différents niveaux, peut, dans certaines conditions, échapper au jeu dialectique de l'essentialisation et de la réification. Dans le cas de la démocratie de fait, comme on a affaire à divers niveaux, on ne peut précisément pas parler de « la » démocratie ou encore d'« une » démocratie⁵². De même, il y a des niveaux de dictature. Démocratie et dictature sont antagoniques et ne peuvent être légitimement essentialisées et réifiées que si leur niveau est maximal. Le niveau zéro de la démocratie correspond à la dictature, de même que le niveau zéro de la dictature, c'est la démocratie.

* exemplification

Les remarques qui précèdent peuvent être illustrées par les réalités politiques auxquelles ressortissent divers pays. Revenons-à l'Inde : ce pays, qui a un niveau de démocratie supérieur à celui de la Chine (particulièrement balbutiante en ce domaine, mais pas vraiment située au niveau zéro), n'en comporte pas moins un certain niveau de dictature (ou si l'on préfère, de non-démocratie). Pour ce qui est de la France, si de toute évidence elle comporte un niveau de démocratie supérieur à celui de l'Inde, elle souffre néanmoins de nombre d'aspects non-démocratiques, voire

⁵². Seule sont acceptables des constructions partitives : « de la démocratie » ou « plus ou moins de démocratie ».

antidémocratiques. La démocratie est un idéal, pas un fait concret -- sauf à envisager un monde angélique et paradisiaque -- tandis que la dictature est en revanche une réalité parfaitement attestée, illustrée notamment par le cas de la Corée du Nord, pays ayant un degré zéro de démocratie. Dans les pays se prétendant démocratiques, la gestion perverse de cette notion ouvre la porte non seulement à la démagogie, mais à une inflation verbale proclamant à cor et à cri l'existence d'un Etat de droit, véritable mystification visant à camoufler des pratiques dominatrices, voire prédatrices. Comme le signale Sadin (2015), la raison numérique est en train de s'installer sur la planète, avec, entre autres effets, celui de modifier les rapports de pouvoir. La notion de démocratie participative demeurant à ce jour un simple vœu lié à une annonce électoraliste, peut dès lors être promise à un avenir opératoire. Grâce en effet aux entreprises citoyennes, sous-tendues notamment par les réseaux sociaux, la verticalité de la pratique politique se muant en horizontalité, devrait permettre une gestion des impératifs démocratiques enfin délestée de l'essentialisme et inscrite dans le mouvement concret de la réalité historique. Cela dit, sauf à être naïf, il n'est pas interdit de penser qu'en sens contraire, c'est l'ultra-libéralisme qui pourra aussi être promu par les réalités de la vie algorithmique.

- **démocratie et souveraineté**

L'essentialisation et la réification de la notion de démocratie lui assignent des limites qui ont pu inspirer à Winston Churchill la réflexion selon laquelle elle était non pas « le meilleur », mais « le moins pire » des régimes. Dans son exercice habituel, elle s'accompagne du principe de souveraineté. On sait que tout pouvoir, même censé être démocratique, s'exerce forcément à partir d'un périmètre inférieur à celui de l'ensemble de la population concernée. Ainsi toute assemblée, tout parlement, même s'ils sont des émanations du peuple, sont en réalité la projection électorale d'une partie (majoritaire, en l'occurrence) du peuple. La prépondérance de la majorité sur la minorité est organique. Elle peut même aller jusqu'à une certaine forme de dictature, d'où la violence habituellement systématique des oppositions parlementaires ! Dans un cas-limite, la majorité pourrait être considérée comme une oligarchie au deuxième degré, légitimée par un vote dit démocratique.

*Leurre et opium des peuples

Si, en cas de soulèvement populaire, une majorité parlementaire devait refuser de parlementer avec la rue, elle trahirait précisément sa vocation première : le dialogue, la « parlementation », si on peut se permettre ce néologisme. Une fois en place, la majorité, quoique élue à titre temporaire, est censée et se croit porteuse d'une légitimité absolue, au mépris des dynamiques nouvelles pouvant se faire jour. Cela dit, la remise en cause par la rue du mandat, forcément provisoire du parlement, peut elle-même être d'autant plus sujette à caution qu'elle correspond à un périmètre inférieur à celui du peuple conçu dans sa globalité. Malheureusement, personne, à ce jour, n'a encore découvert la technique permettant à la démocratie de passer de la qualification de « moins pire » à celle de « meilleure ». Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes est assurément un droit inaliénable. Tout peuple colonisé et exploité a le devoir de se révolter et de lutter pour son indépendance. Cette dernière une fois acquise, le biais qui peut l'affecter tient à sa connexion avec la notion de **souveraineté**, laquelle, issue de la Révolution Française, contribue à la vicier, parce que constituant un attribut spécifique du monarque, placé au-dessus de tous et censé nourrir un lien intime avec la transcendance. De même que la Révolution Française, à travers le jacobinisme, s'est approprié le système centralisateur créé par la monarchie plusieurs siècles auparavant, de même elle a accaparé l'attribut constitué par la souveraineté pour en faire l'apanage du peuple tout en feignant d'ignorer son incompatibilité avec les idéaux de liberté, d'égalité et de fraternité. Le lien avec la souveraineté est donc de nature à assigner aux pratiques dites démocratiques un **sur-moi** monarchique. Dès lors, quelle nation prétendue démocratique se réclamant du régime concerné, peut inconditionnellement exalter sa souveraineté, sans confiner au paradoxe? Cette notion, plutôt que de rassembler les nations, génère de toute évidence les conflits qui les opposent. Une vigilance particulière est requise à l'égard de ces leures.

*Omnipotence, omniscience et égocentrisme

L'imprévisible, comme l'indique Edgard Morin (2001), caractérise l'avenir. Le futur n'est pas ce vers quoi nous cheminons glorieusement, mais ce qui vient vers nous, inéluctablement. C'est littéralement un « **à-venir** ». Pour y faire face, l'Homme doit assumer le présent et, pour ce faire, travailler à décrypter le passé. D'où l'intérêt fondamental d'une recherche historique la plus objective possible. Par contre, la souveraineté implique

H. Tempère
par

14

un **savoir** inhérent, une connaissance déjà là. Le monarque, omniscient par définition, est aussi omnipotent : « Je sais tout, donc je peux tout faire ». La souveraineté implique donc une arrogance reposant sur la connaissance du **sens de l'histoire**, notion magnifiée par le marxisme, héritier de la Révolution Française. Impliquant l'idée d'une connaissance de l'évolution historique, cette notion a enfanté, par exemple, le concept de **dictature du prolétariat**, porteur d'une vocation universelle. Phénomène compréhensible, car tous les partis, marxistes ou pas, se croient souverainement porteurs du meilleur projet. Autant de partis, autant de vérités politiques ! Grâce à l'idée de souveraineté, le marxisme a assigné au prolétariat, composante du peuple, une légitimité révolutionnaire exclusive. On assiste à une explosion en chaîne de souverainetés : depuis celle du peuple (dans sa composante prolétarienne ou non), jusqu'à celle des groupes de nations dominantes, en passant par celle de chaque nation prise individuellement ainsi que des majorités au pouvoir, toutes instances plus soucieuses de leurs intérêts propres que du bien général. C'est pour cette raison que le peuple français a dans sa quasi-totalité passivement acquiescé à la colonisation des pays africains et asiatiques. Autre exemple : la Russie souhaite un réchauffement climatique, phénomène servant ses intérêts à court terme, en raison des terres septentrionales à gagner ; signalons les pays qualifiés d'émergents, lesquels s'attribuent le droit de polluer, au motif que les grandes puissances occidentales doivent leur développement à une pollution plus ancienne ; n'oublions pas enfin que le G20, malgré ses velléités affichées de régulation financière, se paye plus de mots et de mesures « poudre aux yeux » que d'actes fondateurs, qui mettraient en cause leur suprématie, c'est-à-dire celle de leurs classes dominantes.

*Une sémantique en contradiction avec l'idéal démocratique

Le terme de « souverain » ayant pour variante celui de « **suzerain** », l'affirmation de la souveraineté implique par là-même celle de **vassalité**, c'est-à-dire de féodalité, parfaitement contradictoire avec les idéaux démocratiques. Correspondant à une vision de nature prophétique, la souveraineté a fait de nombre de prétendues « démocraties populaires » le théâtre d'une histoire rendue d'autant plus tragique à l'intérieur qu'elle était confrontée à l'extérieur aux hostilités sans merci du monde capitaliste. Utile dans un contexte où la République Française devait affronter l'Europe entière, conglomérat de monarchies bien décidées à éradiquer l'idée et le fait révolutionnaires, la notion de

souveraineté comporte celle, délétère, de domination, voire d'hégémonie. D'où l'idée de supériorité non seulement au sein d'un peuple -- la majorité parlementaire a une prééminence sur la minorité et le parlement sur la rue --, mais encore dans les relations entre les peuples. Bref, les pays indépendants sont tous souverains -- du moins le croient-ils--, mais certains le sont plus que d'autres. Super-souveraines, les grandes puissances ou encore leurs émules s'inscrivent dans des configurations à géométrie variable: G2, G5, G8, G20. Une nation peut se dire souveraine alors que son peuple vit sous la dépendance d'un pouvoir dictatorial. À quoi sert donc cet attribut, quasi universellement considéré comme indispensable ?

*Les voies étroites d'une cosmopolitique d'inspiration démocratique

Au prophétisme péremptoire s'oppose la **démarche prévisionniste**, laquelle au contraire du dogmatisme souverainiste, implique la mise en place de scénarios divers, de simulations multiples, portant sur les effets futurs d'une politique donnée. Plus divers sont ces scénarios et simulations, plus empreintes d'idéaux démocratiques sont les orientations stratégiques. Ni esclaves, ni seigneurs de l'avenir, les humains ne sont pas non plus des momies, incapables de comportements proactifs ! Prévision diversifiée et largement concertée n'est pas dogme. La souveraineté des peuples constitue assurément un obstacle à ce qu'on peut raisonnablement appeler **une cosmopolitique**. Ce terme, non assimilable à celui galvaudé de « cosmopolitisme », définit une entreprise politique opérant à l'échelle du monde, mais résolument étrangère à la suffisance et aux insuffisances d'une organisation telle que l'ONU, à ses objurgations adressées aux Etats faibles – et pourtant se réclamant d'une souveraineté --, comme à ses impuissances devant les nations fortes, bref à ses accointances avec les intérêts de ceux qui, en réalité, la contrôlent dans une incontestable souveraineté. Il n'y a pas (encore) de gouvernement mondial, mais une **gouvernance mondiale** objectivement à l'œuvre à travers les actions projetées par les nations dominantes. Le **droit d'ingérence**, théorisé par divers idéologues, dont Bernard Kouchner, ancien ministre des Affaires étrangères de la France, correspond à une pratique essentiellement occidentale de nations s'estimant le sel de la Terre et s'autorisant, au nom de leur super-souveraineté, à intervenir dans des Etats jugés responsables de crimes contre l'humanité, notion d'un juridisme pas toujours pertinent. On constate que ces

interventions se font surtout dans les Etats militairement faibles ou considérés tels. D'autres, pas moins coupables, n'endurent de la communauté internationale que des « résolutions » soutenues par une détermination plutôt faible. Et pour cause ! On ne peut dès lors qu'être choqué par l'arrogance et le caractère sélectif de l'ingérence des instances internationales dans les affaires africaines, par exemple. Serait-ce le motif de sa prétendue « non entrée dans l'Histoire » qui ferait de l'Afrique le théâtre privilégié des interventions sélectives de l'ONU, elle-même fief d'Etats suzerains, dont la loi est plus ou moins intériorisée par des Etats vassaux ?

*La guerre, source première et historique d'ingérence

Matrice de la guerre, l'ethnocentrisme est le ferment du souverainisme. Toute guerre met à mal *de facto* la prétendue souveraineté des peuples, parce qu'elle constitue une intrusion dans la vie de la nation attaquée. Depuis que le monde est monde, il y a des conflits entre les peuples et, par voie de conséquence, ingérence -- à considérer non seulement dans sa dimension militaire, mais aussi dans son aspect économique. Toutes les dissensions internationales, sources obligées de ce phénomène, trouvent généralement leur explication, sinon leur justification, dans les intérêts contradictoires de nations dites souveraines. De la même façon, les guerres intestines se déroulant dans un même pays sont des luttes de souveraineté interne. Même si elle ne revêt pas toujours un aspect militaire -- particulier et circonstancié parmi d'autres -- cette réalité concerne en permanence les relations entre les Etats et au sein de ces derniers, fussent-ils qualifiés de démocratiques. C'est installer un leurre que de proclamer le principe de souveraineté des tous les Etats, alors que l'ingérence de fait des plus puissants existe sous des formes variées. La souveraineté ne se conçoit pas sans la vassalité, que cette dernière soit subie, acceptée, refusée ou récusée.

*Incohérence et courte vue : ~~des~~ nations, dites souveraines, mais souverainement vassalisées

Si on approuve le souci déclaré par l'ONU d'installer sur le continent africain un niveau de démocratie nationale plus élevé et la volonté de l'engager sur la voie de plus justice et d'équité politique, on ne peut que déplorer ses méthodes empreintes d'une vassalité la rendant myope quant aux enjeux géopolitiques de ses décisions et de ses atermoiements. Pourquoi l'indéniable besoin d'un territoire national tant pour Israël que pour les Palestiniens ne conduirait-il pas l'ONU à autre chose qu'à des résolutions sans le

moindre effet ? Et pourquoi les champions de la démocratie ne menaceraient-ils pas d'intervenir au Tibet pour libérer les Tibétains du joug chinois ? Pas folle, la guêpe ! La souveraineté des peuples militairement et économiquement faibles est purement formelle, et tant qu'elle continuera à les opposer plutôt qu'à les inscrire dans la vision holistique d'une planète à pacifier, elle restera un concept fallacieux et délétère parce que relevant d'un Imaginaire ethnocentrique. L'entreprise d'émancipation des peuples s'avère particulièrement difficile, mais si on parvient à dégonfler les baudruches des concepts politiques dépourvus de pertinence, on aura peut-être accompli une bonne partie de la tâche. En tout état de cause, la devise française de la République « Liberté, égalité, fraternité » demeure à cet égard l'indispensable boussole. Cela dit, le caractère formel de la souveraineté ne disqualifie pas pour autant les luttes anticolonialistes pour l'indépendance, même si les lendemains peuvent être marqués par une autre oppression, pratiquée de l'intérieur, mais pas moins dramatique que la précédente. L'enjeu le plus crucial pour un peuple en lutte pour sa libération concerne sa capacité à mettre en œuvre un développement effectif au service d'un épanouissement collectif.

* Lutte militairement armée vs lutte politiquement armée

Des réflexions qui précèdent, il ressort qu'une lutte pour l'indépendance nationale ne saurait être porteuse d'espoirs crédibles à terme si elle ne s'accompagne pas d'une préparation rigoureuse de l'ensemble de la population aux enjeux de l'après-guerre. Il est néanmoins peu probable que l'émotivité générée par le recours aux armes de destruction puisse s'accommoder de la rationalité d'une réflexion politique anticipatrice. À cet égard, le cas des Départements d'Outre-Mer français, juridiquement décolonisés en 1946 par intégration à la France, est de nature à favoriser l'introduction d'une certaine rationalité dans un combat politique ayant pour cible ce que des indépendantistes peuvent considérer comme une situation néocoloniale. Toute absence de recul et de préparation de l'avenir ne pourrait qu'être préjudiciable à une indépendance viable. La nécessité d'une évaluation des chances et des risques respectifs de la continuité et de la rupture statutaire vis-à-vis de la métropole devrait impérativement faire l'objet d'une conscientisation préalable des peuples concernés. En d'autres termes, revendiquer l'indépendance de ces territoires par pur nationalisme identitariste et communautariste, et pas dans le but d'une véritable émancipation soutenue par la pratique du

dialogue et du partage, ne peut qu'ouvrir la voie à une accumulation de catastrophes en cette mondialisation si complexe et si peu lisible. On est fondé à appeler de ses vœux les démarches citoyennes qui, transcendant les partis, mettent en œuvre une logique de rassemblement, laquelle pour n'être pas politicienne ne saurait être apolitique, l'homme étant, comme le dit le philosophe Aristote, un animal politique.

*dépendance, indépendance et interdépendance

La vassalité, quelle qu'en soit la victime (individu ou peuple) est absolument inacceptable. On peut comprendre que, face aux nations effectivement supérieures dans le rapport de force, les autres (également engagées dans une délétère compétition) revendiquent à leur tour un positionnement souverainiste. Tout en cherchant en toute légitimité à s'affranchir le plus possible de toute dépendance, en soi forcément aliénante, les peuples ne devraient-ils pas substituer à cette démarche mimétique la quête d'une maîtrise optimale des paramètres qui conditionnent leur développement le plus épanoui, en rapport notamment avec les impératifs écologiques ? Pour ce faire, si l'indépendance peut s'avérer nécessaire, elle ne saurait être suffisante. Il importe que l'humanité promeuve une véritable **cosmopolitique** au regard de laquelle l'interdépendance et la solidarité des nations seront enfin en phase. Même si elle peut paraître utopique au regard des comportements conflictuels ayant caractérisé le parcours d'Homo sapiens, seule la visée déterminée d'un tel objectif peut être salvatrice pour l'espèce, parce que de nature à modifier le pacte social et convivial des peuples. Quand les politiciens se muant en authentiques politiques cesseront d'être obsédés par les prochaines échéances électorales ; quand, la politique elle-même cessera d'être un métier pour s'apparenter à un apostolat ; quand elle cessera de s'inscrire dans une dynamique de compétition pour participer du rassemblement solidaire, alors la démocratie, de « moins pire » pourra être en mesure de devenir « le meilleur » des régimes.

- les notions politiques de droite et de gauche

Ces deux dénominations, qui recouvrent un antagonisme socio-idéologique, tirent leur origine du positionnement topologique des parlementaires par rapport au président de l'Assemblée Nationale française. Ce modèle lexical, généralisé à l'échelle de la planète, a donné lieu à une essentialisation, source d'une certaine forme d'identitarisme exprimée par les

formulations génériques : « la » gauche » et « la » droite. Or l'examen de la réalité sociohistorique nous révèle qu'il n'y a pas « une » gauche et « une » droite », mais « des » gauches » et « des » droites⁵³, respectivement identifiables à partir de dénominateurs communs en rapport avec une spécificité et non pas une quelconque identité. Ces dénominations désignent des **artéfacts**, ce dernier terme étant, précisons-le, dépourvu de toute connotation péjorative. La spécificité en question, de nature idéologique, est en perpétuelle évolution à travers un processus d'**hybridation**⁵⁴, comme en témoigne, par exemple, l'histoire de France, illustrée par les faits suivants : la droite française, originellement antirépublicaine, se réclame aujourd'hui républicaine. Qu'elle le fasse à cor et à cri, cela peut sembler choquant voire suspect. Cela dit, assigner, de nos jours, la république à la seule gauche au motif que, dans une lutte déterminée contre les partis se réclamant de la droite, c'est elle qui a été à l'origine de ce régime, relève d'une dérive cognitive fondée non plus sur la métaphore, mais sur la métonymie, autrement dit la partie pour le tout. L'origine d'un parcours historique donné en constitue en effet une partie au regard de l'ensemble parcouru. Cela dit, les partis politiques se revendiquant de la république peuvent en avoir des conceptions diamétralement opposées,

⁵³. Comme en témoigne le célèbre ouvrage de René Rémond (1954) sur les droites françaises, essai où il s'évertue à en montrer les continuités et les diversités, caractéristiques qui précisément nous révèlent tout à la fois l'invariance de cette idéologie et les singularités de ses applications.

⁵⁴. Il y a lieu de préciser la différence existant entre hybridation et créolisation : toute créolisation implique hybridation (ou résultante de la mise en contact de réalités différentes), mais toute hybridation ne produit pas forcément de la créolisation, phénomène qui implique une rupture anthropologique, comme celle que constitue par exemple le déficit de transmission intergénérationnelle, pour cause de déportation, des langues et/ou des religions d'origine. Si pour Glissant (1997) la mondialisation provoque un processus de créolisation, on ne peut souscrire à ce point de vue parce que, compte tenu des progrès considérables des technologies de la communication et des transports, les peuples non soumis à cette rupture transportent leur « Là-bas » dans un « Ici », lieu-cible de leur migration. En d'autres termes, au lieu d'une rupture, il tend au contraire à se produire une continuité culturelle, favorable au développement du communautarisme. Cela dit, la rupture en question comporte aussi une dimension écologique ainsi que le rappelle Gerry L'Etang (2012 : pp. 45-62). Le passage pour une population d'un écosystème physique à un autre est, conformément à ses pertinentes analyses, de nature à générer des reconfigurations nouvelles de la vision du monde et des schèmes culturels qui la sous-tendent. Ce phénomène est de nature à produire une hybridation culturelle, mais en aucune façon une créolisation.

relevant d'une logique centralisatrice⁵⁵ vs décentralisatrice, autoritaire vs libérale. République n'est pas synonyme de démocratie, comme en témoignent divers régimes à l'œuvre dans le monde. En bref, les idéologies et les pratiques qui en découlent s'inscrivant dans une particularité en mouvement, il serait aberrant de les figer au nom d'un essentialisme fort mal venu.

• *Ennemis et tenants de l'hybridation politique*

Le paysage politique français a une organisation binaire explicitement reconnue et validée par la grande masse des citoyens et de leurs représentants élus : d'une part, la gauche (extrême-gauche, gauche non extrémiste et centre-gauche) et, d'autre part, la droite (extrême droite, droite non extrémiste, centre-droit). Les extrémistes sont ceux qui, hostiles au phénomène d'hybridation, entendent maintenir intacts les contenus idéologiques originels, qu'ils vont même parfois jusqu'à qualifier d'ADN, expression révélatrice d'une dérive identitariste, puisque l'ADN n'est en rien un marqueur d'identité⁵⁶. Les centristes sont, au contraire, ceux qui adhèrent idéologiquement à cette hybridation. Leur positionnement objectif reflète néanmoins une contradiction, car, au lieu de se borner à la simple dénomination de « centre », ils se répartissent paradoxalement en centre gauche et centre droit. Cette réalité relève d'une posture politicienne motivée par le souci de marquer un parcours d'hybridation, ce qui traduit une obsession des origines et révèle l'inconsciente dérive essentialiste affectant en réalité tout le corps politique, à de très rares exceptions individuelles près. Il en résulte que si, ne prenant en compte que la pertinence des projets politiques proposés, un centriste est amené à voter successivement à gauche puis à droite ou inversement, il est le plus exposé à être taxé de girouette. Remarque qui, n'excluant en rien l'opportunisme, toujours possible, se fonde sur le fait que le positionnement centriste constitue une hybridation, avec des risques de stigmatisation, mais aussi des chances de

14

⁵⁵. Caractéristique du courant jacobin aux orientations politiques et idéologiques très différentes du girondin.

⁵⁶. L'ADN est un moyen d'identification, sauf pour les jumeaux homozygotes, qui, rappelons-le, quoique présentant une structure identique, ne sauraient relever d'une identité commune.

rassemblement solidaire. Quant aux partis au pouvoir, confrontés au réel de la société, souvent acculés à des choix et décisions politiques non conformes à leur imaginaire idéologique, ils ne concilient pas toujours idéologie et pratique. On peut se contenter de deux exemples de ces comportements : le passage de la Chine du communisme maoïste au capitalisme ultra-libéral ; les choix économiques du parti socialiste au pouvoir en France depuis 2012.

• *Essentialisation, réalisme et pragmatisme en politique*

91

On ne saurait ignorer la collision à l'œuvre entre les attendus idéologiques (sincères ou factices) et la réalité des conjonctures socio-économiques et géopolitiques dans un monde soumis à une complexe et déroutante mondialisation, inscrite de surcroît dans une réalité algorithmique où le numérique devient tout à la fois hégémonique quant à son ambition et réductionniste en ce qui concerne la liberté des humains de plus en plus soumis à la marchandisation, ainsi que le démontre de façon convaincante le philosophe Eric Sadin (2015). Toutes ces remarques, ne prétendant aucunement invalider les convictions politiques de gauche ou de droite, visent uniquement à mettre en lumière la confrontation de l'essentialisme idéologique et du réalisme politique. Elles ne constituent pas pour autant une invitation à se soumettre, sous les couleurs d'un pragmatisme opportuniste, au Réel socio-économique et socio-politique inévitablement impacté, selon un mécanisme conscient ou inconscient, par les registres de l'Imaginaire et du Symbolique tels qu'analysés par Lacan (1966, 1978). Dès lors, faire en sorte de se débarrasser des causes de l'identitarisme ne constituerait-il pas le meilleur moyen d'affronter les défis générés et amplifiés par les effets d'une globalisation ouvrant l'humanité sur une ère radicalement nouvelle ?

Chapitre 3

Inaliénable, l'identité n'est jamais menacée

1. L'incontestable bonne foi des militants anti-identitaristes

Puisque l'identité concerne les personnes et en aucune façon les communautés, on peut regretter, sans pour autant s'en désespérer, que tant d'intellectuels : journalistes, politiques, sociologues, politologues, philosophes ou enseignants restent rivés à un emploi inadéquat du terme en question. Aujourd'hui, on entend certains politiciens de droite et d'extrême-droite condamner le communautarisme qui se développe en France, alors qu'eux-mêmes ont des positionnements identitaristes affirmés⁵⁷. Si on peut leur concéder une ignorance totale de la source conceptuelle du communautarisme, on ne saurait nier chez eux une démarche démagogique et tacticienne de promotion de leur clan. Cela dit, il serait assurément injuste de mettre tous les dénonciateurs de ces dérives dans le même panier. Beaucoup de journalistes luttent avec détermination contre ces idéologies.

- *Edwy Plénel*

S'il est un journaliste dont la sincérité démocratique et progressiste anime les interventions orales ou écrites, c'est bien Edwy Plénel, directeur du site Internet *Médiapart*. Il faut reconnaître qu'il a de qui tenir, car il est le fils d'Alain Plénel, lequel, en sa qualité de fonctionnaire d'autorité responsable de l'Éducation nationale à la Martinique, a eu l'audace et le courage d'entrer en dissidence d'avec les décisions colonialistes de l'Etat lors du soulèvement populaire de décembre 1959. Il n'empêche que ce journaliste, sur l'intégrité intellectuelle duquel ne pèse aucun doute, tout en récusant l'identitarisme, oppose une « identité fermée⁵⁸ », pour lui condamnable, et une « identité ouverte », qu'il

⁵⁷. La notion d'identité française, thématique proposée par le gouvernement en place pendant le quinquennat de Nicolas Sarkozy, au point même que fût envisagée la création d'un ministère qui lui soit consacré. Qu'on se souvienne à cet égard des propos tenus à Besançon, le 13 mars 2007, par le président de la république, sous l'influence d'un de ses conseillers d'extrême-droite, Patrick Buisson : « *Parler de l'identité nationale ne me fait pas peur, même si, pour certains, c'est un gros mot. Je ne veux pas, avait-il ajouté, laisser le monopole de la nation française à l'extrême-droite. Je veux parler de la nation parce que je n'accepte pas l'image qu'en donne Jean-Marie Le Pen* ».

⁵⁸. Expression forcément redondante, compte tenu de notre analyse.

appelle de ses vœux non seulement pour la France, mais encore pour le monde entier⁵⁹. Manifestement, la confusion de l'ipséité et de la mêmeté, tout autant que celle de l'individuel et du collectif, l'habite encore à son insu. Non seulement l'identité ne saurait se répartir entre deux types, mais encore étant strictement individuelle elle est incompatible avec la notion de pluralité.

- *La journaliste Anne Mathieu à propos de Frantz Fanon*

La journaliste du *Monde diplomatique*, Anne Mathieu (2009), dans son article intitulé « Des Antilles à l'Algérie, Frantz Fanon, la négritude et l'émancipation », paru dans le *Monde diplomatique* de mars 2009, tient, à contre-courant de certaines assertions de passéisme dirigées contre Fanon, à rendre hommage à la bouillonnante actualité de *Peau noire, masques blancs*, essai dans lequel l'auteur œuvre, selon elle, au développement de la conscience noire, sans se laisser enfermer dans l'essentialisme, c'est-à-dire, dit-elle, une « identité unique et figée ». Il est évident que pour laudatif et empathique que soit le point de vue d'Anne Mathieu quant à la démarche du psychiatre martiniquais, il n'en est pas moins inconsciemment biaisé, car les termes « unique et figée » (qui, il faut le préciser à la décharge de l'auteur, interviennent non pas dans le corps même de l'article, mais dans le chapeau de présentation qui le précède) me semblent de trop, au regard de mon point de vue sur le concept d'identité, transféré de l'individu aux groupes humains. Si l'identité est par nature et définition figée, non seulement elle n'est pas plurielle, mais encore elle ne peut être confondue avec la spécificité propre aux communautés, laquelle échappe précisément à tout figement, en raison de son inscription dans le mouvement de l'Histoire.

- *Une pensée prémonitoire*

Dans mon intervention (Bernabé, 2011) lors de la *Rencontre Internationale Mémorial Fanon* tenue en 2011 à l'Université des Antilles et de la Guyane, je signale que l'auteur de *Peau noire, masques blancs*, dans une extraordinaire clairvoyance, utilise le terme « identité », sans jamais lui assigner une valeur essentialiste. Il s'agit alors pour lui de désigner des réalités dont les

⁵⁹. Comme en témoigne son ouvrage publié en 2014 et consacré à la défense des Musulmans.

caractéristiques sont semblables, deux objets (fabriqués ou non en série) pouvant être identiques sans pour autant posséder une quelconque identité. Le titre de cet essai de Fanon, qui concerne les diverses communautés à la fois africaines et afro-descendantes de la diaspora, est déjà, à lui tout seul, une dénonciation de l'aliénation mentale et culturelle du monde noir, pris dans son ensemble, ce qui aurait pu conduire son auteur à tomber dans le piège lexicosémantique que présente le terme « identité » et dans lequel à ce jour s'enlisent tant d'intellectuels célèbres. D'ailleurs, le point de vue de Michael Azar (2014), dans un ouvrage pédagogique sur Fanon, entre en convergence avec mes analyses. Selon cet auteur, Fanon pense qu'« il faut aussi critiquer les fantasmes qui poussent à envisager l'identité collective comme un fait » (p.36). Cette vision de la pensée de Fanon en suggère le caractère rigoureux et, de ce fait, prémonitoire. Une prémonition qui, à ce jour, n'a malheureusement pas encore impacté la réflexion de l'écrasante majorité de nos contemporains.

- *Joseph Macé-Scaron*

Le journaliste Joseph Macé-Scaron (2014), critique convaincu et sans complaisance des dérives communautaristes, continue, de façon tout à fait inconsciente, à assimiler identité des individus et identité des peuples au point de ne pas sembler comprendre qu'une carte dite d'identité n'est en réalité rien d'autre qu'une carte d'identification sociale. En effet, dans sa publication intitulée *La panique identitaire*, il écrit ces propos non dépourvus de pertinence et ayant vocation à représenter une alerte :

« Verra-t-on bientôt une carte d'identité⁶⁰ remplacer nos vieilles cartes d'identité ? Devra-t-on déclarer nos origines sur quatre générations, notre ethnie, notre religion ? "Sois et éternellement demeure", garde l'étiquette qu'on t'a apposée et qui va t'accompagner toute ton existence ! Telle est l'injonction qui s'élève des temples anciens et modernes, des édifices religieux et des hypermarchés. Ces dernières années, nos sociétés se sont

⁶⁰. À travers ce propos, d'un humour caustique, cet auteur critique le dangereux raccourci de langage que constitue l'expression « carte d'identité », qui désigne en réalité une carte d'identification. Le passage qu'il redoute de « carte d'identité » à « carte d'identité » est impossible. Le seul fait de la concevoir témoigne du manque de vigilance quant aux causes de l'essentialisme, telles que s'efforce de les mettre en exergue le présent essai.

transformées en gigantesques laboratoires pour identités devenues folles. La panique identitaire est le nouveau fléau qui vise non pas le lointain mais le voisin, de la Seine aux rives du Gange, de Glasgow à Barcelone. Jamais la tentation de se construire dans le rejet d'autrui n'a été portée à un tel degré d'incandescence. Est-ce vraiment ce monde-là que nous désirons ? »

Bien des politiques se trouvent engagés dans une critique déterminée du phénomène identitariste, sans pour autant avoir bénéficié de l'opportunité d'en repérer la cause profonde, telle que diagnostiquée à travers la présente recherche soucieuse de clarification. On ne saurait les en accabler, quand la grande majorité des philosophes et des sociologues sont enlisés dans la même impropriété, répandue dans l'ensemble de la communauté linguistique française et bien au-delà, quasiment dans le monde entier. Je me bornerai à évoquer quelques autres personnalités dans leur rapport au champ sémantique du terme « identité » :

- *Amin Maalouf*

Quand un écrivain aussi remarquable qu'Amin Maalouf (2001) produit un essai, qu'il intitule *Les identités meurtrières*, il engage et accomplit une analyse parfaitement intéressante à ceci près que, tout en critiquant âprement les conséquences de l'identitarisme, il en valide, comme par défaut, une conception biaisée, faute d'en connaître l'origine métaphorique. Les peuples ayant une singularité évolutive et pas une identité, le caractère meurtrier évoqué concerne en réalité la dérive cognitive à l'œuvre dans les représentations courantes. Il est dommage qu'à travers ce remarquable ouvrage il n'ait pas été en mesure de subodorer les incohérences liées à la manière de concevoir ce phénomène. Bref, le diagnostic qu'il fait du caractère délétère de l'identitarisme est brillant et sincère, mais incomplet. Embarqué dans la terminologie en vigueur au sein du lexique dominant des sciences humaines, il a, quitte à confiner l'homme dans le risque d'une étrange⁶¹ schizophrénie, préféré, lui aussi, promouvoir la notion d'« identité plurielle » plutôt que d'admettre le caractère inaliénable – et par

⁶¹. Etrange, car la notion d'identité plurielle étant sans rapport avec la schizophrénie, cette maladie ne concerne que l'ipséité, dont relève le psychisme de l'individu. En bref, si l'identité caractérise la personne, elle n'entretient en revanche aucun lien avec la personnalité de celle-ci.

voie de conséquence irréductible, parce qu'individuel – de l'identité, ce qui lui aurait permis d'en critiquer l'inadéquate application aux communautés. Le paradoxe de sa formulation rejoint sous une forme différente – mais dans une même volonté de stigmatiser les idéologies et comportements identitaristes – la redondance qui caractérise la notion d'« identité close⁶² » utilisée par Glissant (1990, 1997). Il existe non pas une identité, mais une spécificité française. Une personne bénéficiant d'une double nationalité peut posséder deux cartes d'identification sociale dites par abus de langage cartes d'identité. Quand par ailleurs le même académicien Maalouf, interrogé à la télévision par un journaliste, lui fait l'aveu enthousiaste de son sentiment d'avoir harmonieusement marié « ses identités libanaise et française », les termes de sa déclaration sont impropres. Seule est concernée sa personnalité, en l'occurrence particulièrement ouverte, chatoyante, multidimensionnelle, généreuse et incontestablement enrichie par la féconde hybridation en lui des particularités ethnoculturelles française et libanaise. Puissent tous les immigrés avoir, comme lui, la chance de réussir leur intégration dans la sphère socioculturelle de leur pays-cible.

- Jacques Attali

Auteur du *Dictionnaire du XXIème siècle* (1998), Attali écrit à la fin du XXème siècle cet article relatif à l'identité et qui, comme tous les autres développés dans cet ouvrage, se veut prémonitoire quant au XXIème :

« *Chaque individu sera défini et répertorié par un numéro de code unique englobant l'identification du passeport, le téléphone*

⁶². La mêmeté, caractéristique cruciale de l'identité, contrairement à l'ipséité (singularité en perpétuel mouvement) est, redisons-le, forcément liée à la clôture. D'où la redondance dont relève l'expression si courante d'« identité close ». Rechercher dès lors à « ouvrir » l'identité s'apparente à une entreprise évoquant tout à la fois Prométhée et Sisyphus. Ce ne doit pourtant pas être une question de mots. La mission des humanistes se définit non pas comme une lutte vertueuse contre une réalité transcendante, mais comme la conciliation – voire la réconciliation – des particularités ethniques. Comme ces dernières sont par nature impliquées dans un perpétuel mouvement, avec néanmoins des rythmes spécifiques et divers, il en résulte que la notion de métissage culturel, découlant du phénomène d'hybridation, peut alors acquérir une véritable pertinence du point de vue du « vivre ensemble ». À partir du moment où les êtres humains auront compris que les peuples ne sont pas détenteurs d'une identité, mais d'une spécificité, dans l'évolution de laquelle la négociation politique de type démocratique peut jouer un rôle déterminant, un avenir nouveau, espérons-le radieux, s'ouvrira à l'Humanité.

personnel, l'affiliation à la Sécurité sociale, la carte de crédit, le porte-monnaie électronique. Chacun sera aussi déterminé par une empreinte digitale et une « empreinte de fond de l'œil », moyen imparable de vérifier qui prélève sur un compte bancaire ou manipule un ordinateur.

À l'inverse, chacun cherchera à échapper à son unicité, à ne pas se réduire au numéro que la société lui a assigné, à se choisir des histoires, des passés, des noms, d'autres identités (et à en changer sans cesse par autocréation dans un carnaval généralisé), à vivre de façon multiple, à exercer plusieurs métiers et à appartenir à plusieurs familles simultanées.

Des pauvres de pays riches seront suffisamment aux abois pour vendre leur nationalité comme on vend déjà son sang, voire ses organes ; ils se retrouveront alors apatrides, avec peut-être encore les moyens d'acheter un passeport moins prisé que celui qu'ils ont vendu. Plus tard, ils pourront même céder d'autres éléments constitutifs de leur identité : leur nom, leur empreinte digitale, puis leur clonimage, voire leur clone ».

Tout en manifestant une évidente capacité d'imagination, ce propos ne s'affranchit pas de la confusion affectant le concept d'identité. D'une part, il assimile identité et identification (un passeport, comme un patronyme, est un moyen d'identification d'un individu et singulièrement d'une personne, mais ne peut être confondu avec son identité); d'autre part, il assigne à cette notion un contenu d'ordre psychologique, lequel concerne en réalité non pas l'identité, mais l'« ipséité » (terminologie initiée, rappelons-le, par Ricoeur), et qui correspond à la spécificité, forcément évolutive, de chaque personne. On peut regretter qu'un tel chercheur, dont l'influence intellectuelle est d'importance, entretienne à son insu les causes de l'identitarisme.

- *François Bayrou*

Homme politique développant de façon sincère et dépourvue de « langue de bois » une idéologie authentiquement humaniste, François Bayrou est un adversaire résolu de l'identitarisme, source du communautarisme. Ses convictions politiques sont ancrées dans un pacifisme de bon aloi, mais nullement angélique et naïf. Je ne doute pas que ce partisan déterminé d'une France apaisée, souhaite une conciliation, voire une réconciliation des actuelles communautés au sein d'une république une et indivisible. L'ouvrage de Bayrou (2012) dédié à sa campagne électorale lors de l'élection présidentielle de cette même année ne révélait pas de

prise de conscience particulière de la dérive sémantico-cognitive contenue dans le terme « identité », tel que l'usage en est couramment fait au rebours des analyses que je n'ai de cesse de développer à ce sujet. Il n'empêche, alerté (comme d'autres hommes politiques⁶³) par mes soins, et de façon indirecte, sur l'utilisation aberrante du mot « identité », François Bayrou, m'a semblé manifester une certaine ouverture d'esprit au regard de cette problématique novatrice. L'écoute de plusieurs de ses interventions m'a donné l'impression qu'il était le seul leader à avoir intégré l'idée selon laquelle l'emploi de ce terme recèle un piège. Nul doute que son charisme et sa force de conviction soient de nature à permettre à l'avenir une prise de conscience féconde et généralisée de cette problématique nouvelle.

II. L'émergence sélective, mais bienvenue d'une vision critique

J'ai récemment découvert la réconfortante proximité de mon point de vue sur la question de l'identitarisme et de ceux d'Edgar Morin (2001) et Michel Serres (2003). Ces deux éminents chercheurs font donc partie, du moins à ma connaissance, des très rares, voire des seules personnalités scientifiques, dont je me réjouis que leur point de vue sur cette question cruciale soit en convergence avec l'idée que je soutiens depuis nombre d'années, et qui est bien souvent mésinterprétée et même quasi unanimement rejetée par des esprits conservateurs. Il me semble dès lors indispensable de conforter mes analyses par l'évocation de leurs propos respectifs :

- d'une part du socio-anthropologue Edgar Morin (2001) :

« L'individu est irréductible. Toute tentative de le dissoudre dans l'espèce et dans la société est aberrante. C'est, répétons-le, l'individu humain qui dispose des qualités de l'esprit ; il dispose même d'une supériorité sur l'espèce et sur la société parce que lui seul dispose de la conscience et de la plénitude de la subjectivité. La possibilité d'autonomie individuelle s'actualise dans l'émergence historique de l'individualisme, tout en demeurant inséparable du destin social et historique. »

⁶³. Dont je me suis évertué à suivre les interventions médiatiques.

Ainsi l'individu n'est ni notion première ni notion ultime mais le nœud gordien de la trinité humaine⁶⁴ » (p.76).

Autre assertion :

« Nul autre individu ne peut dire Je à ma place, mais tous les autres peuvent dire Je individuellement. Comme chaque individu se vit et s'éprouve comme sujet, cette unicité singulière est la chose humaine la plus universellement partagée. Etre sujet fait de nous des êtres uniques mais cette unicité est ce qu'il y a de plus commun » (p.78).

- d'autre part, du philosophe Michel Serres (2003), dont j'ai tout

Handwritten note: *Handwritten note!*

tout récemment découvert et approfondi le point de vue sur la question à partir des très opportunes citations suivantes figurant dans un essai du psychologue Bertrand Troadec (2007)⁶⁵ :

« Ainsi, confondons-nous toujours appartenance et identité. Qui êtes-vous ? En entendant cette question, vous déclinez nom et prénom, et vous y ajoutez parfois lieu et date de naissance. Mieux encore, vous vous prétendez français, espagnol, japonais ; non, vous n'êtes pas identiquement, tel ou tel, mais, derechef, vous appartenez à l'un ou l'autre de ces groupes, de ces nations, de ces langues, de ces cultures. De même, vous dites shintoïste, catholique, démocrate ou républicain ; non et non, une fois encore, vous appartenez seulement à cette religion, à tel parti politique, à telle secte d'opiniâtre.

Handwritten mark: +

[je ∈ nous]

Mais qui êtes-vous donc ? Ce verbe ouvre à des sens si vagues qu'il vaut mieux le mettre en attente [...] Dites donc votre identité. Seule réponse véridique : vous-même et seulement vous-même [...]. »

[je = je] (p.114)

⁶⁴ . Rappelons que pour Edgar Morin, la notion de trinité humaine regroupe individu/société/espèce.

⁶⁵ . Cet auteur reproduit les propos du philosophe sous l'intitulé « Confusion entre appartenance et identité »

« Le racisme peut se définir par la réduction qu'il opère entre la relation d'appartenance et le principe d'identité. N'usez plus de ce terme, si répandu quand il s'agit de culture, de langue ou de sexe, puisque la faute de logique y devient un crime social et politique. Le racisme ramène le Je à un Nous. Qui n'a expérimenté que cette simple erreur de langue cache une tentative de mise à mort ? Réputez donc définitivement racistes les expressions : identité culturelle, sexuelle, religieuse, nationale, si fréquentes aujourd'hui. » (pp.117-118).

Tout dans cette citation est d'une importance capitale et je n'aurais pu trouver plus grande convergence avec ma position. Je me permets toutefois d'insister tout particulièrement sur deux expressions figurant dans cette citation : « faute de logique » et « erreur de langue », la seconde renvoyant à une analyse linguistique. Si la perspective de Michel Serres avait été cognitiviste dans la lignée de la pensée notamment de Lakoff et Johnson (1980), elle lui aurait sans aucun doute permis de découvrir, en deçà de la double dimension logique et linguistique, la source du phénomène identitariste. Sa réflexion constitue néanmoins une réelle avancée, son propos se focalisant sur la notion d'identité à la différence de celui d'Edgar Morin, lequel ne traite que de biais cette thématique, périphérique par rapport à son centre d'intérêt. Le propos de Morin n'en produit pas moins d'importants effets collatéraux propres à éclairer la problématique en question. L'ensemble des remarques qui précèdent confirme que l'identité, jamais en crise, n'est non plus jamais menacée. Le transfert métaphorique qui l'attribue aux communautés ne produit donc que du fantasme.

Chapitre 4

Clair-obscur et luminescence féconde

I. *L'essai Eloge de la Créolité : un soupçon d'identitarisme ?*

- *Affirmations péremptoires*

Après tous les développements qui précèdent, on ne s'étonnera pas d'avoir à lire ci-dessous une réflexion sur un concept que d'aucuns peuvent juger suspect d'identitarisme, à savoir celui de créolité, tel que proclamé dans l'*Eloge de la Créolité* (Bernabé, Chamoiseau, Confiant, 1988), dont la déclaration liminaire est on ne peut plus péremptoire :

« *Ni Européens, ni Africains, ni Asiatiques, nous nous proclamons créoles* ». (p.13).

L'autodénomination des colons européens comme Créoles sur le seul et exclusif fondement de leur naissance dans la colonie, par opposition à ceux nés en Europe (*Vié Blan*) et en Afrique (*Bossales*), est intervenue précocement dès le XVIIème siècle et n'a été transférée aux plantes, aux animaux et aux esclaves qu'au XVIIIème siècle. Si le rapport à la créolité, définie par le droit du sol et la volonté farouche et non moins fantasmatique d'**autochtonisation**⁶⁶, présente un intérêt certain du point de vue socio-psychanalytique en ce qui concerne la rupture symbolique par rapport au père européen (au sens de Mendel, 1968), il n'y a en revanche aucune pertinence à se définir comme Créole, démarche essentialiste et idéologique résultant d'une opération

⁶⁶. Ce terme doit être considéré dans l'acception métaphorique autorisée par son étymologie : l'autochtone (du grec « autochthonos ») est celui qui a émergé d'un sol donné. L'Afrique est présentée par les paléontologues comme constituant le sol d'où a émergé Homo sapiens. Il y a lieu de distinguer l'**autochtonisation** (processus commandé par un désir relevant de l'Imaginaire) de l'**autochtonie** (caractéristique (relevant du Réel historique) d'Homo sapiens ayant émergé d'un sol donné).

→ liée à l'émergence d'un sol donné

métaphorique inadéquate, voire induë, de type structurel, selon la classification en vigueur dans la linguistique cognitive.

- *Flashes intuitifs générateurs d'éventuels rétropédalages*

Dans l'*Eloge de la Créolité*, il n'est en aucune façon développé une idéologie qui serait essentialiste⁶⁷, visant donc à définir les traits inamovibles d'on ne sait quelle ethnie diasporique répartie dans la zone américano-caraïbe et l'Océan Indien. Il s'agit d'un propos visant, par un recours métaphorique – de toute évidence dangereux – à la dynamique du mot « créole », à déconstruire les figements idéologiques traditionnels, source d'amalgames défavorables à l'émergence du divers, ce dernier fût-il inscrit dans un contexte d'exploitation esclavagiste. À preuve, la suite immédiate, à valeur explicative, de ladite proclamation :

« Cela sera pour nous une attitude intérieure, mieux, une vigilance, ou mieux encore, une sorte d'enveloppe mentale au mitan de laquelle se bâtira notre monde en pleine conscience du monde. Ces paroles que nous vous transmettons ne relèvent pas de la théorie, ni de principes savants. Elles branchent au témoignage. Elles procèdent d'une expérience stérile que nous avons connue avant de nous attacher à réenclencher notre potentiel créatif, et de mettre en branle l'expression, de ce que nous sommes » (p.13).

Bien évidemment, le « ce que nous sommes » ne renvoie pas à on ne sait quelle « identité collective », mais à une **singularité culturelle** à repérer et à alimenter par une démarche vigilante et créative. Cela dit, cette réflexion s'inscrit dans un sentier⁶⁸ sinueux et escarpé qui ne débouche pas encore sur une avenue totalement désembouteillée. À cette époque (fin des années 1980), les co-auteurs de l'*Eloge*, comme l'ensemble des gens (intellectuels et

⁶⁷. Dans le sillage de l'essai *Eloge de la Créolité*, il existe depuis quelques années une association du nom de « Tous créoles », dont l'objectif déclaré est le rassemblement de tous les Martiniquais, indépendamment de leur groupe ethnique originel. Tout en approuvant cette volonté d'unité, je ne cesse de mettre en garde les membres de cette association contre les risques et dangers d'une idéologie postulant on ne sait quelle identité, prétendue créole (appliquée à un ensemble de groupes humains marqués par les avatars de la colonisation) et dont le caractère inapproprié est mis en exergue à travers les analyses que je fais de cette conception reposant sur un transfert métaphorique biaisé).

⁶⁸. *Wett*, en créole.

autres), étaient prisonniers -- comme c'est encore le cas de nos jours -- du terme « identité ». C'est le déferlement planétaire de l'identitarisme et du communautarisme qui aura, me semble-t-il, provoqué chez moi une mise en question de ce mot et surtout de son emploi tel que le révèlent mes précédents écrits sur la question, quasi unanimement contestés, par pur conservatisme. A la fin du premier paragraphe de l'*Eloge*, on peut en effet lire cette phrase, à laquelle je n'aurais jamais consenti aujourd'hui, en raison de l'utilisation inappropriée de deux termes accolés, faciles à deviner pour tout lecteur averti de mes nouvelles analyses :

« Puisse-t-il⁶⁹ participer à l'émergence, ici et là, de verticalités qui se soutiendraient de l'identité créole tout en élucidant cette dernière, nous ouvrant, de ce fait, les tracées du monde et de la liberté » (p.13).

Si, vue aujourd'hui à travers le prisme de mon regard tout à la fois rétrospectif et critique, l'expression « identité créole » peut paraître regrettable parce que révélant un manque de vigilance terminologique, le recours à la notion d'ouverture au monde dont elle s'accompagne dans cette même phrase signifie, en sens contraire, un refus conceptuel, fût-il implicite, de l'identitarisme. Les auteurs de l'*Eloge* ne peuvent qu'en être fiers ! N'ayant pas été amenés à faire une telle analyse de cet essai – dont il convient de signaler l'audience internationale -- certains de nos lecteurs se réclament d'une créolité reproduisant une conception communautariste de nos sociétés dites créoles. Puisse la présente rectification constituer à leurs yeux la déconstruction d'une idéologie s'enracinant dans une mésinterprétation, très compréhensible, du parcours mental de l'*Eloge*. Cela étant dit, pour se convaincre de l'intérêt et de la pertinence idéologiques de ce texte, qui ne saurait prétendre à la perfection, il suffit d'en citer un autre passage :

« Du fait de sa mosaïque constitutive, la Créolité est une spécificité⁷⁰ ouverte. Elle échappe ainsi aux perceptions qui ne

⁶⁹. Il s'agit de notre positionnement

⁷⁰. L'émergence de ce mot particulièrement emblématique constitue déjà une contestation subconsciente et prémonitrice de la notion d'identité improprement transférée de l'individu aux groupes. A cette époque le binôme ricoeurien relatif à la mêmété (ou invariance) et à

seraient pas elles-mêmes ouvertes. L'exprimer, c'est exprimer non une synthèse, pas simplement un métissage, ou n'importe quelle autre unicité. C'est exprimer une réalité kaléidoscopique, c'est-à-dire la conscience non totalitaire d'une diversité préservée. Nous avons décidé de ne pas résister à ses multiplicités pas plus que ne résiste le jardin créole aux formes des ignames qui l'habitent⁷¹. Nous vivons ses inconforts comme un mystère à accepter et à élucider, une tâche à accomplir et un édifice à habiter⁷², un ferment pour l'imagination et un défi pour l'imagination. Nous la penserons comme référence centrale et comme déflagration suggestive à organiser esthétiquement. Car elle n'est pas une valeur en soi ; pour être pertinente son expression doit s'engager dans une démarche esthétique achevée. Notre esthétique ne pourra exister (être authentique) sans la Créolité » (pp 27-28).

Pour en revenir au concept de créolité, on aura compris que son contenu tel qu'exprimé dans *L'Eloge*, ressortit au mode non pas de la **littéralité** mais de la **littéarité** et ce, dans une démarche en la circonstance féconde, à savoir un transfert métaphorique, cette fois positif mais pas moins risqué. J'admets néanmoins que, sans appropriation des présentes données explicatives, fussent-elles fournies *a posteriori*, l'idéologie propre à *L'Eloge* peut, sans nul doute et de façon tout à fait légitime, demeurer sujette à mésinterprétation. Il y a lieu par ailleurs de préciser que visiter le concept de créolité ne revient nullement à mettre en cause l'intérêt que peuvent susciter les langues créoles et les cultures qu'elles sous-tendent.

l'ipsité (synonyme de « spécificité ») était encore loin d'avoir impacté la réflexion à l'œuvre sur l'identitarisme.

⁷¹. On notera que la topologie de l'« habiter », analysée dans le présent chapitre, est déjà à l'œuvre dans cet essai.

⁷². Même remarque que dans la note précédente

II. Approche rétrospective d'un piège lexico-sémantique pour tous

- *Des contradictions éclairantes*

Remarque capitale : au moment où j'ai redécouvert dans l'essai précédemment évoqué d'Edgar Morin (2001) une utilisation du terme « identité » quasi identique à celle des co-auteurs de *l'Eloge*, j'ai pensé -- et j'assume pleinement ce point de vue -- que notre trio avait motif à être exonéré de ce faux-pas, qui au départ ne me semblait que terminologique. Je dois à la vérité de dire que ce rigoureux penseur a, dans plusieurs titres de chapitres de son essai, associé le terme d'identité et d'autres avec lesquels ce dernier est incompatible. Il parle par exemple d'« identité sociale », d'« identité humaine » ou encore de « poly-identité ».

Les apparentes contradictions du parcours terminologique de Morin, confrontées à l'évidente cohérence de sa pensée, m'ont opportunément orienté vers une confirmation de la nature fondamentalement cognitive, et par voie de conséquence inconsciente ou peu conscientisée, du phénomène en question. C'est d'ailleurs, le même Morin qui insiste sur les notions d'« humanité archaïque », de « méta-humanité », de « sur-humanité », expressions qui démontrent que, pour lui, chaque phase de l'humanité, qu'elle soit inscrite dans un continuum ou un discontinuum, possède sa spécificité, sans que pour autant l'espèce humaine ait une nature pérenne. Il va même jusqu'à parler aussi d'« identité planétaire », concept dont l'objectif est précisément de mettre en évidence un parcours anthropologique spécifique observé précisément dans sa globalité mondialisée. En réalité, rien dans son propos, malgré l'emploi du terme « identité » stratégiquement appliqué à des réalités collectives, ne saurait donner prise à l'assignation d'un quelconque identitarisme, ce dernier fût-il inconscient. Cela dit, en raison du poids immense de son autorité intellectuelle, légitimée par la fécondité de son imagination scientifique, ouvreuse de perspectives radicalement nouvelles, la mésinterprétation de ce qui n'est qu'un fragment de son discours risque de conforter les conservatismes pervers, adjuvants de dérives psychosociologiques mortifères. Mon souci est de clarifier les choses à l'aune d'une réflexion qui pour être déroutante, n'est en rien sectaire.

Une approche cognitive de la terminologie utilisée par Edgar Morin m'a permis de mieux repérer la problématique concernée. Elle m'a aussi éclairé sur ce qui, dans le parcours conceptuel de ce penseur considérable, m'était d'abord apparu comme une étonnante contradiction, pour ensuite se révéler être la preuve du caractère insidieux du champ lexical de l'identité dans son impact sur son champ sémantique. Rappelons que quand on qualifie deux objets d'identiques, on reconnaît par là qu'ils se ressemblent en tous points. Par contre, les déclarer presque identiques signifie qu'ils ne sont pas totalement semblables⁷³, tout en présentant une ressemblance plus ou moins grande. On l'aura compris, la complexité des champs lexical et sémantique relatifs à ce qui se rapporte à l'« identique » est une source de confusion. Cette confusion est amplifiée par un statut cognitif soumis à l'emballement, découlant du transfert métaphorique (de type structurel, selon la terminologie cognitiviste) de la notion d'identité des individualités aux communautés. Prenant le pas sur celui de « spécificité », le paradigme en question, remplace couramment ce dernier sans que soit alertée la vigilance de ses utilisateurs, locuteurs non avertis, dont la compétence linguistique s'inscrit forcément dans une pratique collective.

J'invite les lecteurs du remarquable ouvrage d'Edgar Morin (2001) à ne pas se méprendre sur sa pratique lexicale quelque peu en rupture, pour les raisons précédemment indiquées, d'avec le contenu notionnel de ses analyses. L'« identité humaine » dont il parle renvoie en fait à l'espèce humaine qui relève par nature et par définition d'une particularité, mais non d'une identité, puisqu'en perpétuelle évolution. Tout comme les auteurs de *l'Éloge de la Créolité* et de l'ensemble des intellectuels, il a été assurément été captif d'une situation linguistique certes, mais fondamentalement langagière. Rappelons que la langue française

⁷³. Rappelons à cet égard l'exemple précédemment cité de la feuille de papier coupée en deux parties égales : chacune d'elles est **identique** à l'autre, mais garde son **identité** propre, cette dernière notion s'appliquant à toutes les individualités, qu'elles soient animées ou inanimées, pourvues ou non d'une conscience, biodégradables ou non. La différence de sens entre l'adjectif « identique » et le substantif dérivé « identité » est révélatrice de l'accident cognitif qui, affectant la compétence linguistique des locuteurs, se répercute sur leur conceptualisation, même si certains esprits ont pu par chance échapper à sa totale emprise.

n'est pas la seule à s'enliser dans cette ornière en forme d'imbroglia – dont il convient désormais de s'affranchir.

- *Diversalité et trinité humaine, notions au service d'une réhabilitation conceptuelle*

Le néologisme « diversalité » (ou philosophie du Divers), employé dans l'*Eloge* témoigne de manière très opportune de ce qu'un même pays peut comporter des ethnies spécifiques mais pas une pluralité d'identités. Les individus sont par nature ouverts à l'altérité et à la diversité à travers leurs spécificité, tandis que leur composante immuable, par nature et définition close sur elle-même et sans rapport organique avec la psyché, n'est concernée ni par la notion d'évolution ni a fortiori par celle de partage. À travers son pertinent concept de « trinité humaine », Edgar Morin est allé beaucoup trop loin dans la clarification du statut différencié de l'individu, de l'espèce et de la société pour que l'amalgame lexical, dont lui aussi a pu être victime à son insu et à l'instar de l'ensemble des locuteurs francophones et même au-delà, puisse être suspecté d'accréditer le transfert aux groupes de la caractéristique strictement individuelle que constitue l'identité. Nul ne peut en effet s'imaginer que cet auteur ait l'incohérence de souscrire à l'existence d'une « identité collective » et ce, à contre-courant non seulement de ses assertions précédemment citées mais aussi d'une réalité historique inscrite dans le mouvement. Cette dernière nous enseigne que les sociétés ont évolué dans le passé, chacune à son rythme propre et, de nos jours, selon une même dynamique partagée, imputable aux effets de la mondialisation, laquelle ne confine pas forcément à l'uniformisation. On ne peut non plus lui imputer la croyance aussi irrationnelle que tardigrade propre aux créationnistes, en une espèce⁷⁴ humaine immuable, vision qui, de toute évidence, contreviendrait à la théorie scientifiquement confirmée⁷⁵ de l'évolutionnisme darwinien, ainsi qu'aux perspectives futures de l'homme bionique, possiblement engagé dans une trans-humanité aux enjeux divers. De la part d'Edgar

⁷⁴. La relation morphologique et sémantique entre le substantif « espèce » et l'adjectif « spécifique » renvoie de façon claire au fait que l'espèce, en l'occurrence humaine, pour être spécifique, n'est pas inscrite dans la fixité.

⁷⁵. Au grand dam des intégristes religieux et autres créationnistes.

Morin, il ne s'agit donc nullement d'un manque, fût-il ponctuel, de vigilance intellectuelle, mais d'un cadrage conceptuel non spécifiquement focalisé sur la terminologie et le champ sémantique de l'identité – car tel n'était pas son objectif premier⁷⁶. Il en va de même pour le grand historien qu'est Fernand Braudel (1986), auteur de l'ouvrage intitulé *L'identité de la France*, dont le contenu ne révèle fort heureusement aucune idéologie perverse. Il se trouve néanmoins que le légitime crédit intellectuel accordé à sa personne par ses lecteurs peut avoir pour conséquence une légitimation de comportements identitaristes. En effet, si la France a une identité, en quoi les Français seraient-ils condamnables de vouloir la préserver contre d'autres jugées envahissantes, démarche communautariste génératrice de xénophobie ?

- *Une exonération pour tous ?*

Les remarques qui précèdent peuvent être de nature à exonérer également tous les intellectuels et/ou politiciens qui persistent dans l'amalgame précédemment analysé, faute de se rendre compte que ce dernier menace la validité de leurs opinions en les plaçant dans un piège auquel leur conceptualisation ne leur offre pas toujours, comme à Edgar Morin, la chance d'échapper. Toutefois pareille exonération ne peut être légitimement méritée que si les gens concernés sont en mesure de percevoir l'alerte lancée par l'analyse entreprise dans le présent ouvrage. Puissent-ils enfin accéder à une appropriation cruciale des mécanismes sociocognitifs à l'œuvre dans la phase actuelle de mondialisation, et de plus en plus suscités par le contact inédit des peuples. C'est précisément parce que les communautés évoluent que l'idéologie identitariste est néfaste et doit être combattue à sa source même. Il importe de poser un questionnement crucial : comment en toute logique peut-on comprendre que les tenants de l'identité, donc de l'immutabilité des peuples, expriment à travers leurs propos et postures xénophobes, leurs craintes à l'endroit des mouvements migratoires ayant leur pays pour cible ? En d'autres termes, comment en toute logique ce qui est proclamé invariant peut-il être altéré ? Pareille contradiction nous invite de toute évidence à découvrir le caractère fantasmatique des idéologies

⁷⁶. A la différence de la démarche où m'a engagé mon investissement dans la grammaire cognitive.

communautaristes, lesquelles doivent être distinguées des idéaux **communautaires**, source au contraire de tolérance, d'ouverture et de partage.

28 - 824500

BERN 53 36 v

Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is mirrored and difficult to decipher.

Chapitre 5

Aspects cognitifs de la transhumance d'Homo dit sapiens

I. Transcendantalité et dérive cognitive

L'observation des maux affectant nos sociétés (essentialisme et autres fléaux en « isme », précédemment évoqués), pose la question de savoir quel mécanisme matriciel, en lien avec l'égoïsme, se trouve au fondement du transfert cognitif, générateur de la dérive découlant vraisemblablement de l'égoïsme (ou centrage exclusif de l'individu sur lui-même). Il n'est pas interdit d'établir une relation entre la notion d'âme, telle qu'initée par les religions notamment monothéistes⁷⁷, et la dimension transcendantale de l'identité. On peut raisonnablement penser que la nature transcendantale de l'identité (individuelle par nature et par définition) contribue à susciter chez l'être humain, aux prises avec l'angoisse métaphysique de la mort, une valorisation de son Ego afin de s'assurer de façon fantasmagique une place pérenne dans la mémoire des générations futures, gage imaginaire d'immortalité. L'impérieux besoin du regard des autres ne serait-il pas en réalité le signe d'une sous-estimation de soi, que l'être humain chercherait inconsciemment à compenser par l'excessive exaltation de son moi, traduite par l'égoïsme et son immédiat corrélat, l'ethnocentrisme. Cela dit, l'explication du comportement d'Homo sapiens n'est pas seulement d'ordre psychologique. Il convient aussi de chercher à mieux comprendre son fonctionnement en rapport avec la dimension cognitive de sa transhumance⁷⁸ à l'échelle de la planète, processus lié à une farouche volonté d'appropriation. Au-delà de son étymologie, l'« habiter » implique une relation cognitive spécifique entre le langage, l'être et l'avoir. Il y a lieu de rappeler que ce point de vue s'avère être en convergence avec celui d'Heidegger (1958 : 173), selon qui « l'homme *est* pour autant qu'il habite ».

⁷⁷. Si ce point de vue devait apparaître comme pertinent aux croyants, ces derniers ne pourraient que se réjouir d'y trouver une validation de leur croyance en l'Autre-monde. Le Paradis deviendrait alors une réification, source de concrétude, de l'abstraction transcendantale que constitue l'identité de chaque être. Le Paradis deviendrait alors le lieu où ipsité évolutive et mêmété se confondraient. Il n'empêche, pour suggestive qu'elle soit, une approche cognitive se prétendant rationnelle n'est pas en mesure de confirmer une réalité qui à ce jour échappe totalement à la raison humaine.

⁷⁸. Dans l'étymologie de ce terme, on reconnaît le latin « humus » qui désigne le sol.

- *Rappel du RSI lacanien*

Il existe, sur fond de réalité d'ordre psychanalytique, un lien entre topologie et cognition, l'objectif inconsciemment visé par l'Humanité étant le processus que je qualifie de « chtonisation », autrement dit d'enracinement dans un sol, opération qui ne me semble pas compréhensible sans le recours à la trilogie conceptuelle RSI initiée par le psychanalyste Lacan (1966, 1978).

- *L'imaginaire et la dérive cognitive de l'autochtonisation*

Des trois concepts du RSI lacanien, c'est surtout l'Imaginaire qui se trouve au fondement de la dérive cognitive découlant du mode d'appropriation de la planète par Homo sapiens. La constitution des peuples est, rappelons-le, issue du processus de peuplement de la planète à partir du territoire originel que les paléontologues situent au sein du continent africain. Cette donnée s'avère fondamentale au plan cognitif, psychosociologique et idéologico-politique. On ne peut dissimuler le lien qui s'établit entre le désir d'habiter et la revendication nationaliste reposant sur la notion d'identité appliquée aux peuples, notion dont l'utilisation inadéquate conduit à des dérives et confusions qui s'étendent aux réalités sociopolitiques, qu'elles ne manquent pas de vicier.

À part les tout premiers Homo sapiens, aucun humain à ce jour n'est, dans la réalité des choses, autochtone de son territoire. C'est, insistons-y, par le truchement d'un mécanisme lié à l'Imaginaire, se substituant au Réel, que l'allochtonie, prenant assise sur un ancrage ancien, se mue en autochtonie. Nul doute que ce glissement ait une cause imputable à une dérive cognitive liée au Symbolique. Cette remarque confirme la notion de « liage » ou de « nouage » formulée par Lacan pour décrire l'étroite solidarité unissant les trois registres du RSI. Dire qu'en raison de ses origines situées sur une partie du continent africain, Homo sapiens doit par là-même être défini comme africain traduit une vision essentialiste tout autant dangereuse que celle qui a pu fonder le racisme issu de son origine présumée caucasienne par une paléontologie européo-centriste. **Autochtonie** et **allochtonie** constituent donc deux caractéristiques objectivables à partir des recherches paléontologiques. La première de ces deux notions, au-delà du lieu d'émergence d'Homo sapiens, ne peut faire l'objet que de représentations imaginaires d'ordre psycho-anthropologique. Dans la mesure où il est censé avoir émergé quelque part sur le

continent africain, son autochtonie ne peut recevoir que la qualification d'**absolue**, à la différence des enracinements plus ou moins anciens résultant d'une dissémination sur toute la Terre. En d'autres termes, cette transhumance a produit diverses **allochtonies**, métamorphosées à travers une démarche imaginaire en fausses autochtonies qualifiables (dans une perspective réaliste⁷⁹) de **primaires**⁸⁰ ou de **secondaires**⁸¹. Rappelons que le pouvoir de l'Imaginaire est tel qu'il peut se substituer au Réel. S'il y a un réel de l'Imaginaire, lequel procède de la dimension idéologique du fonctionnement des humains, il existe à l'inverse un imaginaire du Réel, ressortissant au phantasme.

- *Phantasme et idéologie*

Phantasme et idéologie exercent de façon si subtilement contraignante leur pouvoir sur les représentations individuelles et les effets collectifs induits que leur cumul est de nature à engendrer des comportements et des conflits délétères pour l'humanité ainsi que pour son écosystème, maux qui ne peuvent être conjurés que par une vigilance intellectuelle transcendant les démarches de repli communautariste. Les descendants des conquérants d'un territoire donné se croient instinctivement fondés à s'en attribuer la propriété légitime grâce au caractère immémorial (assorti par là-même d'une aura mythique) que peut revêtir l'installation de leurs ancêtres, source incontestable d'enracinement psycho-affectif. En bref, une installation ancienne favorise le sentiment, de nature imaginaire, d'autochtonie. Cela dit, il arrive que des immigrés de la seconde génération parfaitement conscients de leur trajectoire familiale manifestent une xénophobie relevant d'un nationalisme

⁷⁹. Réaliste, parce que les peuples installés depuis plusieurs générations sur un territoire peuvent s'y sentir tellement enracinés qu'ils sont amenés à confondre cet enracinement avec une autochtonie. Cela dit, reconnaître une réalité psychosociologique ne revient pas à la valider au plan rationnel. Je maintiens à ce niveau la notion de pseudo-autochtonie.

⁸⁰. Ou pseudo-autochtonies primaires (cas, par exemple, des Amérindiens du plateau des Guyanes, dont le caractère immémorial de leur installation leur vaut dans le langage courant le qualificatif d'autochtones)

⁸¹. Ou pseudo-autochtonies secondaires (cas des Marrons du plateau des Guyanes, installés dans des territoires forestiers avec un mode de vie proche de celui des Amérindiens, situation qui leur vaut d'être communément perçus comme des autochtones, fussent-ils engagés dans une installation située dans les Temps Modernes.

étroit. La motivation de ce comportement peut relever d'un désir compensatoire de légitimité, mais elle peut aussi indiquer qu'une ancestralité ancienne n'est pas la condition suffisante à l'affirmation identitariste. Le fondement de la dérive en question n'est donc pas forcément lié à la seule immémorialité, même si ce facteur est loin d'être insignifiant. Ce que nombre d'anthropologues qualifient de « civilisation première », ne correspond pourtant jamais qu'à une autochtonie secondaire. Expression par défaut, cette formule témoigne du pis-aller que constitue le recours à la chronologie comme moyen de légitimer la propriété exercée par un peuple sur une terre donnée. Il en ressort que la notion d'autochtonie constitue une sorte d'« hystérisation » de celle d'ancrage (ou d'enracinement) dans une terre donnée. Pour expliquer cette réalité anthropologique, on peut légitimement avancer qu'Homo sapiens s'est développé dans une logique d'auto-divinisation. S'agissant des divinités, de nombreuses religions distinguent les ouraniennes, les chthoniennes, les aquatiques (liées aux océans ou aux fleuves). On peut raisonnablement conjecturer que, faute de pouvoir s'inscrire dans les sphères ouranienne et aquatique en raison de sa nature physique, Homo sapiens, pour cet investissement fantasmatique, n'avait pas d'autre choix que le domaine terrestre, seul habitable par lui.

II. Le schème cognitif de l'habiter : physicalisation et mentalisation

Cette réflexion prendra appui sur les réalités socio-historiques des Amériques et plus particulièrement de la Caraïbe, illustrées par la société de plantation. Cette dernière ayant succédé à la société d'habitation, fondatrice de la colonie, le présent chapitre traite de la dimension topologique de l'« habiter » pour tenter de dégager les schèmes cognitifs inhérents notamment à l'entreprise coloniale, concrétisation de la **transhumance** des populations sur la planète.

- *L'habiter d'un poète antillais de la négritude*

On ne peut rester insensible aux vers suivants d'un poème d'Aimé Césaire (1982), co-fondateur avec Damas et Senghor du mouvement littéraire de la Négritude :

J'habite une blessure sacrée

J'habite des ancêtres imaginaires

J'habite un vouloir obscur

J'habite un long silence
J'habite une soif irrémédiable
J'habite un voyage de mille ans
J'habite une guerre de trois cents ans
 [...]

J'habite donc une vaste pensée
Mais le plus souvent je préfère me confiner
Dans la plus petite de mes idées
Ou bien j'habite une formule magique
Les seuls premiers mots
Tout le reste étant oublié.

- *Les arrière-plans étymologiques de l'habiter*

La présente analyse se propose de dégager les représentations de l'espace impliquées dans le processus d'habiter. La structure étymologique du verbe en question, correspond au latin *habitare*, qui lui-même provient de *habere* (avoir), auquel a été ajouté un suffixe (*it*) à valeur fréquentative. Habiter, c'est donc se trouver dans un rapport d'appartenance, voire d'appropriation selon une modalité dite fréquentative, c'est-à-dire liée à une « habitude », mieux encore un « *habitus* », au sens que ce mot a dans la terminologie du sociologue Bourdieu (1979,1980). L'habitude étant en quelque sorte une « seconde nature », la suffixation fréquentative a pour effet de transformer l'Avoir (*Habere*) en Être (*Esse*). L'orientation sémantique de l'« habiter » est donc l'« habituel », autrement dit le permanent (donc l'enracinement) et non pas le momentané, lequel, en l'occurrence, ne peut constituer qu'un accident de parcours.

- *Les modalités de l'habiter*

S'il est vrai que l'Homme est un **habitant** de la Terre, en revanche, on ne peut dire qu'il l'habite d'une seule et même manière. Il y a deux modalités d'investir, de s'approprier un espace : une modalité holotopique⁸², concernant donc un espace dans sa totalité et une modalité mérotopique⁸³, qui n'en concerne

⁸². Rappelons l'étymon de ce mot : le grec « holos », signifiant « entier », « complet », « tout ». L'univers étant en perpétuelle extension, il n'existe pas d'holotope absolu. Tous les holotopes sont relatifs et concernent un niveau topique donné. Un holotope se définit comme un espace englobant un ou plusieurs mérotopes, et un mérotope, comme la partie englobée d'un holotope. Il existe donc différents niveaux mérotopiques et holotopiques.

⁸³. L'étymon de ce néologisme est constitué par le grec « méris », signifiant « partie, portion ».

qu'une partie. À titre d'exemple, la France est un holotope en relation avec divers mérotopes imbriqués les uns dans les autres à la façon des poupées russes. Ces mérotopes se divisent en deux groupes : les uns placés en amont (ou **hypermérotopes**) et les autres en aval (ou **hypomérotopes**). Les hypermérotopes de la France sont l'Europe occidentale, l'Europe, la planète Terre, le système solaire, l'Univers. Les hypomérotopes de la France sont : les régions, les départements, les communes et autres agglomérations, les quartiers, les immeubles, les appartements et autres maisons. Ces derniers espaces doivent être considérés comme des mérotopes de base (ou **habitacles**) à la seule condition qu'ils constituent le dernier niveau de l'habiter, c'est-à-dire qu'ils ne comportent pas de frontières internes délimitant des habiters multiples⁸⁴. Ainsi, si une pièce peut être détachée des autres au sein d'un appartement ou d'une maison fonctionnant comme holotopes, elle devient alors un habitacle⁸⁵.

- *Le berceau africain d'Homo sapiens*

Nos tout premiers ancêtres ont émergé d'un espace mérotopique situé en Afrique. C'est seulement de cet espace originel-là qu'ils ont été autochtones. À partir de ce mérotope, il s'est produit une migration rayonnant sur ce même continent africain et débouchant sur un peuplement de niveau planétaire, en rapport forcément avec une allochtonie objective. Homo sapiens a donc une origine africaine validée par les derniers travaux des paléo-généticiens, lesquels ont mis en défaut la thèse purement idéologique et raciste de l'origine caucasienne de l'Humanité. Tous les humains sont donc des afro-descendants. Signifier l'origine africaine de notre humanité est de nature non seulement à créer une solidarité entre les peuples, mais encore à déjouer

⁸⁴. Si à titre temporaire j'invite à mon domicile un ami et que je lui attribue une chambre, cette dernière devient à son tour un habitacle, se distinguant par là-même des autres pièces de ma résidence.

⁸⁵. Soit un hôtel, ses mérotopes de base (ou **habitacles**) sont constitués par les chambres, lesquelles peuvent comporter une salle de bains et des toilettes, bref de petits appartements. Un espace nommé « hôtel » ne peut être considéré comme un habitacle, mais est censé en comporter plusieurs, généralement à titre provisoire. Un hôtel particulier parisien constitue en revanche un habitacle, l'adjectif « particulier » permettant précisément de le distinguer d'un hôtel ordinaire.

BERNS3 40, l'indication de
↓ 70 après la note 85

On l'auro enpris tout
~~tout~~ autre merotope
que le merotope de base
peut être constitué un
holotope ^{et ce} quel qu'en soit
le niveau topique.

note 75: igniter: top (constituer)

à supprimer les points que
les notes

BERNS 3 40 v

Handwritten notes, possibly a date or reference number, partially obscured and mirrored.

Handwritten notes, including the word "Landscape" and other illegible text, appearing as bleed-through from the reverse side of the page.

Handwritten notes, possibly a date or reference number, appearing as bleed-through from the reverse side of the page.

Handwritten notes, possibly a date or reference number, appearing as bleed-through from the reverse side of the page.

toutes les idéologies négrophobes et ségrégationnistes. Cela dit, peut-on pour autant dire dans une perspective afro-centriste que notre humanité actuelle est africaine et ce, dans un monde comportant cinq continents dont l'Afrique elle-même ? On peut certes toujours le prétendre, à condition toutefois de prendre conscience qu'en le faisant on procède à une opération de type métonymique confondant, d'une part, l'origine d'un parcours et une étape ultérieure de ce dernier et, d'autre part, la partie (l'Afrique) et le tout (la planète). Rappelons que les travaux de Lakoff et Johnson (1980) ayant démontré que la métonymie était avec la métaphore au fondement de la cognition, une telle assertion s'inscrit dans une démarche pouvant être lourde de conséquences. L'Africain ayant été séculairement stigmatisé et placé à la périphérie, voire en dehors de l'Humanité, l'afro-centrisme peut être considéré comme une volonté légitime de recentrement de l'Afrique dans le concert mondial. Il convient néanmoins d'éviter les dérives « noiristes » et de prendre garde à ne pas verser dans une forme de totalitarisme identitariste, expression dommageable d'une potentielle revanche de l'Homme noir sur l'Homme blanc et manifestation d'une possible volonté hégémonique au demeurant pas très différente de celle ayant sous-tendu les entreprises colonialistes, prédatrices et, par voie de conséquence, spoliatrices de l'Occident. En bref, aussi compréhensible qu'il soit, l'émotionnel doit, dans l'intérêt de l'Humanité, céder le pas au rationnel, condition nécessaire à une émancipation véritable du continent africain lui-même, dont nul ne saurait par ailleurs ignorer que la richesse de ses ressources naturelles attisera de plus en plus la convoitise des accapareurs extérieurs, trop souvent avec la vénale complicité de politiciens locaux, instruments du néocolonialisme. Nul doute cependant que le recentrement de l'Afrique sur elle-même et son ouverture réalisée non sans vigilance sur les autres continents soient indispensables à son développement et qui plus est à son épanouissement.

- *L'habitable, mérotope de base et lieu de l'espace vital*

Revenons-en à l'**habitable**⁸⁶, défini comme **mérotope de base**, autrement dit le seul dépourvu d'un niveau inférieur et constituant

⁸⁶ De façon métaphorique, on peut considérer un véhicule comme étant un habitacle. Cela dit, dans la mesure où certains véhicules (camping-cars et caravanes) servent à la fois de

le lieu exclusif de la relation physique entre l'habiter et l'habitant. Le rapport avec tout autre niveau d'habitation relève d'une mentalisation en rapport avec un transfert **métaphonymique**⁸⁷. Il en résulte que si on peut habiter physiquement un appartement ou une villa (un habitacle) situé **en** France, en revanche, on ne peut habiter physiquement **la** France que mentalement. De même, quel être humain pourrait à juste titre prétendre habiter l'univers et non pas sur un habitacle situé en l'occurrence sur l'espace Terre ? Il y a donc lieu de distinguer une **modalité physique** de l'habiter (construction circonstancielle : *habiter en France dans un habitacle*) et une modalité **mentale** (construction transitive : *habiter la France, habiter l'univers*), ouverte à un imaginaire holistique.

- *L'habiter des SDF : physicalisation ou mentalisation ?*

D'un « sans domicile fixe » (SDF), par définition dépourvu d'habitable, on dit qu'il « habite la rue » ou « habite dans la rue ». On ne peut considérer cette expression que comme la manifestation d'une métaphore, parce qu'une rue ne constitue pas en soi un habitacle canonique. La rue, c'est même un antonyme du fait d'habiter. On notera qu'en l'occurrence l'article défini **la** comporte une valeur soit spécifique (« dans une rue précise ») soit générique (« dans n'importe quelle rue »). Ces valeurs sémantiques impliquent que, dans ces deux cas, nous sommes respectivement dans un espace soit physicalisé, soit mentalisé. L'habitable peut donc être défini comme étant l'unité de lieu de l'**habiter** qui est la plus intime et la plus proche de l'habitant⁸⁸. Les adresses postales, liées à la modalité physique de l'habiter, correspondent par excellence aux habitacles. En effet, quand quelqu'un demande à un tiers son adresse pour lui adresser un courrier, il ne serait pas séant que la réponse se borne à l'énoncé : « France » ou encore « Boulevard du Montparnasse ». S'agissant

logement et de moyen de locomotion, les qualifier d'habitable ne relève pas d'une métaphorisation.

⁸⁷. Terminologie initiée, redisons-le, par le cognitiviste Goossens (2003) et visant à indiquer une connexion réalisée entre métaphore et métonymie.

⁸⁸. Il n'est pas inutile de rappeler à ce propos la formule de Heidegger (1958 : 173) établissant un lien entre l'ontologie et l'« habiter » : « L'Homme *est*, pour autant qu'il habite »).

d'une adresse, seul un habitacle peut faire l'objet d'une physicalisation propre à la rendre topographiquement identifiable.

III. De l'entreprise méristique à la visée holistique : l'expansionisme hégémonique

- *Le schème de la colonisation*

L'entreprise de colonisation constitue en soi un processus consistant ou bien à élargir le mérotope originel (ou mérotope-source) en direction de l'holotope que constitue la planète (visée holistique), voire l'univers, ou bien plus simplement à quitter un mérotope-source donné pour gagner un mérotope-cible (alternative méristique). Ce dernier cas fut celui des passagers du *May Flower*, quittant l'Europe non pas avec une volonté holotopique d'expansion, mais avec l'espoir mérotopique de trouver en Amérique un espace où reconstruire un monde vivable⁸⁹. Vu sous l'angle des Etats (ayant le statut de donneurs d'ordre dans le processus relatif à la migration des colons vers le territoire-cible), la démarche coloniale a en revanche une visée holistique, car elle ambitionne de conquérir l'espace le plus vaste, qu'elle entend investir de son pouvoir politique sans pour autant l'habiter physiquement, seuls les colons étant en mesure de s'inscrire dans le mérotope que constitue l'habitation ou tout autre type d'habacle. Un holotope étant un espace abstrait et non un lieu concret, on ne saurait habiter concrètement un espace dans son aspect holotopique. En témoigne la geste des grands conquérants que furent Alexandre, César, Gengis Kahn, Napoléon, etc., tous des figures étatiques, inscrites donc dans un processus métaphorique les amenant à habiter mentalement le théâtre de leurs conquêtes. Même s'ils se sont rendus dans ces pays, en tant que chefs de guerre, ils l'ont fait pour les conquérir et s'ils y ont occupé physiquement un espace à titre temporaire, ils ne les ont habités mentalement qu'à travers une anticipation phantasmatique. Dans les temps modernes, la colonisation initiée par les divers Etats n'a pas nécessité le déplacement de leurs chefs sur les lieux des conquêtes en cours d'accomplissement. Ces derniers ont été

⁸⁹ Ils ont d'ailleurs été accueillis par les Amérindiens, qui les ont initiés aux pratiques rurales traditionnelles. C'est la preuve qu'ils n'ont pas été vécus comme intrusifs et menaçants. Il n'empêche, la migration européenne a fonctionné comme une colonisation conquérante selon un registre holotopique qui explique précisément la conquête de l'Ouest avec ses conséquences destructrices sur les populations locales.

relayés en général par les colons, dont le rôle a été d'investir physiquement l'espace conquis. De statut différent de celui des Etats qui les commanditent et les supervisent, les colons ont comme objectif d'occuper une portion d'un espace étranger au leur d'origine, notamment en fondant une **habitation**, au sens technique du terme. Tout colon est donc originellement et par définition un **allochtone** par rapport à son territoire d'arrivée ou mérotope-cible, même s'il peut être animé du désir plus ou moins conscient – et de toute façon imaginaire – d'être issu du sol en question.

- *Les schèmes de l'habiter colonial*

Pour ce qui est de l'entreprise coloniale, on peut affirmer que l'habitation constitue le lieu par excellence de la visée méristique. Elle est l'endroit de l'appropriation d'un espace (un mérotope) délimité par le colon, même s'il peut arriver que ce dernier aspire dans une vision, voire une ambition holistique, à agrandir son domaine. Dans les territoires de colonisation française, cette appropriation est, au plan du Symbolique, reliée à l'**Avoir** (*habere* latin, dont la forme fréquentative *habitare*, a pour dérivé *habitatio*, étymologie d'*habitation*). Si le schème sous-jacent au concept d'habitation relève de l'Avoir, celui qui structure l'*hacienda*, de la colonisation hispanique et la *fazenda* de la colonisation portugaise est le **Faire**, puisque renvoyant respectivement aux verbes *hacer* de l'espagnol et *fazer* du portugais ; deux autres termes : *estancia* et *estate*, sont sous-jacents à la mise en œuvre respectivement des colonisations espagnole et anglaise, ces termes renvoyant à la notion d'être dans un lieu. Dans ces deux derniers cas, l'étymologie est portée par le latin *stare* (infinitif signifiant « se tenir debout quelque part », « exister » quelque part », d'où l'infinitif espagnol à valeur existentielle, *estar*. Purement aspectuelle, la différence n'est en fait qu'apparente entre les schèmes français, ibérique et anglais de l'investissement de l'espace de la colonie. En réalité tous ces schèmes convergent en ce sens qu'il faut bien habiter (se tenir dans) un lieu (*habitation*, *estancia*, *estate*) pour y faire quelque chose et qu'une habitation n'a de valeur que pour autant qu'elle soit un lieu d'action, en l'occurrence de travail, ce dernier fût-il accompli sous la contrainte par des esclaves.

- *La hiérarchisation de l'habiter colonial*

Dans le processus de colonisation française aux Antilles, la phase de mise en valeur des terres, après celle de défrichage, s'est inscrite dans le parcours historique qui a conduit au succès de la commercialisation du tabac et des sous-produits de la canne à sucre (rhum et sucre), entraînant par là-même l'émergence de l'ethno-classe békée. Chaque habitation, mérotopie par rapport au territoire conquis, a constitué aussi en soi un habitacle, avec des locaux variés en rapport avec une hiérarchie sociale distinguant le maître et les esclaves. La maison du maître et de sa famille (la grand-case) était un lieu dans lequel l'esclave domestique (généralement du genre féminin) pouvait occuper physiquement une partie dédiée à sa condition (une chambre, par exemple) pour les seuls besoins du service, celui des maîtres. Habitant **dans la** maison du maître, il ne pouvait habiter **la** maison du maître que si mentalement, il en avait le fantasme. Pour ce qui est de l'esclave des champs, à la différence de l'esclave domestique, logé dans une case extérieure à la grand-case, il habitait aussi **dans la** plantation. Les deux types d'esclaves, sauf également à s'inscrire dans un processus de mentalisation, n'habitaient pas l'habitation, quoique cette dernière fût le lieu de référence de leur condition servile.

- *Le marronnage*

L'habiter des esclaves est paradoxal, puisque tout en vivant réellement dans l'habitation, ils s'en trouvent symboliquement exclus et ne peuvent par conséquent la considérer comme le lieu de leur épanouissement en tant qu'humains. Le marronnage est la démarche de dignité à travers laquelle certains esclaves, refusant une telle condition, choisissent d'accéder à un autre espace qui leur assure tout à la fois liberté et dignité. Dans les petites îles des Antilles, le marronnage n'a pas débouché sur l'installation dans un territoire autonome par rapport à celui du maître, la montagne devenant un repaire peu compatible avec le désir d'autonomie. Par contre, dans les grandes îles comme la Jamaïque ou encore sur le continent (par exemple, le territoire amazonien), les Marrons ont créé de véritables communautés. Le parcours des Buschi-nengue (ou Nègres des bois) de Guyane en témoigne.

• *Appartenance et propriété*

Les remarques précédentes rejoignent la problématique de la double orientation de l'appartenance⁹⁰. Elles posent par là-même la question de la propriété privée. Appartenons-nous en tant qu'individus à un espace privé ou bien cet espace nous appartient-il ? Comme ce dernier relève du niveau méristique de base (« l'habitable », selon la terminologie initiée dans cet essai), il est la propriété de l'« habitant » en question. Quand, au contraire, cet espace se situe à un niveau supérieur, c'est l'habitant qui lui appartient⁹¹. La distinction entre ces deux orientations de l'appartenance est cruciale, car de nature à déterminer les rapports unissant les humains entre eux, à leurs biens et au terroir. Toute propriété, forcément privée⁹², est liée à l'espace vital individuel, même s'il arrive que la dimension de cet espace soit ou bien sous-dimensionnée ou bien surdimensionnée, en raison des inégalités sociales. Mon habitable m'appartient si je l'ai acheté ou s'il m'a été légué ou encore offert. Il arrive aussi qu'un même « habitant » ait plusieurs habitables ou encore qu'il n'en habite certains que mentalement et non pas physiquement. Liée à une volonté d'accumulation de biens, cette mentalisation de l'habiter, peut rejoindre la volonté holotopique de conquête, telle que concrétisée par les entreprises colonisatrices. Bref, la propriété d'un l'habitable tend à transformer les niveaux supérieurs d'habiter en propriété, inversant par là-même l'orientation de l'appartenance. Un lien s'impose dès lors entre la propriété topographique et la propriété financière. De même, on constate qu'au-delà du niveau financier propre à assurer la vie décente d'une personne, l'accumulation d'argent devient un moyen de domination comme en témoigne les pratiques monétaristes. Inversement, un espace hypermérotopique⁹³, forcément public, vécu comme une propriété, ne peut que générer de la xénophobie. Le sens de l'appartenance

⁹⁰. J'appartiens à un espace vs un espace m'appartient.

⁹¹. Mon quartier, ma commune, mon département, ma région, mon pays ne m'appartiennent pas, mais c'est moi qui leur appartiens.

⁹². Ce qui n'interdit ni la mutualisation ni la copropriété des biens.

⁹³Autrement dit dépassant le niveau topique de base que constitue l'habitable.

orienté vers la propriété des territoires est à l'origine du sentiment selon lequel les humains, inscrits dans le fantasme de l'autochtonie, se croient aussi les maîtres⁹⁴ de la Nature. D'où les dégâts écologiques provoqués par cet anthropocentrisme.

• *Appartenance et allergie à la différence*

La notion de race est génératrice de clivage, sauf à concevoir qu'il n'en existe qu'une seule, la race humaine constituée par l'espèce *Homo Sapiens*. Cette dernière comporte néanmoins plusieurs groupes biologiquement différenciables mais interféconds. Les paléontologues s'accordent pour faire remonter le début de leur différenciation à 60.000 ans, lorsque qu'ils ont commencé à s'isoler dans les zones géographiques, à travers les continents, et lorsque les mutations génétiques différentes se sont propagées de façon séparée à l'intérieur de chacun d'eux géographiquement isolé. On comprend aisément que des origines de l'humanité aux premiers développements de la mondialisation, la transhumance d'*Homo sapiens* ait généré une appartenance idéologiquement liée au caractère identique, parce que non métissé, de la phénotypie des groupes humains (les Blancs, les Noirs, les Jaunes etc.). Le racisme trouve là une de ses motivations, on ne peut plus archaïques.

• *Appartenance et diversité phénotypique*

On se rend compte qu'un phénomène transcontinental comme la traite négrière et l'esclavage, tout en créant des conflits liés aux différences phénotypiques, a fini par aboutir, suite aux diverses abolitions, à des nations comportant une diversité phénotypique, même si une certaine ségrégation les a socialement structurées jusqu'à ce jour, comme c'est le cas, par exemple, des Etats-Unis d'Amérique. L'appartenance relevant d'un niveau supérieur à l'habitacle peut être méristique ou holistique. Dans le premier cas, en rapport avec un mérotope, elle s'inscrit dans une visée nationale, voire nationaliste ; dans le second cas, pouvant se relier à un holotope situé au niveau de la planète, elle est dès lors de nature à définir une vision d'ordre cosmopolitique.

⁹⁴Cette assertion résultant de l'analyse du concept d'appartenance se situe bien évidemment à l'opposé de la vision (consciente ou inconsciente) d'*Homo sapiens* dans sa démarche dominatrice d'appropriation des espaces par la conquête.

IV. De l'exocolonisation à l'endocolonisation

- *L'exemple étasunien*

Il peut arriver, comme cela s'est produit par le truchement de la révolution anticoloniale de 1776, qu'une **exocolonisation** (ou colonisation externe, gérée par les Anglais, depuis le territoire-source) se transforme en **endocolonisation** (ou colonisation interne, accomplie par les nationaux, libérés de la tutelle anglaise), c'est-à-dire en fait la colonisation d'un territoire en continuité géographique avec le centre colonisateur. Cela signifie qu'en prenant leur indépendance, les colons anglais ont décidé de ne plus être des courroies de transmission de la lointaine Angleterre, mais de devenir, en bons Yankees, des artisans responsables de la colonisation du territoire américain, au travers de la tragique conquête de l'Ouest, exaltée par les envahisseurs qu'ils étaient comme une héroïque épopée. D'où ces guerres réalisées pour élargir le rayon d'action géographique de la colonisation des USA et ce, à l'initiative des nouveaux habitants en quête du statut d'autochtones⁹⁵, lequel ne peut être obtenu si se maintient la présence de ceux dont l'encrage est immémorial, en l'occurrence les Amérindiens. Cette conquête s'est donc produite au détriment non seulement des populations aborigènes décimées et, pour une infime partie des survivants, placés dans des réserves), mais encore de populations déportées (accélération de la traite négrière).

L'endocolonisation n'est pas seulement géographique, elle peut aussi concerner les espaces sociaux au terme d'une métaphorisation faisant de la société un espace soumis à l'intrusion de forces dominantes. Nombreux sont les processus qui ayant mis fin à une exocolonisation se sont transformés en une oppression exercée localement par des dictateurs. Qu'est-ce en effet que néocolonialisme sinon l'installation ou le maintien d'une influence étrangère sur un peuple en raison de la complicité de ses dirigeants avec les dominants extérieurs ?

⁹⁵Il importe de rappeler que les premiers occupants des colonies françaises de l'Océan Indien conquises au XVIIIème siècle, (Maurice, Réunion et Seychelles) sont des colons. Ce statut de primo-arrivants est de toute évidence de nature à créer chez les habitants de ces îles le sentiment d'une réelle autochtonie, alors que cette dernière n'opère que sur le registre de l'Imaginaire.

- *Le rôle ethnocentrique de l'amnésie⁹⁶ dans la quête de légitimité*

La démarche endocolonisatrice arrivée à son terme aura permis aujourd'hui à la population d'origine non amérindienne d'« habiter » mentalement les Etats-Unis (avec la légitimité que confère l'appartenance nationale). Aujourd'hui, seuls quelques intellectuels et humanistes étasuniens pensent à évoquer la tragédie des pratiques scélérates de la conquête de l'Ouest et remettent en question les agissements prétendus héroïques de la conquête. Tout se passe comme si la plupart des Étasuniens s'évertuaient à l'oublier. Cela dit, qui oserait affirmer que les citoyens des habitants non amérindiens ne sont pas dans « leur » pays, aux USA⁹⁷ ? Il suffit à cet égard de se rappeler la construction à la frontière avec le Mexique d'un mur ayant pour vocation affirmée de protéger les « Yankees » contre la migration vécue comme intrusive du Sud latino-américain. En conclusion, puisqu'elle est en rapport avec les processus d'occupation de la planète par Homo sapiens, la dérive cognitive est en fait sociocognitive.

- *Monde terrestre et monde extra-terrestre*

C'est seulement à des niveaux holotopiques inférieurs à celui constitué par la planète qu'il n'est pas possible aux différentes nations, sauf intervention de l'Imaginaire, d'être des autochtones du territoire qu'elles habitent. Mais une vision holistique à l'échelle de la Terre -- cette dernière étant considérée comme le berceau de l'Humanité -- fait de l'ensemble des peuples réunis de réels autochtones de la planète. Imaginons maintenant l'arrivée de Martiens ou d'autres extra-terrestres, les Terriens seraient

⁹⁶. Le génocide des Amérindiens constitue sans nul doute un crime volontaire, mais il a aussi des motivations inconscientes. Un Étasunien euro-descendant ne peut aisément se représenter comme autochtone du territoire si perdurent des populations d'une installation historiquement plus ancienne que la sienne.

⁹⁷. Il m'est arrivé d'assister à une interview télévisée dans laquelle un écrivain américain, de phénotype manifestement caucasien, rappelait qu'il était autochtone de la Californie, terroir auquel il était particulièrement attaché, situation qui, à l'entendre, inspirait puissamment sa production littéraire. Quant aux Afro-descendants, les conditions dramatiques de leur installation forcée dans ce pays ne les conduit pas pour autant à considérer que ce pays n'est pas le leur. Le désir de retrouver la terre-mère africaine n'est plus d'actualité, même si

Une minorité et croissante du nombre peut être consciente.

X

parfaitement fondés à revendiquer leur appartenance exclusive à leur territoire global et le défendre contre une invasion étrangère. Cela dit, si une compatibilité s'avérait possible entre eux et ces Extra-terrestres, le niveau holotopique pourrait alors dépasser le cadre terrestre pour atteindre, par exemple, celui du système solaire. On se retrouverait dans un cas de figure identique à celui existant actuellement sur notre planète, situation de nature à ouvrir, dans un esprit humaniste, la voie au partage et à l'hospitalité et ce, à la condition expresse que les migrants en question ne soient pas des colonisateurs. On pourrait aussi envisager une démarche inverse, celle des Terriens en quête d'une autre planète habitable. Les rares pays maîtrisant à ce jour les technologies spatiales ont certainement l'intention de conquérir ce nouvel espace et peut-être même l'arrière-pensée d'y apparaître comme des autochtones au motif d'y avoir été les premiers arrivants. Il est évident qu'une telle prétention, parce que relevant de l'Imaginaire topologique, provoquerait des conflits de même nature que ceux qui ont marqué les entreprises colonisatrices réalisées ici-bas. On pourrait même envisager le cas où des Terriens débarqueraient en conquérants sur une autre planète déjà occupée par des habitants d'une espèce compatible ou non avec la leur. Il pourrait également s'y reproduire un scénario similaire à ceux qui ont présidé aux diverses entreprises colonisatrices sur la Terre.

V. L'habiter métaphorique et la domination de la femme par l'homme

- *Un mécanisme sociocognitif d'appropriation*

Si l'acte sexuel se limitait à des baisers (ou, si l'on préfère, des bises) et à des attouchements, une symétrie structurelle se serait à cet égard installée dans la relation inter-genre. Le fait qu'à la faveur de leur relation amoureuse l'homme pénètre grâce à son pénis le vagin de la femme crée par là-même une asymétrie entre les deux partenaires et fait de l'un d'eux un espace l'apparentant à un territoire ensemencé et habité par le mâle. Cette caractéristique de l'anatomie inter-genre peut expliquer l'idéologie de la virginité, liée à l'hégémonie masculine. La virginité féminine apparaît comme la garantie d'une appropriation authentique par l'homme, qui, pour avoir conquis une femme, devient pour ainsi dire une manière d'autochtone, sauf qu'elle n'est un territoire qu'au terme d'une opération de transfert métaphorique, relevant donc de

l'Imaginaire. L'expression « conquêtes féminines » révèle la nature des opérations dont les hommes sont instigateurs.

• *Le témoignage de l'argot français*

Il se trouve que l'argot français porte témoignage de façon particulièrement suggestive de ce phénomène d'appropriation : le substantif français « baiser », en rapport avec le contact des lèvres, a pour équivalent argotique le nom « bécot », dont le dérivé verbal est « bécoter⁹⁸ ». Homme et femme se bécotent, action impliquant une symétrie entre les partenaires. À travers l'argot, idiome plus ouvert par la nature de son registre à l'expression de l'affectivité, on découvre toutefois une récupération du substantif « baiser », objet d'un détournement consistant à désigner tout au contraire une relation de structure asymétrique, comme en témoigne l'emploi verbal dans l'expression « baiser une femme ». Du verbe « baiser » découle également par dérivation inverse le substantif « baise », illustré par l'énoncé « il ne vit que pour la baise ». L'opération de transfert s'avère en réalité assez complexe dans la mesure où c'est seulement dans un énoncé de construction transitive que la femme peut figurer comme sujet du verbe « baiser », alors que l'homme figure comme tel dans tout énoncé qu'il soit transitif ou intransitif. Le verbe intransitif « baiser » du syntagme suivant « ne pense qu'à baiser » peut en effet avoir comme sujet, tant une femme (Marie) qu'un homme (Paul). Par contre, dans une construction transitive, seul l'homme peut être sujet : « Paul a baisé Marie », l'énoncé « Marie a baisé Pierre » n'est possible que si le verbe perd son sens littéral pour signifier non plus « faire l'amour à », mais « arnaquer⁹⁹ ». En définitive, c'est l'homme qui constitue le personnage, symboliquement prépondérant, de l'opération de « baise ». D'ailleurs, l'acte aristocratique de courtoisie que constitue le baisemain n'est jamais

⁹⁸Embrasser sur la bouche

⁹⁹. Comme dans la phrase : « Marie a baisé Paul en lui vendant sa bagnole déglinguée ». Le verbe « baiser » perd dans ce cas sa connotation sexuelle et désigne le fait d'arnaquer. L'aspect péjoratif du verbe « baiser » transparait clairement à travers cet énoncé. Cela dit, même l'expression « faire l'amour » comporte une variante révélant une asymétrie. A l'expression « Paul et Marie ont fait l'amour » (positions symétriques des participants à l'acte), s'en substitue souvent une autre : « Pierre a fait l'amour à Marie » (positions asymétriques, Marie étant en position dominée par rapport à Paul).

traditionnellement effectué que par un homme. Cela confirme l'asymétrie structurelle dans laquelle il se situe, nous donnant par là-même la mesure du détournement sémantique dont le terme « baiser » a fait l'objet.

- *La femme comme propriété patriarcale*

Dans le cas où, au-delà de la jouissance, l'acte amoureux participe à la reproduction de l'espèce, le fait que le mâle plante pour ainsi dire une graine dans le corps féminin assimile ce dernier, par le biais d'une métaphore, à une terre fertile ou infertile. Quand il est fertile c'est à lui qu'incombe la charge de porter le fruit de l'union sexuelle, ce qui est de nature à conduire le mâle à une possible irresponsabilité, sans pour autant porter atteinte à son hégémonie. Les enjeux psychologiques de la relation sexuelle inter-genre nous amènent à penser que s'agissant du transfert métaphorique à l'œuvre dans le processus de transhumance humaine sur la planète, le sol originel¹⁰⁰ est en réalité symboliquement constitué par la femme. Le machisme, découle au plan cognitif de la propriété exercée par le mâle sur la femelle. Cette disposition d'esprit a pour corrélat la volonté de puissance s'exerçant dans la conquête de territoires nouveaux, quelle qu'en soit la nature.

- *Filiation et survie par transmission intergénérationnelle.*

L'idéologie de la filiation engendrée par la reproduction sexuelle se relie à la transmission des biens ayant fait l'objet d'une appropriation et assigne un caractère biologique aux lois qui encadrent celle-ci. Pareille analyse confirme la pertinence de la désignation de la femme comme objet originel de la volonté d'appropriation. Cette dernière, considérée comme légitime, se trouve forcément en rapport avec une transmission intergénérationnelle fondée sur le primat de la biologie. En d'autres termes, si le schème cognitif de l'autochtonisation trouve sa source dans le rapport sexuel, avec toutes les implications

¹⁰⁰. Cf. l'« enracinement » imaginaire dans la femme, phénomène expliquant la domination de cette dernière, depuis les origines, par l'homme. La pénétrant sexuellement, il l'habite pour ainsi dire, fût-ce temporairement. La volonté de pérennisation de cet « habitat » se relie au sentiment de possession.

psychanalytiques qui en relèvent, il n'est pas déraisonnable d'établir un lien entre ce désir d'appropriation et l'égoïsme machiste. Cette disposition s'avère être le produit de l'aspiration à la permanence transcendante que représente l'identité, attribut exclusif de la personne, générant à son tour l'identitarisme et les autres « ismes » dérivés, lesquels puisent également leur motivation dans peur de la mort et la subséquente quête imaginaire d'immortalité.

- *Le féminisme n'est pas seulement une affaire de femme*

Il arrive que l'hégémonie masculine conduise certaines femmes en quête de pouvoir à une affirmation égoïste d'elles-mêmes intégrant par un mimétisme d'inspiration essentialiste des comportements perçus comme dominateurs parce que masculins. Leur féminisme paradoxal les conduisant à combattre les hommes en recourant aux armes de ces derniers révèle l'origine égoïste des processus de transfert métaphorique dont les conséquences sont graves, puisqu'à partir de l'essentialisme, ces dernières sont de nature à générer de nombreux fléaux actuels et peut-être futurs¹⁰¹. Il existe non pas une identité féminine ou masculine, mais une spécificité, par nature évolutive et par conséquent ouverte sur des lendemains possiblement en rupture d'avec le passé. Le noeud de la relation féminin-masculin est donc tout à la fois matriciel et crucial. Si la nocivité des mécanismes qui l'obèrent pouvait faire l'objet d'une conscientisation généralisée, nul doute que ce progrès cognitif, favorisant un combat partagé contre le machisme et pour l'émancipation de la Femme, puisse constituer une des clés du salut du genre humain. La relation entre les représentants de ces deux genres complémentaires est à cet égard déterminante, même si les réalités transgenre ne sauraient être occultées.

¹⁰¹. Parmi lesquels les moindres ne sont pas l'anthropocentrisme, le géocentrisme, dont témoigne par exemple la condamnation de Galilée et – qui sait ? – à l'avenir, peut-être, l'héliocentrisme, si toutefois Homo sapiens parvient à s'installer dans un espace extraterrestre.

• *Transition vers une exemplification de la dérive identitariste*

L'origine cognitive du phénomène en question ne saurait nous dispenser d'en analyser les parcours historiques et topologiques. L'ensemble des réflexions qui précèdent peuvent servir de prolégomènes à l'étude des constructions identitaristes à l'œuvre dans la genèse des peuples. Le continent américain, espace-cible privilégié de la migration post-colombienne, s'y prête opportunément. Toutes les relations humaines étant de nature à engendrer des discours pouvant accéder à la textualité sous une forme orale ou écrite, j'ai choisi les Antilles et la Guyane Françaises comme objet de l'exemplification du phénomène en question.

Chapitre 6

Les avatars de la domination coloniale et la formation des spécificités guadeloupéenne, guyanaise et martiniquaise

Il est question ici d'analyser un discours emblématique, parce qu'étant un des premiers à exprimer en langue créole un conflit de nature communautariste dans l'espace américano-caraïbe. Il s'agit de la fable « Les deux cafés¹⁰² » publiée en 1860 par Paul Baudot, un « Blanc-pays » guadeloupéen. Pour bien comprendre les antécédents de cet auteur, il faut savoir que ses parents sont originaires de la Nièvre. Né à Pointe-à-Pitre en 1801, il est mort en 1870. C'est donc un « Créole¹⁰³ de la première génération », caractéristique qui permet de comprendre sa mentalité. Il a grandi dans un milieu peu fortuné et il semble que ce soit un homme que ses fonctions de notaire ont amené à côtoyer les milieux les plus divers.

I. Une fable créole emblématique

- *Contenus et enjeux*

- Le texte¹⁰⁴ original

*Gnon jou, dé pieds café contré dans grand
chimin.*

Malgré yo té parents, yo pas ba yo la main.

Gnone, tout jône et sec, té né la Matinique;

¹⁰². Ce mot est une variante lexicale de caféier.

¹⁰³. Il convient de rappeler que terme « créole » correspond à l'auto-dénomination des colons nés dans la colonie, manière de s'attribuer une prétendue identité, en liaison avec le fantasme de l'autochtonisation. Tout en acceptant d'utiliser ce mot en raison de son usage inscrit dans l'Histoire coloniale, il y a lieu d'en remettre en question sa pertinence.

¹⁰⁴. Baudot, comme tous les écrivains de son époque, l'a noté de façon étymologique, avec les irrégularités et l'imprévisibilité qu'elle comporte, à la différence du système phonétique d'aujourd'hui, qui n'est pas plus efficace pour autant quant à sa facilitation de la lecture. S'il est hors de question de nos jours de maintenir un système étymologique pour noter les créoles, en raison du fossé structurel qui les sépare de leurs langue-mère, le français, il y a lieu en revanche de faire évoluer la graphie phonétique vers plus de variation, sans pour cela verser dans la pratique assimilationniste que constitue en la matière l'étymologisme. Ce point de vue est développé dans mon ouvrage (Bernabé, 2013) prônant une démarche écologique et cognitive pour la graphie des créoles.

Sans feuille et rabougri, li té malade,
étique.

Dans toute branche à li, gnon sèpent plein
vinin

Té kam tâtillé-li dans dés virés san fin.
L'aute pied café-a té né la Guadiloupe;
D'in joli zabouisseau li té tini la coupe !
Vè tant con gnon lèza, et di grains bien
chagé,

Li té ka dit: «Guetté ! di ciel moin
poutégè.»

Rouge con flamboyant, li té tini tête haute,
A fôce li té fiè pôté gnon bell récôte.

«Ah ! Ah ! vouément ! li dit : à l'aute café-
là,

«Cé toué qui tout patout ka vanté toué con
ça

«To ka founi café, toué tout sel, dans la
Fouance,

«Quand to kallé, kallé toujou en décadence
!

«Toué vèmine et sèpents, et la rouille et
pichons

«Vini zingoinné toué jisku'au fin fond
souchons !

«Ah ! to bien effronté prouclamé dans
gazette

«Cé toué sel bon café qui ka batte cônette.
«Moin quimbé to jôdi; voyons qui bon
réponse

«To ké vini ba moin ? sacré pitite à ronce !
!

«Tandis to n'en pé plis, to toujou à
l'empouint

«To ka senti la mò; dimain to ké défint. »

L'aute café-là pouan : « Pas fâché toué
con ça.

« Pou tout di vérité, à ça to ka dit là,
« Moin ké réponne toué : gnon bon la
rinommée

« Vau bien mié cent fois que ceintu
galonnée.

« Dans moune, cé con ça : chaquin ka fê
 gnon plan,
 « Con zoua et con cana qui ka pouan plime
 à pan ».

Gnon conte en bon fouancé, cé gnon crac
 agréyabe.

Cilà moin ka conté positif, véritabe.
 Moin ka cétifé-li pou sù et bien cétain,
 Et pou mié pouvé-li, tini gnon bon témoin.

Gnon jou, mouché Roulin, toute moune
 connaîté,

A Paris té allé, pou fê gnon zemplette,
 Et promné còp à li. Pou ça, li té pôté
 Cafè de la Guadiloupe où li té ka rété.
 Gnon machand parisien, flamban con
 zalimette,

Qui té ka vanté-li toute bitain connaîté,
 Vini pou achité cafè, là ka Roulin.
 Cila-là pouésenté, avè gnon l'ai malin.
 Belle denrée à li. Au mot di Guadiloupe
 Qui sôti bouche à li, machand-là, con gnon
 soupe,

Gonflé et fê gnon saut, en disant : « Ça pas
 bon !

« Cé mauvé qualité ; ça nouè tant con
 chabon !

« Cafè moin ka mandé, cé cafè Matinique.
 »

Mouché Roulin qui roué, qui pas ditout
 bourrique,

Réponne à machand-là li tini gnon gros lot
 Bon cafè Matinique, au Rhave, dans dépôt.

Dé ou tois jous apoué, au pied li pouan la
 cousse

Pou li allé montré, dans gnon fiscale
 bousse,

Di même qualité gnon ti l'échantillon.
 Aussitôt, machand-là, avè gnon fin lognon,

Apoué gnon vérifié, hélé : « Vouéla l'affè !
 « Ah ! palé-moin di ça ! cé cilà ju pouéfè

« Que tous lé zautes cafès. » Li dit ça, çu
 soto,

*Sans douté-li gnon bouin côté idem dito.
En Fouance et dans Paris, tout patout dans
boutique,
Yo ka fè passé pou café Martinique
(Qui pas dans mounne encô) café
Guadiloupien
Qui sel ka validé et qui tout patout plein.*

- La traduction¹⁰⁵ :

Un jour, deux pieds de café se rencontrèrent sur le grand chemin. Bien qu'ils fussent parents, ils ne se donnèrent pas la main. L'un, tout jaune et sec, était né à la Martinique; sans feuilles et rabougri, il était malade, étique. Dans toutes ses branches, un serpent plein de venin s'entortillait dans les anneaux sans fin. L'autre pied de café était né à la Guadeloupe; d'un bel arbrisseau, il avait la coupe! Vert autant qu'un lézard et chargé de grains.

Il disait : «Vois, du ciel je suis protégé.» Rouge comme un flamboyant, il tenait la tête haute, tant il était fier de porter une belle récolte.

« Ah ! Ah ! Vraiment, dit-il à l'autre cafier, c'est toi qui, partout, te vante ainsi de fournir du café, à toi seul, à toute la France, quand tu t'en vas, t'en vas toujours en décadence! Toutes vermines et serpents, et la rouille et les pucerons viennent te sucer jusqu'au fin fond de tes souches! Ah ! Tu es bien effronté de proclamer dans la gazette que tu es le seul bon café par-dessus tous. Je te tiens aujourd'hui; voyons quelle bonne réponse tu me donneras? Sacrée petite ronce! ! Tandis que tu n'en peux plus, tu es toujours emprunté, tu sens la mort; demain tu seras défunt.»

L'autre cafier objecta : « Ne te fâche pas ainsi. Pour dire la vérité, à ce que tu dis, je te répondrai: une bonne renommée vaut mieux, cent fois, que ceinture galonnée. Dans le monde, c'est ainsi: chacun fait un plan, comme l'oie et le canard qui prennent la plume du paon.»

Un conte, en bon français, est un mensonge agréable celui que je viens de conter est positif, véritable. Je le certifie comme sûr et bien certain, et pour mieux le prouver, je cite un bon témoignage.

Un jour, M. Rollin, que tout le monde connaît, était allé à Paris pour faire des emplettes, et se promener. Pour cela, il avait apporté du café de la Guadeloupe où il demeurait. Un marchand parisien, flambant comme une allumette, qui se vantait de tout connaître,

¹⁰⁵. Maurice Martin (1935) est traducteur et préfacier d'*Œuvres créoles* de Paul Baudot

vint pour acheter du café chez M. Rollin. Celui-ci présenta, avec un air malin, sa belle denrée. Au mot de Guadeloupe qui sortit de sa bouche, le marchand, comme une soupe gonfla et fit un saut, en disant: « Ce n'est pas bon! C'est de mauvaise qualité; c'est noir comme du charbon! Le café que je demande, c'est le café Martinique. »

M. Rollin qui est roué, qui n'est pas du tout une bourrique, répondit au marchand qu'il avait un gros lot de bon café Martinique, au Havre, en dépôt. Deux ou trois jours après, il s'en alla vite, pour aller montrer, dans une bourse bien pleine, un petit échantillon de même qualité. Aussitôt, le marchand, avec un fin lorgnon, après vérification, cria: «Voilà l'affaire! Ah! Parlez-moi de cela! C'est celui que je préfère à tous les autres cafés. » Il le dit, ce sot, sans se douter un brin que c'était le même café. En France et à Paris, partout dans les boutiques, on fait passer pour café Martinique (qui n'a pas encore vu le jour) le café guadeloupéen qui seul est bon et qui se trouve partout.

II. La construction du clivage Guadeloupe-Martinique

- *Le recours à l'allégorie*

Cet apologue ne concerne pas seulement le café, mais aussi les caféiers, arbres qui, enracinés dans la terre guadeloupéenne, en expriment pour Baudot la force et l'authenticité. L'antagonisme Guadeloupe/Martinique s'inscrit dans la structure binaire de la fable étrangement constituée d'une partie allégorique et d'une autre, donnée pour historique. Pour le fabuliste, le Martiniquais est vantard (ce qui suppose une certaine arrogance) alors qu'il n'aurait aucune valeur réelle. Le Guadeloupéen, quoique donné pour franc et sincère (Rollin commence par dire la vérité), est obligé de recourir à une stratégie qui consiste à dissimuler son identité sous celle du Martiniquais pour pouvoir exister sur le marché métropolitain, le seul débouché possible. On aura compris que, pas seulement économique, ce marché est aussi et surtout symbolique : il y a une opposition quasi-métaphysique entre le Guadeloupéen, censé représenter l'Être (la prétendue réalité des choses) et le Martiniquais, qui serait dans le Paraître (le faux-semblant). L'un serait la figure du vrai et l'autre, celle du mensonge. Ce nœud oppositionnel ne pouvait qu'exprimer une conception de nature à alimenter la conflictualité des relations entre les deux pays.

• *Des trajectoires différentes*

S'agissant des sociétés guadeloupéenne et martiniquaise, Baudot a une démarche idéologique foncièrement différente de celle de son contemporain martiniquais Marbot, également fabuliste, dont l'œuvre, inscrite dans une démarche mimétique, se veut une resucée des *Fables* de la Fontaine et exprime sans détour des positions réactionnaires d'esclavagiste antiabolitionniste. En divers endroits des *Cœuvres complètes* de Baudot, on trouve le personnage emblématique de Fondoc, pour ainsi dire son double officiel, sorte de quasi pseudonyme littéraire sur lequel il a établi une solide notoriété. La symbolique de ce terme créole qui signifie « fond » indique l'idée que Baudot avait de lui-même ou qu'il voulait faire partager à ses contemporains : celle d'un homme en contact avec ce que la société a de plus profond. Dans toute son œuvre, il s'identifie au personnage auquel il a donné le nom de « Fondoc ». La sémantique de ce terme créole renvoie sinon à la notion d'**autochtonie**, du moins à celle d'**enracinement** dans la terre guadeloupéenne. On ne s'étonnera donc pas que cet auteur soit attaché aux traditions populaires, portées majoritairement, on le sait, par le groupe des esclaves, et qu'il considère comme le patrimoine le plus authentique de la Guadeloupe. Cela dit, s'il ne partage pas les préjugés immémoriaux de la caste des colons, en revanche, compte tenu de la structure d'une société fondée sur l'esclavage, il n'en appartient pas moins à ce qui reste de l'ethno-classe békée de la Guadeloupe (où, quelque temps auparavant sa naissance, le conventionnel Victor Hughes avait opéré d'énormes coupes sombres par guillotine interposée).

• *La mise en contact des deux pays*

Cette fable constitue une des premières attestations écrites du clivage Guadeloupe-Martinique : ainsi donc, sur un mode poétique et imaginaire, deux caféiers se rencontrent un jour sur la grand-route, en un lieu qui n'est pas précisé par le fabuliste. On aura noté que l'un est tout jaune, sec et rabougri avec, dans ses branches, un serpent venimeux (animal lié à l'imaginaire martiniquais). L'autre est vert et de belle venue, originaire, bien évidemment, de la Guadeloupe. Quoique parents, ils ne se serrent pas la main. On finit par apprendre la cause de cette hostilité : le caféier guadeloupéen reproche au martiniquais de se vanter partout d'être celui qui à lui seul fournit son café à toute la France, alors qu'il est

si étique et, en quelque sorte, promis à une mort prochaine. Le caféier martiniquais essaie de calmer son protagoniste en lui expliquant que sa bonne fortune est due à sa bonne renommée.

Le fabuliste, remarquons-le, tient à cœur de nous signaler que cet apologue, loin d'être un conte, correspond à une réalité objective dont il tient à porter témoignage : il relate alors l'aventure suivante censée être arrivée en plein Paris à un compatriote, M. Rollin, personnage, connu dit-il, de tout un chacun. Cet homme, proposant son café de Guadeloupe à un marchand parisien, est violemment rejeté, le commerçant en question ne voulant pas d'autre café que celui de la Martinique. L'homme revient donc dans un deuxième temps avec un gros lot de café guadeloupéen qu'il fait passer pour un produit martiniquais et qui est alors accepté avec enthousiasme. En conclusion, le fabuliste se réjouit de la ruse de son compatriote qui a eu raison de la sottise du marchand et il apprend au lecteur que tout le café consommé en France est, en fait, du café guadeloupéen, le seul qui soit bon, vendu sous label martiniquais. Les consommateurs de la métropole seraient donc victimes d'une vaste mystification, reposant sur le peu de cas qu'ils font du pays Guadeloupe.

- *Une certaine asymétrie*

Côté martiniquais, une analyse des fables du Béké martiniquais Marbot, contemporain de Baudot, ne donne à constater aucun conflit avec la Guadeloupe ni même une quelconque vision de ce pays, remarque confirmant l'absence de visibilité de ce dernier, y compris pour les élites martiniquaises, ce contre quoi précisément s'insurge Baudot. Marbot (figure objectivement antagoniste de celle du fabuliste guadeloupéen) centre son oeuvre sur la Martinique et exalte la ville de Saint-Pierre, considérée comme le fleuron de la Caraïbe. En d'autres termes, la Guadeloupe voit et nomme la Martinique pour la fustiger, tandis que la Martinique ne semble même pas accorder d'attention à l'île prétendue sœur. Cela s'explique par une certaine configuration géo-symbolique de la représentation de l'archipel caribéen, parfaitement traduite par les célèbres formules suivantes : « les seigneurs de Saint-Domingue », « ces Messieurs de la Martinique et « ces bonnes gens de la Guadeloupe ». Elle a toujours eu pour effet une cécité sélective chez les écrivains

martiniquais, voire un refoulement inconscient de certaines données objectives. Cette configuration provoque au contraire chez Baudot une acuité particulière du regard et suscite une analyse consciente, quoique marquée au coin de la subjectivité, de la position de la Guadeloupe au sein des réalités géostratégiques de l'empire colonial français, réalités particulièrement favorables à la Martinique et dont ne profitait que sa caste békée¹⁰⁶.

• *Un ethnocentrisme sous-jacent de part et d'autre*

À partir du concept à vocation unificatrice de la Négritude, le poète martiniquais Césaire (1939) exprime une volonté d'inscrire son île dans un ensemble géographique plus vaste, ainsi qu'en témoigne cet extrait du *Cahier d'un retour au pays natal*, qui proclame :

*Et mon île non-clôture, sa claire audace debout à l'arrière de cette
Polynésie, devant elle, la Guadeloupe fendue en deux de sa raie
dorsale et de même misère que nous, Haïti où la négritude se mit
debout pour la première fois*

*Et dit qu'elle croyait à son humanité et la comique petite queue de
la Floride où d'un nègre s'achève la strangulation, et l'Afrique
gigantesquement chenillant jusqu'au pied hispanique de l'Europe,
sa nudité où la Mort fauche à larges andains*

*Et je me dis Bordeaux et Nantes et Liverpool et New-york et San
Francisco*

Pas un bout de ce monde qui ne porte mon empreinte digitale

Et mon calcanéum sur le dos des gratte-ciel

Et ma crasse

Le scintillement des gemmes

Si cet extrait implique, comme il se doit, la Guadeloupe, il n'en reste pas moins que le positionnement assigné par le poète à la Martinique, privilégie cette dernière, placée contre les données de la géographie objective et conformément à une géographie symbolique, à l'arrière de la « Polynésie », tout comme le berger se place derrière ses moutons, qu'il conduit vers de « verts

¹⁰⁶ Il convient néanmoins de noter le clivage socioéconomique séparant les « Grands-Békés » et les « Béké-gouyav » (ou Petits-Blancs), clivage qui ne détruit pas pour autant une certaine solidarité de l'ethno-classe en question.

pâturages ». En d'autres termes, même l'effort d'élargissement que rend possible la Négritude, n'élimine pas chez ce poète charismatique toute trace, fût-elle, inconsciente, de « martinicanocentrisme ». Malgré les excès de la revendication de Baudot, sa fable n'est pas l'expression d'une réalité immuable : marque des effets de la domination coloniale sur les mentalités individuelles et collectives de nos pays, elle n'a rien de pérenne, mais elle signale les traits relevant de particularités. D'où la nécessité de rappeler que la notion de **spécificité collective** doit se substituer à celle d'**identité collective**, l'identité étant la marque exclusive et invariante des personnes.

- *Un identitarisme en gésine*

Le sentiment d'humiliation et d'injustice éprouvé par Baudot est tel qu'il génère chez lui une certaine forme d'identitarisme guadeloupéen, fondé sur une conception essentialiste de ce peuple. Rappelons que l'identité, étant par définition unique et immuable, est aussi absolue. Ne concernant que la personne dans son individualité, elle ne peut donc s'appliquer à des groupes humains. Indûment transférée aux groupes humains, elle aboutit nécessairement aux dérives que sont l'identitarisme, le communautarisme, l'intégrisme. Cela dit, si les peuples, en raison de leur inscription dans l'histoire, n'ont pas une identité, chacun d'entre eux a, redisons-le, sa singularité. Le Cubain n'est pas le Dominicain, qui n'est pas le Barbadien ou le Jamaïcain. Ces singularités n'obèrent pas pour autant la perspective d'une Grande Caraïbe !

La réalité socio-psychologique révélée par Baudot a historiquement affecté les spécificités guadeloupéenne et martiniquaise, lesquelles présentent des traits différents dus à une inégalité de pression idéologique exercée par les colons sur le reste de la population de chacune des îles. Cette pression coloniale sur les esclaves de la Guadeloupe et leurs descendants a été beaucoup moins forte que celle subie par ceux de la Martinique de la part des Békés. D'où un **ancrage** plus grand des Guadeloupéens dans leurs pratiques culturelles et linguistiques, une capacité de résistance au jour le jour plus affirmée et par conséquent une contre-offensive moins éruptive. Le fait par exemple que le commandant Mortenol, homme né au XIXe siècle et descendant non métis d'Africain,

devienne commandant de la Place de Paris en est l'éloquente preuve. Ce personnage fait partie de ce que les Guadeloupéens appellent les « Grands Nègres ». Pareil phénomène est absolument impossible à cette époque pour un Martiniquais ayant le même phénotype. À l'inverse, le déracinement des Martiniquais dans leur culture spécifique s'exprime à travers la réaction volcanique que constitue la Négritude césairienne. Elle s'exprime aussi à travers le mouvement littéraire de la Créolité (1988), dont les auteurs se trouvent être tous martiniquais, remarque qui n'est pas sans rapport avec l'argumentation développée : révolte contre rejet du Nègre et de l'Afrique générée par l'excès de la pression coloniale longtemps exercée par l'ethno-classe békée sur le reste de la population et, subséquemment, prise de conscience d'autant plus aiguë de la minoration du créole qu'elle s'exerce dans une société inscrite dans une décréolisation avancée, produite en partie par un encrage psychosociologique relativement faible et imputable à l'intensité de la pression coloniale.

- *Une démarche de généralisation, source d'essentialisme*

Baudot, dans sa révolte, met en cause de manière implicite la classe dominante qui se trouve être békée, mais ce faisant, il se livre dans le même temps à une généralisation explicite ayant pour effet de stigmatiser l'ensemble des Martiniquais. On assiste dès lors à l'émergence d'un conflit qui, opposant deux peuples, est de nature à s'amplifier. En critiquant le comportement des détenteurs du pouvoir économique, Baudot ne donne pas l'impression de situer l'action de ces derniers dans un cadre plus vaste, à savoir celui de la colonisation, telle que gérée par le « donneur d'ordre », l'Etat français. On peut comprendre son positionnement, dans la mesure où il ne dispose pas du recul historique lui permettant d'analyser le lien unissant la France et ses colonies d'Amérique. Lui reprocher sa myopie à cet égard serait faire preuve d'anachronisme. Il nous appartient, par contre, grâce à notre recul historique, de proposer une analyse plus circonstanciée du clivage en question, construction collective relevant d'une histoire marquée par les avatars de la Révolution Française aux Antilles.

• *Causes et conséquences socio-historiques*

L'histoire de France comporte bien des motifs à l'origine de ces dissensions. Il se trouve que l'influence de femmes d'origine antillaise n'a pas été insignifiante en la matière. On doit rappeler l'implication de Joséphine de Beauharnais dans le rétablissement en 1802 par Napoléon de l'esclavage, précédemment aboli (en 1794) par la Convention. Avant elle, Madame de Maintenon, fille de Jacques d'Angennes (appartenant au groupe béké de la Martinique) et épouse morganatique de Louis XIV, aurait joué un rôle décisif dans la révocation de l'Edit de Nantes. On comprend alors que le ministre Colbert, conscient de la puissance des colons de la Martinique, ait par exemple fait en sorte que la ville martiniquaise de Saint-Pierre constitue le lieu où tous les navires quittant les Antilles pour la France devaient obtenir une autorisation de traversée.

Dans ses deux fables intitulées respectivement « Le vieillard et l'âne » et « Le berger et la mer », le fabuliste martiniquais Marbot (1846) signale à juste titre que pendant l'époque de la Terreur révolutionnaire, les Anglais ont occupé la Martinique avec la complicité et la bénédiction des Grands Békés, sachant pouvoir échapper de la sorte aux effets de la première abolition de l'esclavage, intervenue en 1794, sous la Convention. Ce sont donc les colons de la Guadeloupe qui par contre ont dû affronter à leurs dépens le tourbillon révolutionnaire.

Par la suite, la décision prise en 1802 par Bonaparte de rétablir l'esclavage (Baudot n'était alors âgé que de quelques mois) a déclenché à Saint-Domingue la révolte aboutissant à l'indépendance de cette colonie le 1^{er} janvier 1804, puis à la partition de cette grande île en deux nations : Haïti et la République dominicaine. Obligé de déménager le Gouvernorat Général des Isles installé dans la riche colonie de Saint-Domingue, Napoléon, l'a alors transférée à la Martinique, réintégrée, une fois passée la tempête révolutionnaire, dans le giron de l'Empire français et à nouveau bénéficiaire, dans sa composante békée, d'avantages liés au contexte colonial. C'est alors que commence pour la Martinique une période réputée faste en matière de visibilité et de notoriété, la Guadeloupe se trouvant au contraire une fois de plus reléguée dans une position marginale. Il se trouve

aussi que la société guadeloupéenne, amputée de surcroît en raison de l'élimination d'un grand nombre de colons de l'élément le plus dynamique de son rayonnement économique, a ressenti durement, y compris au sein de ses classes moyennes, cette accumulation de coups durs vécus comme autant d'injustices. Ajoutons à cela la mainmise opérée par des sociétés métropolitaines ainsi que par des Békés martiniquais sur les terres précédemment réquisitionnées des colons guadeloupéens guillotines par Victor Hugues, dépêché sur place pour y transférer les pratiques imposées par la Terreur. Le label martiniquais des produits d'exportation a été puissamment mis en valeur, annihilant pour ainsi dire dans l'imaginaire métropolitain, l'existence de la Guadeloupe. On ne saurait oublier que Napoléon III est un descendant de Joséphine de Beauharnais et que le Second Empire s'est appliqué à renforcer considérablement les pouvoirs de sa caste, menée alors à son apogée. Par ma suite, dans le dernier quart du XIXe siècle, l'Ecole laïque et obligatoire de Jules Ferry a été installée tout d'abord à la Martinique plutôt qu'en Guadeloupe, par un groupe de Frères dominicains ayant débarqué dans cette île dominée par le pouvoir béké pour tester et promouvoir cette politique révolutionnaire dans la colonie censée être la plus soumise à l'oppression coloniale. Bref, cette histoire est jalonnée de faits renvoyant à une grande proximité, assortie d'une complicité, entre l'Etat français et la Martinique, à l'époque où l'ethno-classe békée était toute puissante. Placée en position initiale du recueil relatif aux *Œuvres* de Baudot, la fable « Les deux cafés », porte témoignage de façon emblématique d'un état d'esprit délétère pour la solidarité entre les deux territoires en question. Nul doute que la prise de conscience de ses causes soit indispensable au nécessaire apaisement de rancœurs passésistes.

III. Créolisation, autochtonisation et revendication de souveraineté

•
es colons sont-ils tous des colonialistes et des colonisateurs ?

La question se pose de savoir pourquoi une telle réaction contre les effets du pouvoir colonial est portée par un « Blanc-

pays¹⁰⁷ » plutôt que par un descendant d'esclave. Un élément de réponse se trouve dans la conception développée (Bernabé, 2010) du phénomène de créolisation et dans le lien qui l'unit au fait colonial. J'ai proposé à cet égard un point de vue établissant un lien étroit entre créolisation symbolique, autochtonisation et indépendantisme, conçus comme volonté d'accès à la souveraineté sur le territoire de la colonie. Il se trouve que la terminologie portée par la langue anglaise valide la conception avancée en la matière : un colon (*a colonist*) est le migrant qui quitte sa terre pour s'installer (*to settle*) dans une autre, ce qui ne signifie pas qu'il soit pour autant un suppôt du colonialisme (*a colonialist*) ou un colonisateur (*a colonizer*), donneur d'ordre, généralement étatique, de l'entreprise colonialiste. La colonisation a été et demeure une entreprise générant de la violence, mais la transhumance d'Homo sapiens sur la Planète constitue une démarche naturelle qui aurait pu être pacifique si le désir d'appropriation, fruit de l'égoïsme et de son corrélat, l'ethnocentrisme, n'avait pas accompagné le déplacement en question. Tant que ces modalités seront à l'œuvre, elles conduiront légitimement à maintenir un sens négatif au mot « colon », dont le sens originel est positif, puisqu'il a pour étymon le latin « colere », signifiant « cultiver ». La Terre n'est-elle pas par nature un lieu de culture, de civilisation ?

- *Créolisation et revendication de la souveraineté nationale*

Aussi paradoxal et choquant que cela puisse paraître aux yeux de d'esprits soucieux de regarder l'Histoire par le petit bout de la lorgnette plutôt que d'en avoir une vision holistique, c'est la dynamique de la créolisation dans sa **dimension symbolique**¹⁰⁸,

¹⁰⁷ Notons que les Euro-descendants de la Guadeloupe issus des colons sont appelés « Blancs-pays » et non pas « Békés », ce dernier terme s'appliquant aux descendants martiniquais des colons, dont certains ont « sous-colonisé » la Guadeloupe, suite aux décapitations réalisées par le révolutionnaire Victor Hugues, représentant de la Convention. Cette différence n'est pas insignifiante. Elle signale que les premiers sont plus acceptés par les autres membres de la population guadeloupéenne que ne le sont les seconds par le reste de la population martiniquaise. Le slogan « *péyi a sé ta nou, péyi a sé pa ta yo* », déclamé lors des grandes grèves de 2009 correspond à une volonté d'appropriation de la terre par les non Euro-descendants.

¹⁰⁸ Il y a lieu de distinguer créolisation symbolique et créolisation fonctionnelle. L'une n'implique pas de rupture par rapport aux origines culturelles, l'autre au contraire – comme c'est le cas pour les esclaves coupés de leurs traditions en raison de leur déportation – est lié à une véritable rupture. La créolisation des colons n'opère évidemment pas de la même façon que celle des esclaves, car même si la langue créole est un produit commun des uns et des autres, les locuteurs restent dans des positionnements différents.

qui a été moteur de l'indépendantisme dans les Amériques. Je veux pour preuve de cette assertion la démarche politique conduisant à la révolution de 1776 menée par des colons du continent américain contre l'Angleterre et qui instaure les États-Unis d'Amérique. Cette « révolte contre le père¹⁰⁹ » anglais, consacre donc une **rupture symbolique** qui sera actualisée par une **rupture politique**, conduisant à la souveraineté. Cela dit, cette révolution est **anticoloniale**, mais elle n'est pas du tout **anticolonialiste**. Bien au contraire ! Cette nouvelle souveraineté attise la volonté d'autochtonie, qui est aussi et surtout une volonté de puissance se concrétisant dans cette démarche **colonisatrice** et **colonialiste** qu'est la ruée vers l'Ouest, assortie de l'extermination quasi totale des Amérindiens pour l'accaparement des terres où ces derniers étaient enracinés depuis des millénaires. Que la violence et le cynisme ayant présidé à cette entreprise aient été supportés par une idéologie de la « supériorité raciale » et le prétexte d'une lutte pour promouvoir la « civilisation » chrétienne, voilà qui révèle une ruse ethnocentrique qui n'a rien d'étonnant car précisément relié au fantasme qui peut se traduire de la manière suivante : « Où que je sois sur cette planète, je suis chez moi ! ». Expression d'un sentiment compréhensible, sauf quand il se manifeste au détriment d'Autrui et au mépris de ses souffrances !

• *Deux parcours différents de décolonisation*

Pour ce qui est des pays d'Amérique latine, la quête de la souveraineté, en tant que **marqueur** de la créolisation symbolique, a été initiée au XIXe siècle par les colons luso-hispanophones et non par les Amérindiens ou par les Afro-descendants. Qu'on pense à l'action de Bolivar, Belgrano Marti ou San Martin. Quant aux colons des Antilles anglophones et francophones, si à la même époque ils n'ont pas pris la même initiative, cela tient à des données démographiques défavorables. En effet, contrairement aux pays luso-hispaniques, où l'immigration européenne avait d'emblée été organisée pour supplanter la démographie servile, les pays de la Caraïbe anglophone et francophone ont très tôt connu une supériorité du nombre des esclaves par rapport aux Européens. Cette donnée, en sus du traumatisme provoqué chez les colons par

¹⁰⁹ Selon l'approche socio-psychanalytique de Mendel (1968)

la Révolution Haïtienne¹¹⁰, n'a pas été favorable à une volonté d'indépendance, laquelle leur aurait fait courir le risque d'être débordés par la masse des esclaves. C'est seulement dans le milieu du XXe siècle que les Antilles anglophones vont accéder à l'indépendance, ce qui n'est toujours pas le cas de leurs homologues francophones¹¹¹.

• *D'un mode de créolisation à l'autre*

Les esclaves des Antilles Françaises et leurs descendants, ont mis un certain temps à passer de la créolisation fonctionnelle à la créolisation symbolique, c'est-à-dire à s'inscrire dans un rejet du père français¹¹² – en l'occurrence imposé – et subséquentement dans une quête d'**autochtonisation**, délai qui s'explique par le caractère traumatisant des vicissitudes subies. Il importe de prendre en compte la résistance des nègres-marrons dont les actions jalonnent la période esclavagiste du début à la fin. En s'échappant de la plantation, ils expriment, au-delà de l'esprit de résistance, leur quête d'un territoire qu'ils puissent s'approprier, où ils puissent s'implanter. La grande différence entre les Marrons des petites îles de la Caraïbe et ceux du plateau des Guyanes réside en fait dans la superficie des territoires concernés. Dans le premier cas, l'exiguïté ne permet pas une installation durable et, dans le second, la vastitude des lieux rend possible l'implantation de véritables nations de Marrons, comme en témoignent les peuples buschi-nengue (Boni, Saramaka et autres), légitimés dans le langage courant comme autochtones par une certaine vision historique, même si leur installation est bien plus récente que celle des Amérindiens. Cette légitimation vient de ce que ces populations, victimes comme les Amérindiens de la violence

¹¹⁰ La révolution haïtienne est une exception au mécanisme de déclenchement du sentiment indépendantiste au sein des colons. Cette exception peut précisément se comprendre par la conjonction d'une forte démographie des esclaves et d'une puissante réaction provoquée par le décret de rétablissement de l'esclavage édicté par Napoléon, en 1802, annulant l'abolition mise en œuvre en 1794 par la Convention.

¹¹¹ Il faut reconnaître que ces dernières, marquées de l'étiquette de « plus vieilles colonies françaises », ont, en plus de divers autres expériences, connu un parcours historique singulier, pas nécessairement inscrit pour autant dans le marbre. L'intégration à la France sous forme de département en 1946 n'est pas historiquement irrévocable.

¹¹² Une confusion a pu s'établir dans la grande majorité de la population entre les images paternelle et maternelle de la France, mère-patrie octroyée dès les débuts de la colonisation, puis imposée aux descendants d'esclaves pour qui l'Afrique a été inconsciemment vécue comme la référence maternelle. L'idéologie afro-centriste de certains membres de la diaspora caribéenne d'origine africaine peut s'expliquer par un attachement fantasmatique à la mère-Afrique et une volonté de rejet symbolique du père français, condamné à une réparation.

coloniale, ont été amenés à adopter un mode de vie très proche de celui de ces derniers, *sur des bases culturelles d'hérités*

En Guadeloupe, l'épopée de Delgrès et de ses compagnons de lutte, qui ont préféré se donner la mort en faisant sauter le fort de Matouba plutôt que de se rendre aux forces gouvernementales de Napoléon, exprime, en phase avec les promoteurs de la Révolution Haïtienne, non seulement une volonté de résistance aux forces esclavagistes, mais aussi les signes d'un attachement à une terre sans nul doute vécue comme un lieu d'appartenance. Bien plus tard, à la faveur de la révolte du Sud de 1870 à la Martinique et de différents soulèvements populaires qui ont marqué la vie politique des deux îles à partir de la fin des années 1950¹¹³, le désir d'indépendance a émergé de façon plus évidente et connu des manifestations diverses. Cela témoigne du fait que les couches sociales issues des esclaves et autres groupes dominés, après avoir dépassé un certain choc imputable aux tragiques déportations dont ils ont été l'objet, ont fini par accéder à une volonté décisive d'autochtonisation¹¹⁴ par rapport à ces territoires où les aléas de l'Histoire les ont installés.

- *Des ancrages ethnoculturels différenciés*

Tout se passe comme si la dénonciation de Baudot visait une Martinique fonctionnant vis-à-vis de la Guadeloupe comme une « sous-métropole » relayant Paris. Il est évident que même si la démarche de ce révolté guadeloupéen ne saurait relever de l'indépendantisme, elle caractérise une forme naissante de nationalisme, résultant d'un évident sentiment d'appartenance à la terre guadeloupéenne, sous-tendu par un certain identitarisme. Le comportement de cet homme, d'autant plus intéressant qu'il est un Créole de la première génération, témoigne d'une rupture d'avec la métropole. Rupture à vrai dire symbolique et non pas fonctionnelle, puisque c'est encore Paris qui constitue le théâtre où se déroule la fable des « deux cafés ». Paris y est même représenté comme un haut-lieu, une référence pour Baudot, révolté du manque de vigilance de la Métropole quant aux stratégies hégémoniques « des Martiniquais », ces derniers étant considérés

¹¹³: Notamment les événements de décembre 1959 à la Martinique.

¹¹⁴: C'est en fait d'ancrage qu'il est question si on se situe au niveau du Réel. L'ancrage (ou enracinement) ethnoculturel est, au plan du Réel, la version de l'autochtonie, laquelle relève, rappelons-le, de l'Imaginaire.

dans leur ensemble et non ciblés dans leur seule dimension spécifique békée, détentrice à cette époque de tout le pouvoir local.

La politique d'assimilation mise en place dans les plus anciennes colonies françaises à partir de 1946 a fini par conduire la Guadeloupe à un niveau de proximité culturelle avec la Métropole qui la situe aujourd'hui dans un positionnement quasi identique à celui de la Martinique, avec néanmoins la rémanence d'un ancrage psychosociologique pas du tout insignifiant. Par ailleurs, sur le plan économique, la Guadeloupe a, depuis quelques années, un PIB qui, sans atteindre les sommets, est supérieur à celui de la Martinique. Ces données et d'autres encore ont contribué à mettre un terme à son infériorisation et à sa relative invisibilité en vigueur dans les représentations traditionnelles. Martinique et Guadeloupe ne sont dites « îles-sœurs » que parce qu'elles ont la même « métropole¹¹⁵ », cette dernière expression se traduisant dans une logique assimilationniste par le terme « mère-patrie », même si ce dernier est remis en question par les tenants d'une démarche indépendantiste.

IV. Extension à la Guyane de la problématique mise en évidence par la fable de Baudot

1. La Guyane, un bassin ethnoculturel très diversifié

Pour des raisons historiques différentes quant aux circonstances qui y ont présidé -- mais semblables, si on remonte aux principes même du phénomène colonial -- le clivage Guadeloupe-Martinique révélé par Paul Baudot à travers sa fable des « deux cafiers » s'est trouvé augmenté d'un autre clivage Guyane-Antilles, lequel regroupe Guadeloupéens et Martiniquais sur une base purement fantasmatique¹¹⁶. Ces trois pays n'ont pas encore emprunté la voie du rejet des mécanismes colonisateurs et colonialistes, qui sont au fondement de ces divisions ethnocentriques, néanmoins inspirées par un nationalisme encore à ce jour sans grande pertinence, parce que non inscrit dans une

¹¹⁵ Sinon, pourquoi la Dominique et Sainte-Lucie ne sont-elles pas également dites « îles-sœurs » de la Guadeloupe et de la Martinique ?

¹¹⁶ Tout en se focalisant de manière essentialiste sur les Martiniquais, lesquels, dans l'Imaginaire et le Réel caractérisant l'histoire coloniale, apparaissent comme les auxiliaires de l'Etat colonisateur. Il s'agit là, redisons-le, d'une généralisation abusive et d'un amalgame englobant dans la même réprobation les descendants d'esclaves et les Békés.

logique humaniste d'ouverture et de confiance dans une véritable coopération interrégionale.

- *Une diversité de langues créoles*

Du point de vue de la migration et de ses effets en termes de circulation des langues créoles à base lexicale française, la Guyane présente la particularité d'être le seul territoire de l'Outre-Mer de statut français où toutes les langues créoles se trouvent représentées de façon significative¹¹⁷. Cela tient essentiellement au fait que la Guyane a constitué un territoire d'attraction en raison de la ruée vers l'or dès la fin du XIXe siècle et de sa faible démographie inversement proportionnelle à l'immensité de son territoire, ce qui ne pouvait qu'attirer des vagues successives d'immigrants.

- *La rupture symbolique¹¹⁸ d'avec le Père antillais*

Il y a lieu de rappeler que le « migrant-colon » de la deuxième génération cherche intensément à « s'autochtoniser », c'est-à-dire légitimer son installation dans le nouveau territoire en reniant le principe de filiation (donc la loi du Père, du Là-bas) au profit du principe du sol (conformément à la loi du sol, de l'Ici) Il s'agit toutefois d'une rupture purement symbolique, un des fondements de la créolisation. Rupture symbolique, parce que les immigrants européens n'ont pas été coupés de l'essentiel de leur base culturelle, comme ce fut le cas pour les Africains, qui, déportés par la Traite négrière, ont connu une rupture réelle et fonctionnelle. Il est si vrai que les Guyanais d'origine antillaise de la deuxième génération, sont impliqués dans cette rupture symbolique. On peut rencontrer en leur sein des adeptes d'un rejet, plutôt paradoxal, à l'endroit des nouveaux arrivants, même quand ces derniers proviennent de leurs territoires d'origine. Il n'est pas rare de trouver pareille réaction tant chez des métis caribéens que chez des migrants d'origine métropolitaine. Tout se passe comme si, à

¹¹⁷. On y trouve en plus des locuteurs du guyanais, du dominiquais, du guadeloupéen, du haïtien, du martiniquais, du saint-lucien. Même il y a des attestations que le créole réunionnais, issu de l'Océan Indien, donc d'un lieu très éloigné de la zone américano-caraïbe, y est parlé, même si le nombre de ses locuteurs reste très limité, s'agissant généralement de fonctionnaires faisant l'objet de mutations au sein de territoires relevant de la République Française.

¹¹⁸. Toujours selon le concept initié par Mendel (1968) dans son ouvrage intitulé *La révolte contre le père*, et initiateur d'une démarche socio-psychanalytique novatrice.

travers l'adhésion à des thèses et des comportements xénophobes, ils recherchaient auprès des Guyanais déjà légitimés une acceptation de leur personne. Ceux qui en Guyane s'appellent les « Créoles¹¹⁹ » sont en fait le résultat de couches successives de migrants. On trouve déjà dans *Atipa*¹²⁰, premier roman écrit en langue créole, en l'occurrence guyanaise, une exaltation du groupe auto-qualifié de « créole». Rappelons qu'en Guyane, compte tenu de la faiblesse numérique et économique des colons européens et l'existence des Amérindiens et des Buschi-nengue (groupes ethniques bien caractérisés), cet ethnonyme a fait l'objet, au lendemain de l'abolition de l'esclavage, d'une appropriation par la population afro-descendante. Dans ce pays, à la différence des Antilles où les Créoles sont essentiellement représentés par des descendants de colons (le Békés), la dénomination de créole y est aujourd'hui généralisée. A la Martinique, l'association « Tous Créoles », dont les membres sont d'origines diverses déclare avoir pour objectif le rassemblement solidaire et réconciliateur de la population sous cet ethnonyme. Elle est violemment contestée par un mouvement afro-centriste¹²¹, qui y voit une entreprise raciste, placée sous la coupe des Békés. En réalité, ces mouvements, quoique diamétralement opposés, sont unis par une démarche identitariste, laquelle, de part et d'autre, ne présente pas les mêmes types d'enjeux idéologiques et sociopolitiques. Les uns sont en effet censés préconiser une **autoréparation** collective des dégâts causés par la traite négrière et l'esclavage, tandis que les autres exigent de l'Etat français une réparation qu'usant d'un néologisme, je suis amené à dénommer « **alloréparation** » en raison de son extériorité par rapport au peuple concerné. L'avenir les départagera.

Texte emblématique, *Atipa* sert de référence fondatrice pour les « Créoles » guyanais et nous renseigne beaucoup sur l'imaginaire et le positionnement idéologique global, (dans sa dimension active ou passive) desdits Créoles tant à l'endroit des Amérindiens (lesquels, dans une temporalité plus que millénaire,

¹¹⁹ Il est à noter que la Guyane est le seul pays créolophone où un groupe composé essentiellement de métis soit qualifié dans le langage courant de Créole. Partout ailleurs, ce sont surtout les colons blancs qui reçoivent cette dénomination, même si, par un recours de nature idéologique, elle tend à s'appliquer à des gens d'autres phénotypes.

¹²⁰ Dont la première publication remonte à 1885.

¹²¹ Le MIR (Mouvement international pour la Réparation)

sont les « pseudo-autochtones primaires », que des Buschi-nengue, « pseudo-autochtones secondaires¹²² ».

- *Le roman en langue créole Atipa, expression d'un communautarisme naissant*

Une analyse d'*Atipa* dans la réédition réalisée et commentée par Marguerite Fauquenoy (1987) révèle un aspect du communautarisme à l'œuvre dans les groupes ethniques de la Guyane. Subjectivement vécue, cette conception semble n'être idéologisée que par des leaders d'opinion du groupe dit Créoles. Suffirait-il de parler une langue créole pour être qualifié de Créole ? Apparemment non, puisque les Buschi-nengue en parlent un et ne font pas partie du groupe en question. Ce sont pourtant des descendants d'esclaves, victimes de la traite négrière. Serait-ce alors leur marronnage et leur installation en zone forestière libre qui les auraient arrachés à pareille appartenance ? Autrement dit, la créolité relèverait-elle de la soumission à l'ordre esclavagiste ? Ce questionnement nous révèle l'illogisme auquel confine cette dénomination appliquée aux êtres humains, même si un certain usage ethnonymique l'a validé. Aussi n'est-il pas étonnant de lire aujourd'hui, sous la plume d'un certain Jules Linguet (2002) un texte intitulé *Imbattables Créoles*, qui exprime une certaine vision de la Guyane au travers d'un prisme raciologique. Prisme d'autant plus aberrant, qu'il mime, au travers d'une démarche assimilationniste pourtant récusée, un discours fondé sur la notion de race. Ce pays, pour compenser la faiblesse de sa population n'a d'autre recours que l'immigration, laquelle est gérée par les autorités de manière particulièrement brouillonne et inefficace. Déconcertant paradoxe et véritable double contrainte ! On se rappelle la violence avec laquelle, dans le courant des années 1970, les Hmongs, immigrés récents, après avoir été décriés par certains leaders d'opinion, sont devenus en quelques décennies le véritable socle de l'essor agricole de ce territoire et bénéficient maintenant de la considération de l'ensemble d'une population en pleine

¹²²Rappelons que les notions d'« autochtonie primaire » et d'« autochtonie secondaire », utilisées ici constituent une simple concession faite à l'illusion commune à l'œuvre dans les mentalités, forcément travaillées par l'Imaginaire. Mais cette concession tient compte aussi du fait que l'Imaginaire du Réel peut aussi se métamorphoser en Réel de l'Imaginaire. Le système de représentation propre aux humains est d'une grande complexité et un rationalisme, pour radical qu'il soit, doit aussi prendre en considération une telle complexité, sans pour autant renoncer à une indispensable entreprise de clarification, ce à quoi s'applique le présent essai.

construction. On ne doit pas oublier pas non plus la stigmatisation dont les immigrants haïtiens continuent de faire l'objet de la part de certains xénophobes.

2. *La dissension fantasmatique Guyane-Antilles*

Pour ce qui est d'un certain dissentiment pouvant opposer Antillais et Guyanais, la perspective de sa résolution s'avère assez brouillée, en raison de la complexité démographique de la Guyane et du poids des intérêts extérieurs à ce territoire dans sa réalité économique. Pour être des « migrants- colons » (au sens précis que j'assigne à cette expression), les individus, antillais¹²³ ou autres, installés en Guyane à titre temporaire (mutation de fonctionnaires, par exemple) ou définitif, ne sont pas en soi des colonialistes ou des colonisateurs. Ils ne sont pas forcément plus aliénés et asservis au pouvoir colonial que nombre de Guyanais, légitimés comme tels par la *vox populi*. Ils ne le sont pas forcément moins non plus ! De part et d'autre, on peut trouver des gens qui, même sous des formes cachées, servent de conducteurs aux idéologies coloniales encore en vigueur et il est avéré que les petites bourgeoisies de nos trois pays confondus n'ont pas à être dédouanées de leur suivisme et de leur positionnement assimilationniste largement partagés. Cela dit, on peut aussi rencontrer parmi les migrants des gens de progrès, d'authentiques anticolonialistes¹²⁴ ! Propos qui, sauf interprétation malveillante, ne saurait être un hommage rendu au colonialisme, tel qu'il a opéré depuis l'Europe et s'est répandu sur la Planète !

• *Le baigne et ses conséquences ethnoculturelles*

L'absence d'un groupe puissant de colons européens cumulée avec la réalité singulière constituée par le baigne a donné aux Guyanais une représentation du Blanc moins complexée que celle produite chez les Antillais. L'essentialisme « créole » s'en est

¹²³

Un certain nombre de Martiniquais se sont installés dans la région de Saint-Laurent, suite à la catastrophique éruption de la Montagne Pelée ayant détruit la ville de Saint-Pierre et ses environs en 1902. Cette immigration a probablement été vécue en son temps comme une intrusion.

¹²⁴ - Un des exemples caractéristiques est, rappelons-le, celui d'Alain Plénel, père du journaliste Edwy Plénel, directeur du site Internet *Médiapart*. Vice-recteur de la Martinique au moment des événements de décembre 1959, Alain Plénel n'hésite pas à prendre de fermes positions anticolonialistes, ce qui lui vaut d'être muté d'office en France métropolitaine, en application des dispositions donnant les pleins-pouvoirs aux préfets d'Outre-Mer pour extradier tout fonctionnaire dont le comportement « est de nature à troubler l'ordre public »

trouvé amplifié. La généralisation, qui est une des caractéristiques du discours raciste et xénophobe lié à cette disposition d'esprit ne manque pas d'affecter le discours de certains extrémistes guyanais, lequel révèle une angoisse sans doute générée par une certaine impuissance¹²⁵ et une réelle difficulté à avoir une vision cohérente d'un pays en proie à une diversité, source de divisions, malgré les discours lénifiants de beaucoup sur la diversité guyanaise. Si on assiste à un relatif dépérissement des divers groupes amérindiens, il se trouve que la forte émergence culturelle et linguistique le long du Maroni des communautés buschi-nengue n'est pas pour apaiser ceux des auto-dénomés Créoles qui sont imbus de leur « supériorité ethnique », disposition d'esprit qui ne s'étend heureusement pas à l'ensemble de leur groupe.

• *La dimension étatique de la colonisation en Guyane, terre emblématique d'un avenir marqué par la convivialité*

Il faut savoir que la très grande majorité des terres de Guyane sont possédées par l'Etat¹²⁶, ce qui constitue un obstacle à l'installation d'agriculteurs. On peut comprendre les impatiences et souffrances éprouvées par certains Guyanais devant la difficulté pour leur pays à accéder à cette cohérence, à cette capacité tout à la fois de résistance et d'initiatives, seules garantes d'un vrai développement. Même si la Guyane a un grand besoin de nouveaux venus nécessaires à l'amplification de sa démographie, on ne saurait minimiser les chocs psychologiques générés par l'arrivée de migrants, dont dans bien des cas le comportement peut apparaître comme intrusif, parce que pas toujours pourvu d'empathie à l'égard des locaux. On peut néanmoins toujours s'autoriser à espérer que les politiques de ce territoire amazonien parviendront à prendre la juste mesure de la complexité qui le caractérise et qu'au lieu de cautionner une vision

¹²⁵

L'existence de la base spatiale installée à Kourou indique à l'évidence que les aspirations de certains Guyanais à l'indépendance peuvent sembler sans lendemain, la France et l'Europe n'entendant pas que leur échappe un territoire aussi stratégique. Il n'est pas impossible que, du coup, la rancœur et l'acrimonie xénophobes tendent à se reporter sur des immigrants, temporaires ou non, cibles plus faciles à viser.

¹²⁶ Il suffit pour s'en convaincre de lire le rapport établi, sous les auspices du Conseil Général de la Guyane à propos de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAER), par Ménard et Morin (2012) et ayant pour titre : « *Foncier et installation en agriculture en Guyane* »

communautariste¹²⁷ de leur pays, ils axeront leurs actions sur plus de justice, d'égalité et de vraie intégration économique des populations et des territoires. La Guyane est en effet pleine de potentialités telles qu'elle pourrait dépasser de loin les Antilles, quant au développement économique et l'épanouissement socioculturel de sa population. Rares sont les pays qui détiennent une configuration socio-anthropologique aussi porteuse d'espoir. Si, à partir d'une initiative endogène, l'ensemble des Guyanais parvenaient à produire une représentation de leur pays plus en accord avec les féconds ingrédients dont il dispose, nul doute alors que ce dernier, actuellement engagé dans une étape assez difficile de son parcours, soit en mesure de préfigurer l'Humanité nouvelle de demain, possiblement placée sous les auspices tout à la fois de la diversité, de l'universalité et d'un pacte social novateur, marqué par la convivialité. Comme quoi il n'existe pas une identité guyanaise, et pas non plus une pluralité d'identités guyanaises, mais bien une singularité ethnoculturelle complexe, particulièrement intéressante du point de vue anthropologique, et dont la spécificité est naturellement soumise à évolution.

¹²⁷: Dont la ville de Kourou (centre spatial d'importance géostratégique) constitue un exemple flagrant.

Conclusion

Les tenants résolus de l'identitarisme tout autant que leurs adversaires déterminés se trouvent avoir en commun l'utilisation inadéquate du terme « identité », résultante de ce processus sociocognitif biaisé, dont les effets dépassent le cadre d'une impropriété lexicale ou sémantique. On ne saurait se contenter de remplacer l'expression « identité des peuples », démontrée inadéquate, par celles, tout à fait pertinentes, de « spécificité », ou encore « singularité des peuples ». Cette simple et banale modification terminologique n'aura aucun effet sur les mentalités et les comportements, tant que ne seront pas mis en oeuvre les moyens propres à prévenir, voire à juguler l'emballement (pis encore : l'accident) cognitif à l'origine des dérives en question de plus en plus à l'œuvre dans les options politiques et géopolitiques de l'Humanité.

Le fait que les migrations d'Homo sapiens en vue de **peupler** la planète constituent le phénomène générateur des **peuples** et, par voie de conséquence, des civilisations élaborées par eux devrait rester présent à l'esprit des leaders politiques. Les résultats des recherches paléontologiques sur les pratiques migratoires et ceux fournis par les travaux historiques (relatifs notamment à la colonisation dans les Temps Modernes) nous apportent des informations dont la non prise en compte ne peut relever que d'un déni. À titre d'exemples, si les Etasuniens ont conscience de ce que les Etats-Unis sont « leur pays » (sentiment nourri par un désir d'autochtonie relevant de l'Imaginaire et par là-même parfaitement humain), ils ne doivent pas, rappelons-le, occulter le génocide des Amérindiens et pour cette raison, ne sont pas fondés à fermer systématiquement leur frontières à l'immigration. De même, les actuels gouvernants australiens, se pensent chez eux, mais ils ne devraient pas oublier que leurs ancêtres ont, dans une phase récente de l'Histoire, relégué les Aborigènes¹²⁸ dans de véritables « réduits », lieux de stigmatisation et possibles antichambres de l'extermination.

¹²⁸ Le terme « aborigène » ne peut en aucun cas être considéré comme synonyme du mot « autochtone ». Il traduit non pas une « émergence » du sol, mais un ancrage remontant aux origines (du latin « ab origine ») d'une installation humaine réalisée conséquemment à une transhumance. D'où la nécessité de rappeler la migration vers le continent américain des Amérindiens depuis l'Asie à travers le Déroit de Behring.

Il n'y a rien d'étonnant à ce que la migration, conséquence en partie des entreprises coloniales, vise plus particulièrement les anciennes métropoles ou les Etats enrichis par l'impérialisme économique. Les migrants sont habituellement répartis en deux catégories : politique (concernant les demandeurs d'asile) et économique. En réalité, un des motifs fondamentaux de la migration est constitué par l'insupportable violence subie par les populations amenées à se lancer dans cette transhumance des temps modernes. La violence en question découle de pratiques dictatoriales impliquant les deux domaines en question. Les violences politiques ne ressortissent pas seulement aux gouvernances dictatoriales, elles concernent aussi les guerres civiles souvent suscitées de part et d'autre par des volontés hégémoniques. Quant au pillage du Tiers-monde, favorisé par la complicité entretenue entre les dirigeants locaux et les néo-colonisateurs, il constitue aussi un facteur crucial d'émigration. Les pays dits développés ne doivent pas fuir leur responsabilité, indiscutablement engagée dans les causes du processus migratoire, lequel, lorsqu'il résulte de contraintes locales, pourrait être prévenu grâce à un développement juste et authentiquement solidaire. Si les mesures adéquates ne sont pas prises, ce phénomène ne pourra qu'aller croissant et suscitant une véritable reculade des pays-cibles, parfois assortie d'une verticalité de principe, jamais assumée. Qu'on se rappelle à cet égard le propos de Michel Rocard, sur la première partie duquel se focalise l'attention de la plupart des politiciens, à savoir : « la France ne peut pas accueillir toute la misère du monde ». La deuxième (et plus importante) en est généralement escamotée : « Mais elle doit y prendre sa part ». Cela dit, la France ne peut agir efficacement de façon isolée. Dès lors, une vérité s'impose : la noblesse de la politique, au rebours de la médiocrité des pratiques politiciennes localistes, ne peut s'illustrer qu'à travers une logique propre à organiser dans le cadre holistique le plus large (l'ensemble de la Planète, respectueuse des particularités nationales) une juste répartition des flux migratoires dont on constate qu'ils sont à la fois ciblés et erratiques.

L'origine de l'inconsciente confusion entre identité et spécificité des groupes humains remonte vraisemblablement aux époques où, en raison de sa lenteur, l'évolution des sociétés était peu perceptible. Les modalités actuelles de la mondialisation impriment au contraire à cette évolution une rapidité pouvant être perçue comme inquiétante, d'où la généralisation et l'amplification des identitarismes. Sauf à donner dans l'angélisme,

à travers

fait il est question

fuyant la Syrie et cherchant à franchir les frontières de l'Europe. La dérive cognitive en question n'est pas en soi une maladie, mais elle finit par en devenir une en raison du refus d'en prendre conscience. Cette maladie doit dès lors être traitée comme telle à titre préventif et curatif. La thérapie idoine ne relève pas pour autant d'un traitement assuré par des psychologues, elle passe par un protocole que les technologies modernes de communication ne sauraient ignorer. Son efficacité tient à l'ampleur et à la pertinence des moyens didactiques à mettre en œuvre pour que soit initiée et généralisée l'indispensable prise de conscience¹³¹ des enjeux impliqués dans ladite dérive. L'organisation de la migration implique une organisation inspirée par une logique fondée sur le fait que la Planète est l'habitable d'Homo sapiens. Tel doit être le projet de tous ceux qui aspirent sincèrement à des sociétés apaisées et animées d'un humanisme authentique et pas seulement de façade ou de posture. Tel est d'ailleurs le souci du présent essai, lequel ne saurait avoir la prétention d'apporter une solution aux tragédies modernes, évidente répétition, amplifiée par l'actuelle mondialisation, des scénarios à l'œuvre de tous temps. Il se borne à attirer l'attention de ceux qui sont aux commandes du parcours de l'Humanité sur le fait que les conséquences ont des causes et que, si ces dernières demeurent inconnues, elle ne peuvent que renforcer et pérenniser la nocivité desdites conséquences. Le rôle des chercheurs est de contribuer à éclairer le chemin conduisant vers une meilleure compréhension partagée du Réel, de l'Imaginaire et du Symbolique, registres constituant l'ontologie au niveau de la vie quotidienne des peuples.

al-oukél

¹³¹-La célèbre formule de Rabelais « Science sans conscience n'est que ruine de l'âme » s'applique opportunément aux objectifs de la pédagogie à mettre en œuvre.

POSTFACE

Le « grain des choses » et la « paille des mots »

par

Robert Saé

Au-delà de la lecture de cet ouvrage incontestablement scientifique du professeur Bernabé, les longues discussions que j'ai eu la chance d'avoir avec lui m'ont convaincu d'une chose : Le travail chirurgical auquel il s'y livre sur les mots et les concepts n'ont pas simplement pour but d'en appeler à la rigueur dans leur usage mais principalement de fournir des armes permettant de combattre les recours et les prétextes idéologiques qu'utilisent, partout, les obscurantistes et les opportunistes pour piétiner l'humanité.

Si, avec Frantz Fanon notre obsession est de « chercher l'homme partout où il se trouve », si notre objectif est sincèrement de contribuer à l'émancipation universelle, à l'épanouissement individuel et collectif, nous pourrions tirer grandement profit de ce travail qui nous bouscule dans celles de nos certitudes qui sont approximatives et qui nous contraignent à clarifier nos intentions.

On imagine aisément que les prêcheurs identitaristes et autres pêcheurs en eaux troubles, pourront extraire telle ou telle phrase de la démarche analytique menée par Jean Bernabé pour évacuer la réflexion globale à laquelle il nous incite. Mais il existe aussi la possibilité que les propagandistes des pays impérialistes instrumentalisent ces analyses pour combattre les légitimes aspirations des peuples au droit à l'autodétermination. Comment, dès lors, éviter de se laisser piéger par l'utilisation des mots ? Est-il envisageable, dans le cadre de la propagation du message politique, de ne pas employer les mots, sans prendre en compte le contenu qu'ils recouvrent dans la majorité des publics auxquels on s'adresse ? D'autant plus que l'auteur nous rappelle, par exemple concernant « l'identité », que « *journalistes, politiques, sociologues, politologues, philosophes ou enseignants restent rivés à un emploi inadéquat du terme en question.* » Hélas, il en

va de même pour la plupart des termes employés dans le débat politique.

La dérive cognitive que met en lumière l'auteur, mais surtout l'évolution inéluctable des langues qui accompagne les avatars de l'histoire et l'adaptation aux nouvelles réalités sociales, nous place face à un dilemme : utiliser les mots en respectant strictement leur signification académique ou privilégier l'efficacité de la communication ? Pour illustrer ce point, nous pensons au débat qui a cours actuellement sur l'utilisation du mot « créole ». Nul ne peut contester, qu'au cours des siècles, le vocable « créole » ait comme beaucoup d'autres, connu de nombreuses vicissitudes et qu'il est, aujourd'hui, utilisé pour traduire des réalités très diverses. Est-ce concevable que la masse des locuteurs qui utilisent ce mot avec des acceptions nouvelles soit vilipendée par des experts qui s'arcbutent sur le sens originel ? Ce type d'attitude ne favorise-t-il pas l'obscurantisme ? N'est-il pas plus réaliste et plus efficace dans la communication de mettre en exergue le « grain des choses » à travers les explications de fond et la clarté de la pratique ?

Pour notre part, nous ne nous hasarderons pas à discuter tous les sujets traités dans l'ouvrage, car certains ne relèvent pas de nos compétences et ce d'autant plus que, non spécialiste [au lieu de « spécialistes, au pluriel) de la linguistique, nous employons nous-même des mots mis au centre de la réflexion dans leur acception courante. Nous nous bornerons seulement à émettre des points de vue inspirés par notre participation au combat politique en espérant, comme l'auteur nous le recommande, distinguer « le grain des choses que cache la paille des mots ».

A propos de la souveraineté

Le contenu idéologique du mot « souveraineté » et la réalité des rivalités entre pays dont il est porteur ont été exposées avec précision. Il est bien vrai que, au prétexte de défendre la souveraineté de leur pays (dont ils s'autoproclament dépositaires), de nombreux gouvernements attisent le chauvinisme au sein de leur population et mettent en œuvre des politiques qui ont pour effet d'attiser les contradictions entre les peuples. Mais, d'un autre côté, quand les anti-impérialistes, les partisans d'une féconde

coopération entre les peuples appellent à conquérir la souveraineté, il est évident que, pour eux, l'expression recèle un contenu absolument différent. Leurs visées sont, d'une part, la restitution du pouvoir à ceux qui en ont été dépossédés par les classes dominantes ou par les pays impérialistes et, d'autre part, la réorganisation de la société de telle sorte qu'à chaque niveau de structure sociale, les individus-citoyens puissent exercer leur droit à l'auto-détermination et donc leur part de POUVOIR. Il s'agit donc d'instaurer une vraie démocratie.

A propos de la démocratie

Concernant la « démocratie », Jean Bernabé porte un éclairage qui nous conforte dans l'idée que la perception que l'opinion générale en ~~est~~ est foncièrement tronquée du fait de la vision universellement propagée par les classes dominantes occidentales. La souveraineté et la démocratie ont été conceptualisées et, ajoutons-le, instrumentalisées par les penseurs de la bourgeoisie occidentale. Derrière les leurreurs idéalistes, ils ont unilatéralement établi les institutions et les mécanismes supposés les garantir. Dans les faits, le contrôle du savoir et de l'information, la manipulation idéologique, la puissance financière et les chantages économiques interdisent que le pouvoir échappe aux classes dominantes.

Il y a lieu, selon nous, de combattre l'aliénation consistant à chercher des réponses aux questions du droit des peuples, des libertés individuelles et de l'exercice du pouvoir collectif en s'appuyant exclusivement sur les cadres définis par les théoriciens occidentaux à partir du XVII^e siècle. Pendant les millénaires d'histoire humaine, des réponses ont été portées par les peuples qui méritent d'être revisités. Non ! L'occident n'a pas inventé la démocratie et les droits de l'homme !

A propos de l'identité

De notre point de vue, les bases théoriques sur lesquelles s'appuie le travail de Jean Bernabé – carré conceptuel et binôme ricoeurien – sont de nature à écarter de nombreuses confusions. En particulier la distinction des deux faces de la médaille « mêmété » et « ipsité » nous permet de mieux poser le problème de l'identité. Etablir que l'identité ne concerne que les personnes et que, parlant

des peuples, la notion de spécificité ethnoculturelle est la seule qui soit adéquate, est assurément e nature à mettre à mal les adeptes « des civilisations supérieures », de « la pureté raciale » et autres inepties identitaristes. D'autant plus que l'auteur indique clairement que ses conclusions ne mettent à aucun moment en cause le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ou à refuser les intrusions mortifères. Il nous semble fondamental de repreciser que notre lutte pour la souveraineté ne saurait s'accommoder de chauvinisme et de xénophobie. En tout cas, concernant la situation en Martinique, quand nous parlons des « progrès de la conscience identitaire », nous faisons bien allusion à la prise de conscience par une fraction de plus en plus large du peuple Martiniquais de ses spécificités ethno-culturelles et de ses intérêts communs en tant que groupe humain particulier. Or, précisément, ces intérêts-là ne peuvent qu'être desservis par toute forme « d'identitarisme ». L'auto-attribution d'un label de supériorité fondé sur l'appartenance ethnique, le rejet des apports positifs de l'autre ne conduisent absolument pas à l'émancipation. On peut, ici, appeler à la réflexion quant à la façon de revaloriser nos racines d'Afro-descendants. Pour lutter contre toutes les aliénations qui nous gangrènent et pour faire fructifier l'héritage de nos ancêtres africains, il est absolument capital de restaurer l'image des peuples et des civilisations africaines. Vouloir attribuer à notre peuple une « mêmeté » mythique, revient à faire fi de ce que nous sommes aujourd'hui et favorise l'effacement des réalités objectives. Nous sommes un peuple qui, ayant digéré des apports multiples venus de tous les continents, et puisant son expérience dans plusieurs civilisations, a construit sa spécificité ethnoculturelle.

La distinction proposée par le philosophe Ricoeur et reprise par l'auteur du présent essai entre « mêmeté » et « ipsité » nous permet de tordre le cou à toute déviance identitariste. Plus encore, elle nous permet de nous défaire aussi de toutes les théories ou opinions attribuant aux êtres humains une « mêmeté » qui nous interdirait l'espoir de les transformer, de les bonifier. On peut penser à cette opinion très largement répandue : « l'homme n'est motivé que par ses intérêts individuels ! » Dans quel gène se logerait cette « invariance » assignée à l'être humain ? Comme si l'histoire de l'humanité n'était pas suffisamment riche en

grandeurs individuelles et en épopées collectives révélant toute la générosité et toute la solidarité dont les hommes et les femmes sont capables ! Avec José Martí, nous croyons, pour notre part, que « *Tout homme a deux mères : la nature et les circonstances* » et, donc, que l'action volontariste sur les circonstances rend possible que « l'ipséité » de chacun évolue dans le sens du progrès de l'humanité.

Un regard marxiste

Ce n'est pas le lieu, ici, ni d'expliquer les dérives connues dans les pays qui ont fait l'expérience de l'instauration de systèmes prétendant s'inspirer du marxisme, ni de démystifier les interprétations erronées faites par de nombreux individus et partis se revendiquant de cette théorie. Mais en tant que militant s'y référant, nous croyons important de dire que les apports théoriques qui nous sont livrés dans l'ouvrage de Jean Bernabé s'intègrent parfaitement dans notre vision marxiste. D'une part, parce que l'auteur s'appuie sur la réalité de l'histoire humaine et de l'évolution des sociétés pour analyser les faits et en tirer ses conclusions et, d'autre part, parce que ses réflexions ont pour socle l'humanisme et l'internationalisme.

Conclusion

Personne ne peut plus ignorer les dégâts massifs causés au plan mondial par les obscurantistes et les identitaristes. Eh bien, nous considérons qu'il serait bénéfique que les théoriciens, propagandistes et militants éclairés participent au débat suscité par les analyses proposées par Jean BERNABÉ. Il nous semble indispensable, en effet, d'impulser une saine bataille d'idées avec pour objectif de favoriser chez tous les Terriens la prise de conscience qu'ils appartiennent à une même planète, qu'ils ont pour mission commune de préserver celle-ci et d'en faire un espace d'émancipation pour chacun et pour tous.

Bernabé

T

personnes individuelles et en équipes collectives et dans tous les
domaines et toute la variété des formes et les formes sans
limites. Avec tout cela, nous croyons pour notre part, que
nous sommes à deux ans : la nature et les circonstances et
donc, que l'action volontaire sur les circonstances peut possible
que « l'habileté » de chacun évolue dans le sens du progrès de
l'humanité.

Les regards multiples

C'est tout ce que nous en disons, et il explique les divers courants
dans les pays qui ont fait l'expérience de l'instauration de systèmes
généralistes d'après le marxisme, et de dégradation de
l'organisation sociale dans les pays de gouvernements individuels et partis
seulement de cette façon. Mais ce fait que nous voyons
vraiment avec une importance de plus que les regards multiples
que nous nous levons dans l'ouvrage de Jean Richard d'origine
particulièrement dans cette vision marxiste. D'un côté, parce que
l'œuvre s'agit sur le thème de l'habileté humaine et de
l'existence des sociétés pour lesquels les faits et ce que son
existence et d'un autre côté, parce que ses réflexions ont pour seule
l'humanité et l'instaurations.

Conclusion

Il nous ne peut plus ignorer les degrés divers de la
plus grande part des observations et les observations. Et bien,
nous comprenons qu'il nous soit difficile que les différents
prophètes et les autres à l'égard de la nature et de la nature
par les multiples perspectives que nous voyons. Mais nous
insistons sur cela, il ne faut pas nous laisser d'être avec
pour objectif de l'œuvre que nous voyons la plus de
conscience de la signification à nos autres pensées, qu'il est
pour nous nous sommes les pratiques effectués et de ce fait de
après l'instauration pour lesquels nous sommes.

BRUNEL

T

T

17

Références bibliographiques

ATTALI, J., 1998, *Dictionnaire du XXI^e siècle*, p.167, Paris : Fayard.

AZAR, M., 2014, *Comprendre Fanon*, Editions Max Milo.

BAUDOT, Paul, 1980 (réédit.). *Œuvres créoles*, Traduction et préface de Maurice Martin, Guadeloupe, Basse-Terre, Imp. Officielle, 230 p. (première édition : 1923 (Imp. du Gouvernement), 2^e éd : 1935 (Imp. Officielle). Réimpression de l'édition de 1935.

BAYROU, F., 2012, *La France solidaire*, Editions, Plon.

BENVENISTE, E., 1966, *Problèmes de linguistique générale I et II*, Paris, Gallimard.

BENVENISTE, E., 1970, « L'appareil formel de l'énonciation », dans *Langages* n° 17, Volume 5, pp.12-18, Ed. Didier-Larousse.

BERNABÉ, J., CHAMOISEAU, P., CONFIANT, R., 2008. *Eloge de la Créolité*, Gallimard.

BERNABÉ, J., 2013, « Eléments pour une relecture post moderne de « Peau Noire Masques Blancs » dans *Rencontre internationale Fanon 2011*, du 6 au 9 Décembre 2011 à l'Université des Antilles et de la Guyane (Campus de la Martinique).

BERNABÉ, J., 2013, *Prolégomènes à une charte des créoles*, KEditions.

BERNABÉ, J., 2014, « L'oubli des langues sur Internet », dans LAULAN, A-M., et LENOBLE-BART, A., (éds), pp.187-2002, Editions hospitalières.

BRAUDEL, F., 1986, *L'identité de la France*, Arthaud.

CALVET, L.-J., 1999, *Pour une écologie des langues du monde*, Plon.

CÉSAIRE, A., 1939. *Cahier d'un retour au pays natal*, revue *Volontés*, n° 20.

CÉSAIRE, Aimé 1982, *Moi laminaire*, Editions du Seuil.

DIRVEN, R., and PÖRINGS, R., *Metaphor and Metonymy in Comparison and Contrast*, Berlin, Mouton de Gruyter.

ÉTIEMBLE, R., 1964, *Parlez-vous franglais*, Gallimard.

FANON, Frantz, 1952, *Peau noire, masques blancs*, - Réédition, 2001 : Paris : Le Seuil, coll. Points.

FAUQUENOY, Marguerite, 1987 (Traduit et commenté par). *Atipa* (roman Guyanais), dans *T.E.D.* n° 4-5, revue du Groupe d'Études et de Recherches en Espace Créolophone (GEREC), Editions L'Harmattan.

FREUD, Sigmund (1921) « Psychologie collective et analyse du moi », in *Essais de psychanalyse*. Nouvelle édition traduite en français : Paris : Editions Payot.

GAFFIOT, F., (1934), *Dictionnaire latin-français*, Hachette.

GLISSANT, Edouard, 1990, *Philosophie de la relation*. Paris : Gallimard.

GLISSANT, Edouard, 1997, *Traité du tout-Monde, Poétique IV*, Gallimard.

GOOSSENS, L., 2003, « Metaphtonymy : The interaction of metaphor and metonymy in figurative expressions for linguistic action. », dans Dirven R. et Pörings R., 2003, pp.349-377.

HEIDEGGER, M., 1927, *Etre et temps*, Editions Max Niemeyer.

HEIDEGGER, M., 1958, *Essais et conférences*, Paris : Gallimard.

JAMET, D., 2008, *Dérives de la métaphore*, Paris : L'Harmattan.

LACAN, J., 1966. *Écrits I*, Paris : Editions Le Seuil.

LACAN J., 1978, *Le Séminaire II, IX, XI* Paris : Editions du Seuil.

LAKOFF, G., et JOHNSON, M., 1980, *Metaphors We Live By*, Chicago : The University of Chicago Press.

LAULAN, A-M., et LENOBLE-BART, A. (eds), 2014, *Les oubliés de l'Internet* pp.187-2002, Editions hospitalières, Coll. Science, Éthique et Société.

LAPAIRE, J-R., 2006, « Réification, ception, cognition », dans *Bulletin de la Société de Stylistique de Paris*, 28, p.25-53.

- LAPAIRE, J-R., 2008 « Quand la pensée prend corps par la métaphore », dans Jamet, 2008, pp.25-53.
- LEBON, Gustave, 1895, *Psychologie des foules*. Nouvelle édition, 1963. Paris : Les Presses Universitaires de France.
- LEIBNITZ, G., 1714, *La monadologie* (publié à titre posthume, notamment en 1881, par les éditions Désiré Nolen).
- L'Étang, G., 2012, « À la genèse des sociétés créoles : la variation écologique », dans *Archipélies*, N° 3-4, *De la créolisation culturelle*. Editions Ibis Rouge.
- LINGUET, J., 2002. *Imbattables Créoles*, Editions Anne. C.
- MAALOUF, A., (2001) *Les identités meurtrières*. Editions LGF.
- MACÉ-SCARON, J., 2014, *La panique identitaire*, Grasset.
- MAFFESOLI, M., 2010, *Le temps revient. Formes élémentaires de la postmodernité. Des paroles et des hommes*, Desclée de Brouwer.
- MARBOT, F-A., 1846. *Les Bambous, Fables de Lafontaine travesties en patois créole par un vieux commandeur*, Fort-Royal, Editions E. Ruelle et C. Arnaud, Imp. du Gouverneur.
- MATHIEU, Anne, 2009, « Frantz fanon, la négritude et l'émancipation », dans *Le Monde Diplomatique*, Mars 2009.
- MENDEL, G., 1968, *La révolte contre le père : une introduction à la socio-psychanalyse*, Paris : Payot.
- MÉNARD, J-N. et MORIN, G-A., 2012. *Foncier et installation en agriculture en Guyane*. CGAAER n° 12022.
- MORIN, E., 2001, *L'identité humaine. La méthode 5. L'humanité de l'humanité*. Paris : Le Seuil.
- ONIAN, R., B., 1999, *Les origines de la pensée européenne. Sur le corps, l'esprit, le monde, le temps, le destin*. Paris : Editions du Seuil, Coll. « L'ordre philosophique ».
- PARÉPOU, A., 1885. *Atipa (roman guyanais)*, Editions A. Ghio.
- PLÉNEL, E., 2014, *Pour les musulmans*, La Découverte.

- RÉMOND, R., 1954, *Les Droites en France de 1815 à nos jours. Continuité et diversité d'une tradition politique*. Aubier-Montaigne, Paris
- RICOEUR, E., 1969, *Le conflit des interprétations. Essais d'herméneutique I*, Le Seuil.
- RICOEUR, P., 1975, *La métaphore vive*, Ed. Le seuil, Coll. « Points ».
- RICOEUR, P., 1990, *Soi-même comme un autre*, Paris : Seuil, « Points essais ».
- SADIN, E., 2015, *La vie algorithmique. Critique de la raison numérique*, Editions de l'Echappée.
- SERRES, M., 2003, *L'incandescent*, Paris : Le Pommier.
- TROADEC, B., 2007, *Psychologie culturelle, le développement cognitif est-il culturel ?* Belin.

BERNS3 67A

BERN 53 67v

BERN 53 67v

BERN 53 68

Quatrième de couverture (provisoire)

Si, au-delà de l'individu, la notion d'identité concerne aussi les peuples, toute démarche identitariste est parfaitement justifiée puisque relevant d'un légitime instinct de conservation. Dans le cas contraire, on se trouve en présence d'un fantasme à combattre. Les postures moralisatrices doivent alors céder le pas à une recherche déterminée des causes de ce fléau particulièrement délétère pour l'espèce humaine. Le présent essai met en évidence la dérive qui, affectant la notion d'identité, est à l'origine de la démarche génératrice tour à tour de l'essentialisme, l'identitarisme, le communautarisme, le totalitarisme, voire le terrorisme.

Les tenants résolus de l'identitarisme tout autant que leurs adversaires déterminés ont en commun l'utilisation inadéquate du terme « identité », résultante de ce processus biaisé, dont les conséquences dépassent le cadre d'une impropriété lexicale ou sémantique. On ne saurait se contenter de remplacer l'expression « identité des peuples », démontrée inadéquate dans le présent ouvrage, par celle pourtant pertinente de « spécificité, ou encore singularité des peuples ». Cette simple et banale modification terminologique n'aura aucun effet sur les mentalités et les comportements, tant que ne seront pas mis en oeuvre les moyens propres à prévenir, voire à juguler l'emballlement (pis encore : l'accident) cognitif à l'origine des impropriétés de plus en plus à l'œuvre dans les options politiques et géopolitiques de l'Humanité. Cette dérive étant non pas psychologique, mais sociocognitive, la prise de conscience du processus en question devrait constituer la première étape de la thérapie à adopter. Sa généralisation à l'aide des technologies modernes de communication s'avère le seul moyen d'en éradiquer les conséquences. On peut espérer que le charisme de certaines personnalités pourra impulser un certain élan à la thérapie qui s'impose.

Agrégé de grammaire et docteur d'Etat en Sciences du langage, **Jean Bernabé**, spécialiste des langues créoles, est actuellement professeur émérite des Universités. Il a effectué ses recherches dans le cadre de la grammaire générative puis de la linguistique cognitive, cette dernière orientation lui permettant de diagnostiquer et d'analyser la dérive dont le concept d'identité fait l'objet dans la pratique courante des locuteurs, quel que soit leur bord politique.